



# Assemblée générale

Soixante-huitième session

**15<sup>e</sup>** séance plénière

Vendredi 27 septembre 2013, à 9 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président :* M. Ashe ..... (Antigua-et-Barbuda)

*En l'absence du Président, M. Tommo Monthe, (Cameroun), Vice-Président, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 9 h 10.*

## **Allocution d'El Hadj Yahia Jammeh, Président de la République de Gambie**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Gambie.

*El Hadj Yahya Jammeh, Président de la République de Gambie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. El Hadj Yahya Jammeh, Président de la République de Gambie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Jammeh** (*parle en anglais*) :  
Nous rendons grâce à Allah le Tout-Puissant d'avoir rendu possible une fois encore ce rassemblement des dirigeants de la planète. Je voudrais féliciter M. John William Ashe de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session. Ses impeccables qualifications et sa grande expérience

dans le multilatéralisme enrichiront sans aucun doute les débats et les travaux de la présente session. Il peut compter sur l'appui sans faille de ma délégation. Dans le même sens, je tiens aussi à rendre hommage à son prédécesseur, M. Vuk Jeremić, pour le brio avec lequel il a dirigé les travaux de la soixante-septième session. Nos remerciements vont tout particulièrement au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour sa direction avisée et pour l'engagement qu'il a manifesté en faveur du bien-être de l'humanité, et du tiers monde en particulier.

Je saisis cette occasion aussi pour exprimer nos sincères condoléances au Président, au Gouvernement et au peuple kényans qui ont souffert de l'un des plus haineux crimes contre l'humanité. Nous compatissons de tout cœur avec les familles des victimes. Cela démontre clairement que le terrorisme dans toutes ses formes ne peut être toléré, et qu'il n'a rien à voir avec notre noble religion, l'islam.

Réunis ici à l'occasion de la soixante-huitième session de l'Assemblée, nous devons marquer une pause pour faire le bilan de tout ce qu'on a entrepris ensemble pour relever les nombreux défis mondiaux auxquels l'humanité a dû être confrontée. Notre organe mondial, l'ONU, a en effet adopté d'innombrables résolutions qui, si elles étaient appliquées à la lettre, feraient du monde un bien meilleur endroit pour tous les êtres humains et, en fait, pour toutes les créatures de notre planète.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

13-48785(F)



Document adapté

Merci de recycler



Malheureusement, certains États Membres continuent d'ignorer les résolutions qu'il importe d'appliquer pour maintenir la paix mondiale, et même de remettre en question ou d'ignorer en toute impunité les résolutions adoptées par l'Assemblée. Ces comportements continuent d'handicaper l'ONU. Il importe donc d'évaluer les forces et les faiblesses de l'Organisation en vue d'améliorer son efficacité. Les troubles civils et le terrorisme, phénomènes liés au comportement néfaste de certaines puissances mondiales, compromettent la sécurité humaine et la viabilité des États. La pauvreté, la faim et les maladies continuent de décimer d'innombrables communautés, et notre capacité à faire face à ces crises humanitaires provoquées par l'homme demeure inégale et inadaptée.

La situation en Syrie offre une nouvelle illustration de ce problème. Selon nous, l'Organisation a été créée principalement pour trouver des solutions durables en faveur de la paix et de la protection de la vie humaine. Il importe de prendre des décisions honnêtes en toute connaissance de cause plutôt que de se laisser influencer par les intérêts de quelques dieux autoproclamés, causant ainsi des dommages irréparables au tissu social et aux économies des pays en proie à des conflits. Mon gouvernement appuie l'idée selon laquelle les organisations régionales présentes au Moyen-Orient doivent prendre la tête du processus de négociation en vue de mettre un terme à la crise en Syrie. La tragédie qui se déroule en Syrie est devenue un poids qui pèse sur notre conscience de peuple civilisé, et il faut employer tous les moyens nécessaires pour mettre un terme à cette guerre.

Nous n'entendons parler que des armes chimiques et de la nécessité de veiller à ce que personne ne puisse plus y avoir recours. Cela ne rime à rien tant que dure cette guerre barbare. Que des armes chimiques soient utilisées ou non, des milliers de personnes vont continuer de mourir dans d'atroces conditions. Dans les deux cas, la mort est horrible et vide de sens, et notre devoir n'est pas de choisir sous quelle forme la mort est acceptable ou ne l'est pas. Notre devoir est de mettre un terme aux tueries absurdes et barbares en Syrie. Nous, Organisation des Nations Unies, devons mettre immédiatement fin à cette guerre; autrement, la population syrienne continuera de périr aux mains de forces sataniques et sadiques. Le Conseil de sécurité et toutes les puissances qui sont responsables de la guerre en Syrie doivent non seulement prévenir l'emploi d'armes chimiques, mais également mettre fin immédiatement et sans conditions

à cette guerre brutale. La guerre syrienne doit s'arrêter, et elle doit s'arrêter maintenant.

Le rapport de 2013 sur les progrès accomplis par l'Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) fait état de résultats mitigés. Il ne fait aucun doute que l'Afrique a considérablement avancé vers la réalisation de nombreux objectifs et amélioré de nombreux indicateurs, mais il reste d'importants défis à relever, notamment s'agissant de matérialiser la croissance économique par une offre d'emplois décents, d'améliorer la prestation de services et de réduire au minimum les inégalités de revenus et les inégalités sexuelles et spatiales. Les conflits violents et les chocs économiques vécus par certains pays, de même que les catastrophes naturelles sans précédent survenues au cours de la décennie écoulée du fait des changements climatiques, ont retardé la réalisation des OMD dans de nombreux pays.

En dépit de ces problèmes, certains pays africains, et la Gambie en particulier, ont considérablement progressé vers la réalisation des objectifs fixés. Mon gouvernement est sur la bonne voie pour réaliser l'OMD relatif à l'éducation en ce qui concerne le taux de scolarisation dans le primaire et le taux d'alphabétisation des personnes âgés de 15 à 24 ans. Mon gouvernement a procédé à une analyse approfondie des politiques dans le domaine de l'éducation en vue de faire de l'enseignement primaire une priorité, mais aussi d'élargir l'accès à l'enseignement secondaire, tertiaire et supérieur, l'accent étant mis sur l'amélioration de la qualité. Nous déployons des efforts déterminés pour combler les inégalités de scolarisation entre filles et garçons d'ici à 2014, garantir la gratuité de l'éducation et offrir à tous la possibilité d'être alphabétisés d'ici à 2015 et au-delà.

Nous devons veiller à ce que le programme de développement pour l'après-2015 soit fondé sur les progrès considérables accomplis vers la réalisation des OMD et à ce qu'il soit élargi afin de couvrir les questions générales de développement durable, conformément à ce qui a été convenu à Rio. En conséquence, le choix du thème de la présente session, « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain », est adapté, opportun et pousse à la réflexion. Il est crucial de définir des critères mondiaux clairs, ciblés, quantifiables et assortis de délais si nous voulons réaliser notre objectif.

Pour protéger les moyens de subsistance des pays africains, les démarches internationales, régionales

et nationales doivent tenir compte des débordements des conflits orchestrés par les puissances étrangères et des menaces climatiques et prendre les mesures qui s'imposent. La Gambie est fermement convaincue que pour atténuer les effets néfastes des changements climatiques et mettre immédiatement fin au pillage à grande échelle des ressources naturelles africaines par les multinationales occidentales, la communauté internationale doit agir rapidement et de manière décisive. C'est un défi qui devrait nous unir et non nous diviser. La Gambie est convaincue que l'Afrique doit jouer un rôle actif en définissant des objectifs fondés sur ses priorités de développement et sur des intérêts communs.

Il existe trois menaces principales à l'existence de l'humanité, et elles sont la conséquence de comportements humains contraires aux principes religieux. Il s'agit de l'avidité excessive, qui se manifeste par un comportement obsessionnel visant à accumuler des richesses matérielles par tous les moyens, la plupart du temps par des actions violentes et immorales; de l'obsession de la domination mondiale par tous les moyens, notamment la détermination à recourir aux armes nucléaires, biologiques et chimiques pour réaliser ce fantasme; et de l'homosexualité sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, qui, bien que diabolique et nuisible à l'humanité et à Allah, est promue en tant que droit fondamental par certaines puissances.

Aucune de ces trois menaces, qui sont plus meurtrières que toutes les catastrophes naturelles réunies, n'a absolument rien à voir avec les changements climatiques. La première est à l'origine non seulement de la colonisation et du pillage des ressources humaines et matérielles de l'Afrique et de l'Asie, mais également de deux guerres dévastatrices entre puissances occidentales, lesquelles guerres ont malheureusement été injustement qualifiées de « mondiales ». Le colonialisme a été maintenu par l'assujettissement et le pillage des ressources dans les colonies, ce qui a provoqué leur appauvrissement et laissé des millions de victimes de la colonisation dans le dénuement.

Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les notions de droits de l'homme, de bonne gouvernance et de démocratie étaient des philosophies interdites aux Africains. Tout Africain soumis à l'autorité d'un gouvernement colonial qui revendiquait ces droits terminait soit sur l'échafaud, soit dans un charnier, soit à croupir dans des donjons coloniaux appelés prisons. Il

en fut ainsi durant la période coloniale, pendant laquelle le continent africain était considéré comme un parc de jeux abandonné et les Africains traités plus mal que des animaux.

Aujourd'hui, après avoir lutté pour obtenir notre liberté et libérer notre continent, voici que les descendants de ces puissances coloniales nous prescrivent une nouvelle religion – la démocratie, les droits de l'homme et la bonne gouvernance. Les Africains modernes ne sauraient dorénavant être trompés par qui que ce soit, et ils sont déterminés à défendre leur indépendance et leur dignité et à reprendre le contrôle de leurs ressources naturelles à tout prix et par tous les moyens.

S'agissant de la deuxième menace, l'obsession de dominer le monde, nous assistons au développement sans précédent, par les mêmes puissances, d'armes nucléaires, biologiques et chimiques meurtrières, ainsi que d'autres armes servant à perpétrer des massacres. Nous sommes tous d'accord sur le fait que l'Occident est à l'origine de toutes les formes de tragédies et de catastrophes humaines. Les occidentaux ont jusqu'à présent consacré plus d'argent à des technologies meurtrières qu'à des technologies médicales et agricoles. S'ils déclenchaient une troisième guerre mondiale, que Dieu nous en préserve, cela mettrait fin à l'existence des êtres humains sur Terre, y compris l'ONU.

Concernant la troisième menace, nous sommes certains que tous les êtres vivants doivent se reproduire pour la postérité. Ils disparaissent quand ils ne peuvent plus se reproduire. L'Assemblée conviendra donc avec moi que celui personne qui encourage la fin de la reproduction humaine favorise l'extinction de l'humanité. Peut-on parler de promotion des droits de l'homme quand on incite à faire cesser définitivement la reproduction et la procréation humaines? Ceux qui favorisent l'homosexualité veulent faire disparaître l'humanité. Cela devient une épidémie, et nous, musulmans et Africains, lutterons contre un tel comportement dans nos pays. Nous ne l'accepterons jamais. Nous voulons un avenir meilleur pour l'humanité et sa pérennité sur notre planète. C'est pourquoi nous ne tolérerons jamais un programme, quel qu'il soit, qui appelle clairement à l'extinction de l'humanité.

La paix et la sécurité sont indissociables du développement. La Gambie continue de respecter et de suivre ce principe, qui justifie l'adhésion constante de mon gouvernement à des initiatives de paix menées sous les auspices de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, dont une a

abouti il y a quelques semaines à l'élection démocratique d'un gouvernement au Mali. Je saisis donc cette occasion pour féliciter le peuple frère du Mali d'avoir donné une chance à la paix en élisant un gouvernement par des moyens démocratiques.

Grâce à des efforts plus concertés, par des consultations et le dialogue, nous devrions bientôt trouver une solution durable à l'impasse politique en Guinée-Bissau. Je me félicite également de l'action qui est menée par le Groupe de haut niveau de l'Union africaine pour l'Égypte en faveur d'une transition sans exclusive et pacifique par le dialogue, le compromis, la réconciliation et la tolérance. Mon gouvernement continuera de mettre à profit son mandat au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour proposer des mesures pacifiques qui faciliteront une coopération renforcée en vue d'obtenir les résultats escomptés dans le cadre de notre quête commune d'une stabilité durable sur le continent africain.

Néanmoins, les tendances actuelles dans le monde laissent planer de sérieux doutes sur l'efficacité des mécanismes de prévention et de gestion des conflits adoptés par des organisations régionales et, surtout, par l'ONU. Plutôt que d'être un instrument efficace de prévention et de règlement des conflits et de promouvoir la sécurité mondiale, le Conseil de sécurité est devenu un obstacle au progrès, à la paix et à la sécurité dans certaines situations, en prenant des décisions bancales qui ne peuvent être qualifiées que de racistes et de peu judicieuses, et sont donc inacceptables.

L'ambition légitime de l'Afrique d'être pleinement représentée au Conseil de sécurité continue d'être une ferme mise en garde dont il faut tenir compte d'urgence. La paix et la sécurité internationales concernent tout le monde, et l'Afrique est un continent dont les ressources, aussi bien matérielles qu'humaines, ont contribué à sauver l'Occident de la pauvreté pour qu'il connaisse l'abondance, du XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. On ne peut attendre de l'Afrique qu'elle continue dorénavant de jouer les seconds couteaux au Conseil de sécurité ou dans n'importe quelle organisation internationale. La Gambie maintient fermement sa position en faveur d'une répartition régionale équitable des catégories de membres, permanents et non permanents, du Conseil de sécurité et d'une augmentation du nombre de sièges au Conseil pour tenir compte des réalités géopolitiques actuelles. La Gambie continue d'appuyer la demande de l'Afrique d'obtenir deux sièges permanents ainsi que deux sièges non permanents, comme cela est clairement

exposé dans le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte.

Combien de temps encore la communauté internationale continuera-t-elle de faire peu de cas du droit et des aspirations légitimes d'un continent qui compte 53 États, tous membres de l'Assemblée générale? Aux appels qui ont été lancés haut et fort, certaines puissances occidentales continuent hélas de faire la sourde oreille. Il faut que cela cesse, sinon l'Assemblée verra une Afrique très digne, déterminée et indépendante affirmer, à sa manière, ses droits légitimes dans le monde.

Ma délégation condamne fermement l'application de mesures de coercition unilatérales et humiliantes comme moyen de régler des différends. De telles mesures ont des répercussions négatives sur la vie d'innocents qui n'ont pas les moyens de défendre leur souveraineté légitime face à une énorme puissance militaire. Nous considérons que continuer d'imposer de telles mesures au peuple cubain, épris de paix, constitue une violation injuste et flagrante des principes relatifs aux droits fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies, qui, ironie du sort, ont été promulgués à l'origine pour prévenir de tels comportements.

C'est dans cet esprit que la Gambie partage les vues exprimées par la communauté internationale dans son opposition claire et constante aux sanctions imposées à Cuba par les États-Unis d'Amérique. Le blocus imposé à Cuba est contraire aux principes fondamentaux du droit international, du droit international humanitaire, de la Charte des Nations Unies et des normes et principes qui régissent les relations pacifiques entre les États, et viole ainsi l'égalité souveraine des États et les principes de non-intervention et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États Membres. Ce blocus n'a pas de justification légitime ou morale étant donné qu'il continue de porter atteinte aux droits fondamentaux à l'émancipation économique et aux aspirations du peuple cubain en matière de développement. En tant que membre responsable de la communauté internationale, la Gambie se joint donc aux autres États Membres pour appeler à l'abrogation immédiate des lois, mesures ou politiques visant Cuba qui entravent la liberté du commerce et de la navigation internationaux.

Nous réitérons également notre appel à un réexamen sérieux et résolu de notre politique concernant la République de Chine à Taiwan. L'on continue de faire fi des préoccupations des 23 millions de personnes travailleuses et éprises de paix de ce grand pays. La

République de Chine à Taiwan a un gouvernement démocratiquement élu, le seul gouvernement légitime qui défend les intérêts de la population de Taiwan dans la conduite des affaires mondiales et dans ses nombreux échanges importants avec tous les pays du monde, sans exception. Les Taiwanais nourrissent les mêmes inquiétudes que chacun d'entre nous face aux problèmes mondiaux. Pourtant, Taiwan n'est toujours pas membre des organes essentiels de l'Organisation mondiale et ne peut donc contribuer à la recherche de solutions à ces problèmes.

La situation dans le territoire occupé de Palestine demeure lamentable après des décennies de châtime collectif. Elle se caractérise par le traitement clairement humiliant et inhumain de civils innocents et le refus flagrant d'autoriser l'accès de l'aide humanitaire et des services de base, ainsi que des fournitures médicales et des matériaux de construction essentiels, toutes choses qui sont devenues la règle plutôt que l'exception dans la vie quotidienne des Palestiniens. Ces atteintes aux droits de l'homme, ainsi que l'emploi disproportionné de la force par la Puissance occupante, se poursuivent sans relâche et de manière systématique.

La Gambie est convaincue que la saisie actuelle des terres et des biens palestiniens pour procéder à des activités de colonisation illégales est moralement et politiquement inacceptable. Ce comportement choquant de la part d'Israël enfreint de manière patente le droit international, et remet sérieusement en question l'intention d'Israël de rechercher une paix véritable et durable avec ses frères et ses sœurs, le peuple palestinien. Comment la communauté internationale et l'ONU peuvent-elles continuer d'observer en silence cette flagrante injustice et ces violations incessantes des droits de l'homme, sans ressentir un iota de culpabilité de ne pas prendre les mesures audacieuses appropriées pour y mettre fin? Combien de temps devons-nous continuer de laisser impuni un mépris aussi flagrant du droit international?

Tout en nous félicitant de la reprise des pourparlers de paix entre Israël et la Palestine, nous espérons que cette fois-ci les médiateurs seront suffisamment raisonnables et honnêtes pour s'assurer que les deux parties s'engagent véritablement à parvenir à une solution des deux États qui laissera enfin place à une paix et une sécurité durables au Moyen-Orient et au-delà.

Nous vivons dans un monde en proie à de nouvelles menaces en constante évolution – des menaces

inimaginables quand l'Organisation des Nations Unies a été créée en 1945. L'intimidation unilatérale et l'invasion criminelle d'États souverains dotés de ressources sous prétexte de consolider la démocratisation, auxquelles s'ajoute le terrorisme, le crime organisé, la pauvreté et les maladies demeureront des menaces sérieuses à la paix et à la sécurité internationales si des mesures appropriées ne sont pas prises pour les éradiquer. Pour relever ces aujourd'hui, il faut de la sincérité et de l'honnêteté afin que des efforts concertés et bien coordonnés soient déployés au niveau mondial.

La Gambie est fermement convaincue que le développement socioéconomique et le respect des droits souverains des pays à exercer le contrôle sur leurs propres ressources naturelles, en particulier les minerais, doivent être la ligne de défense collective en vue d'un système mondial de sécurité collective qui prenne au sérieux la souveraineté de chaque pays. La lutte contre la pauvreté permettra non seulement de sauver des millions de vies, mais également de renforcer les capacités des États à lutter contre le terrorisme, le crime organisé et les conflits intra-étatiques. Nous avons besoin au niveau mondial de nouveaux et véritables partenariats et engagements qui soient contraignants et fondés sur le respect du droit souverain de chaque État à choisir un mode de vie reposant sur ses valeurs religieuses et culturelles, car aucun système administratif n'est meilleur que celui prescrit par Allah le Tout-Puissant.

Il est aussi nécessaire de renforcer la crédibilité et l'efficacité du Conseil de sécurité en faisant en sorte que la justice sélective soit abandonnée et rejetée par tous les membres de la famille des Nations Unies. Tout semble indiquer qu'il est absolument nécessaire d'instiller de nouvelles idées et d'insuffler un nouvel élan au Conseil de sécurité, et d'augmenter le nombre de ses membres afin de refléter les réalités géopolitiques actuelles. Par ailleurs, le respect du principe de l'égalité des droits souverains des peuples et la nécessité de promouvoir et de respecter les relations pacifiques entre tous les États, riches ou pauvres, noirs ou blancs, sont des considérations qui doivent primer pour garantir la coexistence pacifique des États Membres – surtout si nous voulons, à partir 2015, léguer aux générations futures de la race humaine un monde pacifique et prospère.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier

le Président de la République de Gambie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*El Hadj Yahya A.J.J. Jammeh, Président de la République de Gambie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de S. M. le Roi Tupou VI du Royaume des Tonga**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Roi des Tonga.

*S. M. le Roi Tupou VI, Roi du Royaume des Tonga, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Tupou VI, Roi du Royaume des Tonga, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Roi Tupou VI** (*parle en anglais*) : Comme c'est la première fois que je m'adresse à l'Assemblée générale en tant que chef de l'État, je tiens à féliciter sincèrement M. John Ashe de son élection comme Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale. Je lui garantis que la délégation des Tonga se montrera pleinement disposée à coopérer sous sa direction avisée. Je tiens également à féliciter son prédécesseur, M. Vuk Jeremić, de sa bonne gestion de la soixante-septième session. J'exprime ma gratitude au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour le leadership énergique et tenace dont il fait montre en vue d'améliorer encore davantage l'image et le travail de l'ONU face aux défis mondiaux sans précédent qu'elle rencontre.

Les Tonga se félicitent du choix du thème pour le débat général, à savoir « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain », et de l'insertion de l'ensemble des six questions thématiques sur lesquelles se pencheront les événements de haut niveau et les débats thématiques prévus au cours de la soixante-huitième session. En effet, les Tonga se joignent à d'autres petits États insulaires en développement pour affirmer que les priorités à définir dans le programme de développement pour l'après-2015 doivent, grâce à une coopération accrue entre les États Membres, tenir compte des résultats de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, qui se tiendra en 2014 au Samoa.

Les Tonga accueillent avec satisfaction la proposition d'organiser un événement de haut niveau qui traitera des besoins des femmes, des jeunes et de la société civile et contribuera aux objectifs de développement. Elles saluent la tenue de la réunion de haut niveau sur la contribution des droits de l'homme et de l'état de droit au programme pour l'après-2015 et célèbre le vingtième anniversaire de la Conférence de Vienne sur les droits de l'homme. Plus tôt cette année, les Tonga ont présenté leur deuxième examen périodique universel, qui a été adopté par le Conseil des droits de l'homme. Le prochain examen des Tonga est prévu pour 2017-2018.

La réunion de haut niveau axée sur les coopérations triangulaire et Sud-Sud, y compris sur les technologies de l'information et des communications, est considérée comme apportant une valeur ajoutée à la réalisation des objectifs de développement. Les Tonga ont accueilli au début du mois la conférence annuelle du « Pacific Islands Chapter of the Internet Society » pour célébrer l'avènement de la connexion Internet à haut débit aux Tonga. La conférence a présenté les progrès réalisés dans la région du Pacifique en matière de possibilités d'accès pour les usagers d'Internet, et expliqué comment les Tonga peuvent améliorer leur propre stratégie d'investissement pour installer le nouveau système de câble sous-marin pour Internet.

Le débat thématique sur les partenariats mérite tous les éloges, en raison notamment de l'accent mis par la conférence organisée au Samoa susmentionnée sur le thème général du développement durable des petits États insulaires grâce à un partenariat véritable et pérenne. Le deuxième débat thématique, concernant la mise en place de sociétés stables et pacifiques, est également à saluer, étant donné le chaos actuel dans lequel vit la communauté internationale. Le troisième débat thématique, portant sur le rôle de l'eau, de l'assainissement et de l'énergie durable, est tout aussi essentiel au programme de développement pour l'après-2015.

L'énergie est le fil conducteur permettant d'associer la croissance économique à une plus grande équité sociale et à un environnement porteur de prospérité à l'échelle mondiale.

L'énergie durable joue un rôle central aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), y compris de nombreux objectifs de développement qui vont bien au-delà du secteur de l'énergie – l'élimination de la pauvreté, l'augmentation

de la production alimentaire, l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration de la santé publique, le renforcement de l'éducation, la création de débouchés économiques et l'autonomisation des femmes – , tout comme elle fait partie intégrante des conditions du développement durable, y compris la viabilité environnementale. Le passage à des sources d'énergie plus viables est donc essentiel en matière de viabilité environnementale, comme de lutte contre les problèmes liés aux changements climatiques.

L'idée de créer une Base de données régionale du Pacifique pour une énergie durable pour tous vise à concentrer l'attention sur tous les projets liés à l'énergie, notamment tous les projets mis en œuvre dans le Pacifique, compte dûment tenu des meilleures pratiques ainsi que des projets dont les résultats n'ont pas été très satisfaisants.

Le manque de données utilisables dans la région crée un hiatus avec la valeur réelle de l'aide reçue de nos partenaires de développement, dont 60 % des financements destinés aux projets sont absorbés par l'assistance technique, les projets pilotes et les études préalables de faisabilité, 40 % seulement de ces fonds, et dans certains cas moins, allant à l'acquisition du matériel. La Base de données régionale du Pacifique pour une énergie durable pour tous a un objectif ambitieux en matière de mise en œuvre, dans le cadre duquel les petits États insulaires en développement du Pacifique, avec l'aide de leurs partenaires de développement, présenteront à la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement qui se tiendra en 2014 au Samoa, un processus solidement étayé indiquant comment ce projet a été réalisé, qui sera mis à la disposition de tous les groupes régionaux des Nations Unies.

Par conséquent, j'exhorte toutes les parties prenantes concernées à œuvrer de concert en vue d'élaborer et de fixer un objectif mondial commun relatif à l'énergie durable pour tous, dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015.

L'ensemble de cibles et d'indicateurs connexes accompagnant cet objectif devrait porter sur les trois dimensions du développement durable. Les trois objectifs de l'initiative Énergie durable pour tous – l'accès universel à l'énergie, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable – peuvent constituer un cadre solide susceptible d'être étoffé par la suite, même s'il faut veiller à ce que ces cibles et indicateurs soient pleinement adaptables aux différentes

circonstances et priorités aux niveaux régional, national et local.

Les Tonga félicitent le Secrétaire général de son initiative louable de convoquer en 2014 un sommet de haut niveau sur les changements climatiques et se joignent aux autres petits États insulaires en développement pour exhorter les dirigeants des pays développés à se montrer plus ambitieux dans leurs objectifs d'atténuation afin de combler rapidement et efficacement l'écart d'ici à 2020. En outre, les Tonga se joignent aux autres petits États insulaires en développement pour demander que les changements climatiques soient considérés comme une question transversale dans le contexte des objectifs de développement durable. Les océans sont une priorité thématique et doivent également figurer en bonne place dans les objectifs de développement durable et le programme pour l'après-2015.

Le Gouvernement tongan a adopté le cadre d'accélération de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement du Programme des Nations Unies pour le développement et a décidé de l'appliquer à l'OMD 6, relatif à la lutte contre les maladies non transmissibles, en étendant quelques applications à l'OMD 1, relatif à la pauvreté et à l'OMD 3, relatif à l'égalité des sexes.

Les cinq interventions essentielles suivantes ont été érigées par les Tonga en priorités dans la lutte contre les maladies non transmissibles : accroître l'offre alimentaire au niveau local et créer des débouchés rémunérateurs pour les femmes et les catégories vulnérables; fournir des services de traitement en milieu hospitalier, avec dépistage des facteurs de risque spécifiques à chaque maladie; revoir la législation, les ordonnances connexes et les politiques touchant à l'alimentation, au tabac, au kava, à l'alcool et à l'exercice physique; préconiser des modes de vie sains dans le cadre d'une action au niveau des églises et des lieux de travail; et appuyer les ressources existantes.

Le cadre d'accélération de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement des Tonga a déjà été mis au point et est prêt à être mis en œuvre. Par ailleurs, il va dans le sens de l'appel lancé par les petits États insulaires en développement en faveur d'un traitement prioritaire des maladies non transmissibles et des autres nouveaux problèmes de santé dans le programme de développement pour l'après-2015.

Les Tonga se joignent aux autres délégations de la communauté internationale pour appeler instamment à un règlement rapide et pacifique de la situation en Syrie.

En ce qui concerne les questions régionales pertinentes, les Tonga font leurs opinions exprimées dans le communiqué des Iles Marshall, c'est-à-dire le document final de la réunion annuelle des dirigeants du Forum des îles du Pacifique, qui s'est tenue ce mois-ci.

Que Dieu continue de bénir et de guider les États Membres de l'ONU dans les travaux d'importance cruciale qui les attendent.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Roi des Tonga de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*S. M. le Roi Tupou VI, Roi du Royaume des Tonga, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali**

**Le Président par intérim** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Mali.

*M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Keita** : Qu'il me soit permis tout d'abord d'adresser au Président Ashe les chaleureuses félicitations de la délégation malienne pour son élection à la présidence de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale. Le choix porté sur sa personne est assurément la reconnaissance de ses qualités de diplomate chevronné, mais aussi un hommage rendu à son pays, Antigua-et-Barbuda. Qu'il soit assuré que ma délégation est totalement disposée à œuvrer au plein succès de nos travaux.

Je saisis cette occasion pour féliciter également son prédécesseur, S. E. M. Vuk Jeremić, de la Serbie, pour la manière remarquable avec laquelle il a conduit les travaux de la soixante-septième session. Qu'il me soit permis également de réitérer au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, notre haute appréciation des efforts

louables qu'il ne cesse de déployer pour la réalisation des nobles objectifs de notre Organisation commune.

Quelques semaines après mon accession à la plus haute charge de l'État du Mali en qualité de troisième Président élu de la République depuis l'ouverture démocratique, c'est pour moi un insigne honneur que de m'adresser à cette auguste Assemblée. D'ores et déjà, je puis assurer l'Assemblée de ma détermination inébranlable de défendre les idéaux de notre Organisation, fondés sur des valeurs de paix, de sécurité, de justice et de développement, des valeurs contenues dans le serment que j'ai prêté devant les Maliens.

Je viens devant l'Assemblée pour témoigner la reconnaissance de mon peuple envers l'ensemble de la communauté internationale pour son soutien inestimable à mon pays, le Mali, qui a recouvré aujourd'hui sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire. Du haut de cette tribune et au nom de l'ensemble du peuple malien, je rends hommage à l'action de l'ensemble du système des Nations Unies, particulièrement au Conseil de sécurité qui, à travers quatre résolutions et plusieurs déclarations, a condamné l'agression terroriste djihadiste subie par mon pays, et a réaffirmé son attachement à l'unité et à l'intégrité territoriale du Mali, mon pays. Le Conseil de sécurité a autorisé le déploiement de forces internationales pour appuyer les forces armées maliennes dans la difficile tâche de recouvrer les deux tiers de notre pays occupés par des groupes terroristes.

Permettez-moi de dire ici ma gratitude envers l'UNESCO pour son engagement auprès du Mali à travers la condamnation ferme de la destruction des mausolées et autres sites historiques du patrimoine culturel de l'humanité à Tombouctou et Gao. Le Maroc, pays frère, présidait alors le Conseil de sécurité. Je voudrais, à ce titre, remercier S.M. le Roi Mohamed VI pour l'importante contribution du Maroc qui, dès les premières heures de l'occupation du Mali, a condamné cette agression dont nous avons été victimes, et a apporté une aide humanitaire d'urgence à nos populations.

C'est aussi le lieu de rendre un vibrant hommage à la France et à son Président, François Hollande, pour le déclenchement de la salvatrice opération militaire Serval, qui a stoppé l'avancée des extrémistes jihadistes vers le sud du Mali. Je ne serais pas ici aujourd'hui sans son intervention.

Qu'il me soit également permis de remercier la Communauté économique des États de l'Afrique de

l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine et l'Organisation de la coopération islamique pour leur sollicitude et leur engagement constants dans la recherche de solutions durables à la crise malienne. Je tiens particulièrement à saluer le leadership de S. E. M. Alassane Ouattara, Président de la Côte d'Ivoire et Président en exercice de la CEDEAO pour son engagement constant auprès du peuple malien, ainsi que le Président Blaise Compaoré, Président du Burkina Faso, médiateur de la crise malienne, et S. E. M. Goodluck Ebele Jonathan, co-médiateur de la crise malienne, pour leurs efforts constants en vue de trouver des solutions à la crise qui a secoué mon pays. Nous remercions également le Président Boni Yayi qui a été également Président de l'Union africaine. Durant tout son mandat, il a consacré un temps incommensurable à la résolution de la crise malienne. Qu'il soit remercié ici.

Je fais ici également une mention spéciale du Président du Tchad, notre frère Idriss Deby Itno. Son pays a engagé 2000 hommes au Mali, parmi lesquels beaucoup sont tombés. Que tous les fils du Tchad tombés au Mali trouvent ici ma pieuse inclination sur leurs tombes. Ils ont sacrifié leur vie pour le salut du Mali. Qu'ils en soient remerciés.

Je voudrais également rendre hommage au président Mahamadou Issoufou et au vaillant peuple du Niger pour l'accueil remarquable et fraternel qui a été réservé aux nôtres, ce qui a permis de soulager bien des souffrances. Je voudrais également m'incliner devant la mémoire de tous nos frères nigériens qui sont tombés sur le champ d'honneur lors des attaques d'Agadez et d'Arlit, attaques perfides et sauvages.

Je pense également qu'un hommage doit être rendu au Président Abdelaziz Bouteflika d'Algérie. Le peuple algérien frère a toujours été auprès du Mali, une histoire vieille d'amitié entre deux peuples, et cette fois-ci également, cela s'est vérifié. L'Algérie a aidé le Mali singulièrement dans la crise humanitaire aigüe que nous avons connue. L'assistance algérienne ne nous a pas fait défaut. Cela était attendu et cela a été. Je voudrais également saisir cette occasion pour dire que l'Algérie et le Mali sont deux pays frères liés par des relations solides d'amitié et d'histoire commune.

Au peuple mauritanien et à S. E. M. le Président Mohamed Ould Abdel Aziz, je voudrais dire également ma reconnaissance pour l'engagement à nos côtés des troupes dans la traque des groupes jihadistes qui ont longtemps écumé le nord du Mali. Je présente aux familles mauritaniennes également qui ont été

endeuillées par les attaques jihadistes nos sincères condoléances et notre émotion. Dans la forêt de Ouagadougou, près de Tombouctou, beaucoup sont tombés de nos frères mauritaniens.

Enfin à l'Union européenne et à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux, je voudrais ici dire que le peuple malien est reconnaissant de la fabuleuse mobilisation internationale dont notre pays a fait l'objet et qui nous a permis de surmonter la crise et fait que je sois ici aujourd'hui devant vous. Je pense également que le retour de la paix au Mali nous permet aujourd'hui d'envisager l'avenir de manière sereine, de manière raisonnable, de manière confiante, et de dire que la lutte contre le narcotrafic et le jihadisme sous toutes ses formes est une lutte permanente à laquelle nous sommes dédiés, et je félicite l'Assemblée d'être à nos côtés pour la poursuivre.

Je salue la mémoire de tous ceux des nôtres qui sont tombés et de tous ceux qui sont venus, amis du Mali, qui sont tombés sur le champ d'honneur pour la sauvegarde de nos pays, mais également pour l'avenir de nos enfants d'ici et d'ailleurs. J'adresse également mes pensées les plus pieuses à tous ces héros civils, anonymes, hommes, femmes qui ont perdu la vie au Mali. Je pense à tous ces blessés, ces femmes violées, ces amputés, qui ont subi le joug de la barbarie pendant d'interminables mois, et qui sont restés debout pour le Mali, malgré toutes les humiliations et les intimidations dont ils ont fait l'objet.

Je ne peux clore ce chapitre de gratitude sans avoir une pensée compassionnelle pour toutes les familles des otages algériens, français et autres, qui sont encore détenus par des groupes jihadistes dans la bande sahélo-saharienne, y compris dans le septentrion malien. Je peux vous dire que nous ne ménagerons aucun effort pour accélérer leur libération, et cela en étroite collaboration avec les pays concernés.

Le Mali est de retour. Oui, avec l'appui des pays amis, le Mali est debout et tourne la page la plus sombre de son histoire. Elle a été marquée par neuf mois de graves violations des droits humains, de pillages, et de destruction de sites et monuments culturels et historiques uniques, patrimoine de l'humanité. Aujourd'hui, que de chemin parcouru! Le Mali a recouvré sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire national, et riche de sa diversité culturelle, il s'est engagé aujourd'hui sur le chemin de la réconciliation nationale. Un processus de dialogue pour la paix et la réconciliation nationale

a été entamé, à travers l'Accord préliminaire de Ouagadougou, signé le 18 juin 2013.

La transition qui s'était ouverte en mars 2012 à la suite du coup d'état a pris fin en août dernier après une élection présidentielle tenue sur l'ensemble du territoire, et reconnue crédible et transparente par l'ensemble de la communauté internationale. À travers ce processus électoral exemplaire, les Maliennes et les Maliens ont ainsi fortement rappelé leur attachement à la démocratie et à l'ordre constitutionnel. Pour parachever ce processus, mon gouvernement s'est engagé sans tarder à tenir les élections législatives le 24 novembre prochain pour le premier tour, et le 15 décembre 2013 pour le second tour.

En tant que Président investi de la confiance de l'ensemble du peuple malien, je mesure l'immensité des défis à relever et des aspirations profondes de mes compatriotes à la paix, à la réconciliation nationale et au développement économique et social. Sitôt investi Président, j'ai pris l'initiative de rencontrer à Bamako les chefs des groupes armés du nord pour discuter et leur rappeler les principes sacro-saints du respect de l'intégrité territoriale du Mali et de la laïcité de notre État. Je leur ai fait connaître ma disponibilité à organiser un dialogue politique franc, constructif, inclusif où tout sera discuté à l'exception de toute forme d'indépendance ou d'autonomie.

Mon message a été entendu, et nous nous engageons très bientôt dans un dialogue pour un règlement définitif des crises dans le nord de mon pays. Dès à présent, je veux relancer le dialogue intra- et intercommunautaire pour recréer les conditions du vivre ensemble, du vivre en commun entre toutes les Maliennes et tous les Maliens. Des états généraux de la décentralisation seront convoqués en vue de créer les conditions nécessaires à un transfert effectif de compétences et de ressources aux collectivités territoriales sur l'ensemble du pays. Par la suite, le Gouvernement tiendra les assises nationales du nord-Mali.

D'ores et déjà, dans la perspective des discussions à venir avec les groupes armés, et dans le but de créer les conditions d'un apaisement, il a été procédé à la mise en œuvre des mesures de confiance énoncées par l'Accord préliminaire de Ouagadougou, d'où mon incompréhension d'entendre que la rébellion a décidé de suspendre les négociations, ce qui est une violation flagrante de l'Accord dit de Ouagadougou. Nous en parlerons. À cet égard, la Commission Dialogue et réconciliation sera reconvertie en Commission

Dialogue, vérité et réconciliation, en vue de panser les plaies encore béantes de la société malienne.

Les crises cycliques dans les régions septentrionales du Mali trouvent leur explication profonde dans les conditions de vie précaires de nos populations et la pauvreté générale.

Un Ministère de la réconciliation nationale et du développement des régions du nord a été créé par moi, dès mon arrivée aux affaires, en vue d'accélérer le développement en matière de santé, d'éducation et d'infrastructures.

Je suis heureux de constater que la communauté internationale a compris ces enjeux et je tiens en cette occasion à exprimer ma profonde et sincère gratitude à tous les amis du Mali qui se sont engagés le 15 mai, dans un élan fabuleux de solidarité exceptionnelle, à soutenir la mise en œuvre du Plan pour la relance économique durable du Mali.

Avec l'appui de la communauté internationale, le Mali s'attelle résolument à la consolidation de la paix, à la réconciliation nationale, à la refondation des forces de défense et de sécurité, à la reconstruction des régions septentrionales dévastées par les forces terroristes et djihadistes, à l'approfondissement de la gouvernance institutionnelle ainsi qu'à la relance économique de notre pays. Dans le cadre de la bonne gouvernance, une place de choix a été faite à notre justice. Le premier ministère, après le bureau du Premier Ministre, est en effet celui de la justice, c'est dire notre dévouement à faire du Mali un état de droit véritable et non factice.

Le Mali revient de loin, mais il est désormais là. Il est là et il veut jouer son rôle – et tout son rôle. Cependant, la situation que vit notre pays, je dois le dire, est symptomatique des défis auxquels tous les pays de la région du Sahel sont confrontés, notamment les pires formes de la criminalité transfrontalière organisée, y compris le trafic de drogue, d'êtres humains, d'armes en tous genres, dont certaines, très sophistiquées, proviennent des arsenaux libyens, à la suite de la chute du régime de Kadhafi. Ainsi, malgré l'espoir suscité par les succès des opérations menées à travers l'action conjuguée de l'opération Serval, des troupes de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine, désormais Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA), et des forces de sécurité et de défense du Mali, le déplacement de groupuscules armés se poursuit dans notre sous-région, et de territoire en territoire – comme on le

voit aujourd'hui dans le sud d'un de nos pays voisins. Cela représente pour nous, et pour l'ensemble de la communauté internationale, une menace sérieuse pour la stabilité et l'intégrité territoriale du Mali, ainsi que pour la paix et la sécurité de toute la région du Sahel.

C'est dans ce contexte que la MINUSMA a été déployée, pour soutenir les forces armées et de sécurité du Mali. Cette mission se déroule avec succès et nous félicitons l'ONU – et en particulier le Conseil de sécurité – d'avoir eu cette initiative.

Notre pays est à la croisée des chemins. Il y a quelques mois seulement, personne n'aurait pu penser que nous serions ici devant l'Assemblée aujourd'hui. Je voudrais donc saisir cette occasion pour réitérer notre engagement à œuvrer sans relâche à la mise en œuvre de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel, dont nous avons pris connaissance hier, à l'occasion d'une réunion de haut niveau sur le Sahel. En raison de la complexité et de la gravité de la situation au Sahel, ma délégation accueille favorablement le rapport (S/2013/354) présenté par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Romani Prodi, qui nous a paru conforme à la situation et susceptible de nous permettre de sortir de la situation que nous vivons aujourd'hui dans l'ensemble de nos pays.

C'est le lieu pour moi de souligner avec force que la résolution durable de la situation au Sahel requiert une coopération renforcée et dynamique entre tous les États de la bande sahélo-saharienne, pour lutter contre l'extrémisme religieux et le crime organisé. Pour sa part, le Mali, sous mon leadership, entend résolument œuvrer à la redynamisation des mécanismes de coopération sous-régionaux existants. De même, l'accompagnement de la communauté internationale s'avère indispensable dans la lutte contre le terrorisme transnational dans l'ensemble du Sahel.

Les enjeux sont énormes et la menace terroriste prend des proportions inquiétantes, au point qu'aucun pays n'est à l'abri d'actes violents et barbares. Les attentats survenus récemment à Nairobi, au Kenya, en sont l'illustration la plus infâme. Mon pays, qui se remet peu à peu des atrocités commises par des groupes terroristes djihadistes alliés aux narcotrafiquants, réitère sa ferme condamnation du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Je présente au nom du Mali mes condoléances les plus sincères au Gouvernement et au peuple du Kenya, pays frère.

La délégation malienne se réjouit particulièrement du thème central du débat général de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, intitulé « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain ». La pertinence de ce thème repose, incontestablement, sur les incertitudes du monde d'aujourd'hui, qui résultent de l'instabilité économique et financière internationale, de l'accentuation de la pauvreté, de la dégradation continue de l'environnement et de la multiplication des catastrophes naturelles. Nous avons subi, récemment encore, des inondations, qui ont causé au moins une cinquantaine de morts dans mon pays.

En effet, 10 ans après l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les chefs d'État et de gouvernement, réunis ici même en septembre 2010, dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours de cette initiative, ont exprimé de vives préoccupations face aux résultats insuffisants. Force est de constater qu'à ce stade, le chemin à parcourir pour l'atteinte des objectifs reste long. À cet égard, il est crucial de jeter un regard critique sur les faiblesses constatées, afin de poser les jalons d'un développement durable.

L'une des insuffisances du programme des OMD qui a retenu notre attention est le déficit d'engagement concernant l'objectif 8. Il porte sur la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. Sans l'instauration d'un système commercial et financier ouvert et équitable, sans le respect des promesses faites aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement – comme vient de l'évoquer notre homologue samoan –, face à ce déficit d'assistance, donc, il est à craindre que nous allions vers un nouveau constat d'échec. Face à cette situation, le Mali encourage l'adoption d'un programme de développement unique et consolidé pour l'après-2015, dont la cible prioritaire sera, à terme, l'élimination de la pauvreté et la promotion de la durabilité économique, sociale et environnementale. Cette vision a été dictée par l'urgence des défis et la rareté des ressources disponibles.

Dans la ligne droite de mes illustres prédécesseurs, je réaffirme ici et maintenant ma détermination la plus ferme à défendre les idéaux de paix, de sécurité et de justice qui caractérisent notre Organisation. Pour ce qui est de l'Afrique, le Mali est vivement préoccupé par la situation en Centrafrique, en République Démocratique du Congo, en Égypte et en Libye, et exprime sa ferme

condamnation de la violence comme mode d'expression politique. Le Mali se félicite des progrès enregistrés sur la voie de la reconstruction et de la réconciliation nationale au Libéria, en Sierra Leone et en Guinée-Bissau.

Au Moyen-Orient, nous sommes fortement préoccupés par la poursuite des violences meurtrières en Syrie, avec son lot quotidien de désastres humanitaires. À ce titre, nous condamnons avec fermeté l'utilisation d'armes chimiques sur ce théâtre d'opérations. Le Mali appelle les parties concernées à privilégier des solutions politiques négociées, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

Nous encourageons les pourparlers israélo-palestiniens en cours, et invitons toutes les parties à prendre les mesures voulues pour instaurer un climat de confiance et engager des négociations directes en vue de parvenir à une paix juste, globale et durable reposant, notamment, sur les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Je saisis cette occasion pour réaffirmer la solidarité et le soutien total du peuple et du Gouvernement maliens au peuple palestinien, dans sa lutte légitime pour l'exercice de son droit inaliénable à la souveraineté.

Je voudrais me réjouir des mesures prises ces dernières années par l'Organisation des Nations Unies visant à apporter des changements qualitatifs dans les domaines prioritaires du développement, de la paix et de la sécurité collective, des droits de l'homme et de la réforme de notre Organisation. Malgré les progrès réalisés, beaucoup reste à faire en ce qui concerne, notamment, la réforme nécessaire du Conseil de sécurité et la revitalisation de l'Assemblée générale. Nous devons poursuivre nos efforts afin que l'Assemblée générale, principal organe délibérant de l'Organisation, occupe une position centrale, dotée de moyens lui permettant de mettre en œuvre ses résolutions.

S'agissant de la réforme du Conseil de sécurité, le Mali réitère son adhésion au Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte adoptée par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, et appuie la revendication légitime de l'Afrique de disposer désormais de deux sièges permanents et de cinq sièges non permanents au sein du Conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité ainsi réformé refléterait sûrement mieux les réalités géopolitiques du monde actuel, et réparerait l'injustice faite à l'Afrique, seule région du monde ne disposant pas d'un siège permanent au Conseil de sécurité.

Le Mali est de retour. Le Mali reprend sa place, toute la place qui lui revient, à hauteur de son histoire, dans le concert des nations libres et démocratiques. Le peuple malien est prêt à prendre sa part, toute sa part, dans l'édification d'un monde de paix, de tolérance, de liberté, de justice et de démocratie. Les Maliennes et les Maliens restent convaincus que c'est dans cette voie que nous, dirigeants du monde, poserons les jalons d'un développement durable pour nos peuples et épargnerons aux générations présentes et futures les fléaux de la guerre. Telle est notre vocation. Tel nous le ferons, inshallah.

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Mali de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Point 8 de l'ordre du jour (suite)**

##### **Débat général**

##### **Allocation de M. Khudheir Mussa Al-Khuzai, Vice-Président de la République d'Iraq**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Vice-Président de la République d'Iraq.

*M. Khudheir Mussa Al-Khuzai, Vice-Président de la République d'Iraq, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Khudheir Mussa Al-Khuzai, Vice-Président de la République d'Iraq, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Al-Khuzai** (Iraq) (*parle en arabe*) : C'est avec grand plaisir que je participe à la présente session de l'Assemblée générale pour débattre d'une question importante et d'actualité, à savoir le développement durable après 2015, dont les objectifs pourront, je l'espère, être réalisés par tous.

Après avoir surmonté les graves conséquences des politiques économiques, politiques et sociales de l'ancien régime, qui, au lieu de reposer sur des bases scientifiques, se faisaient au gré des caprices personnels du régime, l'Iraq s'est employé à traduire en actions pratiques concrètes les objectifs arrêtés par les dirigeants de la planète en 2000, notamment les huit objectifs du

Millénaire pour le développement, par l'adoption de plans, de stratégies et de lois d'exécution établissant les mécanismes nécessaires à la réalisation de l'essence d'un développement durable, à savoir une action sur les trois dimensions complémentaires de l'économie, de l'environnement et de l'action sociale.

S'agissant des politiques financières et monétaires, l'Iraq s'est attelé à des mesures permettant d'accroître les flux financiers destinés au budget public, jusqu'à hauteur, selon nos prévisions, d'environ 150 milliards de dollars en 2015, dont 40 % sont prévus pour les dépenses d'investissement nécessaires à la fourniture des services de base, à l'amélioration des infrastructures et au renforcement de l'économie du pays.

Bien que le secteur économique iraquien enregistre également une croissance soutenue grâce au plan de développement pour la période 2013-2017, le pétrole reste toujours le principal moteur de l'économie et le stimulus des autres secteurs, du fait de l'importance des ressources pétrolières et gazières, dont les réserves estimées dépassent de très loin les estimations de réserves confirmées. En effet, les estimations chiffrent respectivement à 250 milliards de barils et à plus de 7 billions de mètres cubes les réserves de pétrole et de gaz extractibles.

Nous comptons doubler la production pétrolière d'ici à la fin du plan de développement pour la période 2013-2017, avec une hausse constante des exportations, jusqu'à près de 3 750 000 barils par jour en 2015, d'où l'accent mis dans le plan de développement 2010-2014 sur la viabilité environnementale et l'économie verte en Iraq, et la définition, dans ce plan ainsi que dans le Plan de développement national 2013-2017, approuvé dernièrement par le Conseil des Ministres, des objectifs stratégiques suivants.

Premièrement, nous entendons adopter une stratégie d'atténuation de la pauvreté – l'un des éléments clefs de la réalisation du développement durable – pour que le taux de pauvreté, tombé de 23 % en 2007 à 19 % en 2012, puisse être encore, espérons-le, réduit à 16 % en 2017.

Deuxièmement, nous comptons réduire le taux de chômage, passé de 15 % en 2007 à 11 % en 2012, à 6 % en 2017.

Troisièmement, nous avons relevé le revenu par habitant de 3 000 dollars en 2009 à près de 6 000 dollars en 2012, ce qui représente un taux de croissance annuel

de 15,9 %, et par conséquent, le signe manifeste d'une bonne santé économique.

Quatrièmement, nous devons réduire le taux de mortalité infantile à 18 pour 1 000 naissances en 2017. Il convient de noter que, de 32 pour 1 000 naissances en 2011, ce taux a chuté à 22 pour 1 000 en 2013. Le plan vise également à réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans à 24 pour 1 000 naissances en 2017; il était de 37 pour 1 000 en 2011 avant de passer à 28 pour 1 000 en 2013.

Cinquièmement, nous voulons porter le taux d'inscription des enfants en primaire à 95 % en 2017, par rapport au chiffre de 92 % atteint en 2012.

Sixièmement, le Plan vise à faire passer le taux de scolarisation à 40 % dans l'enseignement secondaire et à 20 % dans l'enseignement supérieur d'ici à 2017.

Septièmement, le Plan doit permettre de freiner la désertification en favorisant la restauration des terres, processus qui a déjà permis de récupérer 4 millions de dunums. Nous espérons récupérer 2,5 millions de dunums supplémentaires d'ici à la fin de la période couverte par le Plan.

Huitièmement, le Plan préconise également d'utiliser les techniques d'irrigation modernes et d'accroître l'énergie latente des ressources en eau en mettant l'accent sur leur exploitation économique.

Neuvièmement, il prévoit de réduire au minimum les quantités de gaz brûlés du fait de la production de pétrole grâce à l'élaboration de stratégies de plein investissement dans ce domaine d'ici à 2015.

Dixièmement, grâce au lancement d'un programme de logement pour les populations pauvres et les populations à revenu limité, le Plan espère fournir 1 million de logements d'ici à son achèvement.

Onzièmement, le Plan national a également pour ambition de garantir l'autonomie du pays en termes de production d'électricité, qui devrait atteindre 22 000 megawatts en 2015. Cela signifie que la production dépasserait de 15 % la consommation en période de pointe, alors que la production d'électricité en 2003 était d'environ 2 500 megawatts.

Dans ce contexte, il importe selon nous de mettre l'accent sur les grands points suivants durant la soixante-huitième session.

Premièrement, l'Iraq appelle au renforcement de la coopération internationale, en particulier la

coopération Sud-Sud, et il prie la communauté internationale d'honorer ses obligations financières en vue de réaliser le développement durable.

Deuxièmement, nous sommes favorables à ce qu'on facilite les transferts de technologie vers les pays en développement, et ce, afin de réduire les écarts entre ces pays et le monde développé et de contribuer à régler les problèmes causés par le réchauffement de la planète et les changements climatiques.

Troisièmement, nous devons nous attacher à régler les problèmes liés à la rareté de l'eau, phénomène qui déstabilise certaines régions, et nous insistons sur la nécessité de répartir les ressources en eau entre États riverains de fleuves internationaux selon des quotas équitables.

Quatrièmement, nous devons accorder un appui particulièrement aux populations victimes de conflits internationaux et de sanctions économiques internationales, facteurs qui dressent des obstacles considérables sur la voie du développement durable.

Cinquièmement, nous devons faire en sorte d'éliminer les pressions causées par les modes de production et de consommation non viables, en particulier en ce qui concerne la déforestation, la rareté de l'eau, le gaspillage d'aliments et les fortes émissions de carbone.

Sixièmement, nous devons nous efforcer de mettre en place des institutions efficaces et responsables; de promouvoir l'état de droit, le droit de propriété et la liberté d'expression et d'information; d'administrer efficacement la justice; et de lutter contre la corruption.

Septièmement, il nous faut veiller à ce que le programme de développement pour l'après-2015 soit empreint d'un esprit nouveau de solidarité, de responsabilité, de coopération et d'intégration fondé sur une compréhension commune de l'humanité et sur le respect mutuel, grâce à une participation accrue des femmes, des pauvres, de la société civile, des gouvernements locaux, du monde universitaire, des institutions philanthropiques et des organisations caritatives.

Huitièmement, nous devons plaider pour que les gouvernements jouent un rôle phare dans le domaine de l'éducation et pour que soit reconnu le fait que l'éducation est une responsabilité commune des familles, des communautés locales et des organisations de la société

civile, qui doivent toutes contribuer à la développer et à améliorer l'enseignement et les moyens éducatifs.

Neuvièmement, outre la coopération et l'intégration internationales, qui doivent contribuer à régler les problèmes rencontrés dans le domaine du développement durable et à faire reculer l'extrême pauvreté, il faut faire de l'élimination de la violence à l'encontre des femmes, de l'égalité des sexes et de l'accès des femmes à un travail décent et à des postes de décision des priorités pour réaliser des objectifs de développement durable au-delà de 2015. Nous devons en outre garantir aux femmes une sécurité économique et sociale globale.

Dixièmement, nous devons souligner l'importance des normes existantes dans le domaine des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne le droit des victimes aux réparations et à la justice en cas de violations des droits de l'homme.

Onzièmement, nous attendons avec intérêt la fin des travaux du Groupe de travail sur le financement du développement créé par la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, ainsi que l'établissement de fondations solides afin que le financement des objectifs de développement durable et du programme de développement pour l'après-2015 soit viable et prévisible.

Il convient cependant de souligner qu'avant ou après 2015, aucun développement ne sera possible tant que persistera le terrorisme organisé qui se nourrit du sang des innocents auxquels il ôte la vie. L'extrémisme est le moteur de ce fléau, la mort en est son art, la violence son moyen, la haine sa culture et le massacre insensé et aveugle sa distraction. Ce phénomène exige que le monde entier prenne position de manière ferme et pragmatique pour faire face à l'agression brutale, féroce, folle et extrêmement grave qu'est le terrorisme. La coopération internationale doit s'atteler à tarir les ressources financières, intellectuelles et militaires du terrorisme afin de débarrasser l'humanité de ce fléau et l'univers de ses effets ainsi que des dangers et des problèmes qu'il cause. Nous rappelons également qu'aucun développement durable ne sera possible tant que les tambours de la guerre résonneront dans plus d'un endroit dans le monde, parce que les notions de paix, de développement et de vie sont incompatibles avec la volonté de répandre la mort, la guerre et le génocide. Le développement est également impossible en l'absence de paix et de sécurité. Il n'y aura donc pas de stabilité politique ou de développement social tant que l'on ne

parviendra pas à instaurer la coexistence pacifique, la sécurité et la stabilité pour permettre aux êtres humains de se reposer et de s'abriter.

Fort de tout ce qui précède, l'Iraq continue d'appeler au règlement pacifique de tous les conflits où sévit la loi des armes, du sang et de la mort et où la population est témoin de campagnes de destruction, et de déployer des efforts à cette fin. En effet, la logique de la force ne peut aboutir à la paix, et les machines de mort ou de guerre ne peuvent instaurer la sécurité ni favoriser la croissance et le développement.

C'est pourquoi l'Iraq, dont la population a connu des souffrances indescriptibles et subi les horreurs de la guerre causée par l'inconscience et la démence de l'ancien régime de Saddam, est profondément préoccupé par l'aggravation de la situation en Syrie et par les tensions le long de sa frontière avec ce pays, longue de plus de 600 kilomètres. C'est la raison pour laquelle nous considérons le conflit armé syrien comme une grave menace à notre sécurité, à notre stabilité et à l'intégrité de notre territoire et de notre peuple. Aussi avons-nous tenu à proposer une initiative en vue de régler la crise syrienne par des moyens politiques et d'éviter ainsi qu'une catastrophe humanitaire dévastatrice ne se produise dans ce pays voisin et le long de nos frontières au risque d'anéantir toute perspective de développement, de stabilité et de prospérité pour l'Iraq et les autres États de cette région vitale pour le reste du monde.

C'est pourquoi j'invite l'Assemblée à appuyer l'initiative iraquienne, au service de la paix, de la sécurité et de la stabilité. Sinon cela mènera la région vers l'inconnu au moment où elle redoute que n'éclate une guerre régionale à grande échelle dont l'étincelle pourrait sembler petite ou l'être au départ, mais dont personne ne connaît l'ampleur, la direction, la trajectoire ni la durée. On ne peut donc espérer de développement durable, de stabilité ni de prospérité dans une région qui est, à la base, fragile et instable, explosive et complexe. Voilà le message que le Gouvernement et le peuple iraqiens adressent à l'Assemblée.

Après la chute du régime dictatorial, l'Iraq a suivi une politique qui se caractérise par des mécanismes démocratiques, seul moyen d'assurer un transfert pacifique du pouvoir. Il a foi dans l'être humain, sa liberté, sa dignité et ses droits. Mon pays a également adopté une politique d'ouverture dans les relations extérieures avec le monde entier. Il recherche les points communs et transcende les divergences de vues, en suivant le principe d'un dialogue positif fondé sur

la justice, la coopération responsable avec les États voisins, la région et le monde.

Nous sommes également fermement convaincus de l'efficacité des solutions pacifiques à tous les problèmes existants entre les peuples, les États et les gouvernements. Nous rejetons la violence, le terrorisme et l'agression, d'où qu'ils proviennent. Au niveau national, nous appelons à la tolérance, à la réconciliation nationale, à la coopération pour faire le bien, afin d'assurer la coexistence pacifique, la coexistence au niveau local, la paix sociale et la stabilité. Ces principes ont été adoptés par la Conférence nationale pour la paix sociale, qui a eu lieu récemment à Bagdad, et ils ont été signés, de même que le document relatif à l'honneur national, par la majorité des dirigeants iraqiens et des dignitaires du pays.

L'Iraq a souffert pendant plus de deux décennies de sanctions internationales en raison de l'invasion de l'État frère du Koweït par le précédent régime. Le nouvel Iraq a réussi, par sa coopération avec la communauté internationale et par le développement de relations fraternelles avec le Koweït voisin, à surmonter les effets de ces sanctions et à œuvrer avec le Conseil de sécurité à l'adoption le 27 juin de la résolution 2107 (2013), par laquelle le Conseil rapporte les mesures prises à l'encontre de l'Iraq en vertu du Chapitre VII. Ainsi, les crises et problèmes dont ont souffert ces deux pays frères, l'Iraq et le Koweït, font désormais partie du passé. Ensemble, nous aspirons aujourd'hui à aller de l'avant, pour construire le présent, afin qu'il soit un point de départ et une base solide pour un avenir prospère pour les générations futures, qui aura des répercussions positives sur l'ensemble de la région.

Notre foi dans la fraternité ne nous empêche pas de défendre le droit de ceux qui sont victimes d'injustice, des défavorisés et des opprimés, ni d'être solidaires de la cause des enfants de notre Oumma arabe et islamique juste, en faisant entendre notre voix pour défendre leurs droits, leur humanité et leurs causes. Au premier rang de nos préoccupations figure la cause du peuple palestinien qui continue de souffrir d'une répression systématique, d'une colonisation constante qui viole ses droits et menace son identité et son existence. Le monde et ses institutions internationales doivent par conséquent jouer leur rôle et assumer leurs responsabilités afin de faire triompher un peuple qui ne demande rien d'autre que le droit, la liberté, la justice, l'indépendance et l'édification d'un État palestinien viable, faute de quoi

la région du Moyen-Orient restera exposée aux tensions et à l'instabilité.

Afin que nous puissions et que le Moyen-Orient puisse vivre en paix et connaître la sécurité, nous plaidons pour la création d'une zone exempte d'armes nucléaires Moyen-Orient, et affirmons qu'il est nécessaire d'organiser au plus vite la conférence d'Helsinki sur la création de cette zone. En effet, l'échec des efforts internationaux dans ce domaine nuira à la crédibilité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, provoquant ainsi une course aux armements, une intensification de la violence et des tensions et la multiplication des obstacles.

Bien que l'ONU soit le cadre de coopération internationale convenu dans lequel nous devons tous parvenir à régler les problèmes et à relever les défis auxquels nous sommes confrontés, au moyen des négociations multilatérales, nous considérons que le moment est venu de réformer ses organes, et, en premier lieu, le Conseil de sécurité, organe principal responsable du maintien de la paix et de la sécurité internationales, afin qu'il soit en accord avec les aspirations des peuples du monde au XXI<sup>e</sup> siècle, et plus représentatif, plus transparent, plus crédible et plus apte à s'attaquer aux problèmes.

Pour terminer, je saisis cette occasion pour adresser à l'Assemblée, au nom du peuple et du Gouvernement irakiens, nos remerciements appuyés et notre très grande appréciation à tous ceux qui ont contribué à aider l'Iraq à se libérer du fardeau du Chapitre VII. Nous souhaitons à tous les peuples du monde une vie libre, digne, sûre et paisible et un bel avenir prometteur et prospère.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République d'Iraq de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Khudayr al-Khuzai, Vice-Président de la République d'Iraq, est escorté de la tribune.*

**Allocution par M. Manuel Domingos Vicente, Vice-Président de la République d'Angola**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République d'Angola.

*M. Manuel Domingos Vicente, Vice-Président de la République d'Angola, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Manuel Domingos Vicente, Vice-Président de la République d'Angola, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Vicente** (Angola) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Au nom du Président de la République d'Angola, S. E. M. José Eduardo dos Santos, que j'ai l'honneur de représenter devant l'Assemblée, je voudrais féliciter l'Ambassadeur John William Ashe de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session, et de l'assurer de l'appui de mon pays dans l'accomplissement de cette importante et noble mission.

Je tiens également à exprimer notre gratitude à S. E. M. Vuk Jeremić pour l'efficacité avec laquelle il a dirigé les travaux de la précédente session. Par ailleurs, nous saluons le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de son dévouement à la cause de l'Organisation.

La présente session de l'Assemblée générale se tient dans un climat international complexe, où l'intervention de la communauté internationale est nécessaire pour apporter des solutions durables à des conflits qui constituent de graves menaces à la paix et à la sécurité internationales. La prévalence des conflits armés et leurs conséquences sur les populations, le terrorisme, le crime organisé et le trafic de drogue, la piraterie maritime, l'écodélinquance et le pillage des ressources, ainsi que l'extrême pauvreté, les privations et la faim sont autant de problèmes qui requièrent une attention prioritaire de la part de l'Organisation. L'Angola réaffirme l'importance du rôle de l'ONU en tant que force motrice des efforts mondiaux pour préserver la paix, la stabilité et le développement socioéconomique, et il importe donc de renforcer ses capacités en matière de prévention des conflits et de gestion des crises.

Mon pays continuera de contribuer activement aux efforts de paix et d'assumer des responsabilités au niveau international, en particulier s'agissant de l'Afrique, ainsi que dans un cadre régional et au sein des groupes économiques et politiques dont il fait partie, notamment la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Communauté des pays de langue portugaise, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de la Commission du golfe de Guinée.

À cet égard, l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, signé à Addis-Abeba en février, constitue à la fois le mécanisme le plus approprié pour résoudre pacifiquement le conflit qui sévit dans l'est de la République démocratique du Congo et la meilleure garantie de stabilité régionale et de maintien de la paix, de la sécurité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo. Nous appelons de nouveau les signataires à respecter leurs engagements, et condamnons les menaces que des forces nuisibles continuent de faire peser sur les populations civiles, en particulier dans la ville de Goma et ses environs.

Dans le cadre des efforts mondiaux en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales, nous rappelons à quel point il importe de revitaliser le système des Nations Unies, en particulier grâce à une réforme du Conseil de sécurité, qui doit s'adapter aux réalités du monde actuel par un accroissement du nombre de ses membres permanents afin que toutes les régions soient équitablement représentées.

Nous exprimons notre profonde préoccupation face à l'escalade de la violence en Égypte, et nous nous faisons l'écho de l'appel à la modération lancé aux autorités de transition. Nous exhortons l'Union africaine et la communauté internationale à continuer d'œuvrer en faveur d'une solution à la crise que traverse ce pays.

Le conflit syrien fait peser un risque sur la paix et la sécurité internationales, et la violence exacerbe gravement la situation humanitaire dans la région. Nous appelons la communauté internationale à agir d'urgence pour parvenir à une solution pacifique du conflit grâce à la médiation de l'ONU et de la Ligue arabe, et exigeons le respect des droits fondamentaux des civils.

Le conflit israélo-palestinien est l'un des plus anciens de notre planète, et l'un de ceux qui continuent à confondre la communauté internationale. L'Angola appuie les efforts de médiation entrepris par le Secrétaire d'État des États-Unis, M. John Kerry, et espère que le dialogue reprendra et qu'un accord sera conclu entre la Palestine et Israël pour que cette impasse se transforme en une paix durable et en la création d'un État palestinien indépendant sur la base des frontières de 1967, vivant côte à côte avec l'État d'Israël en toute sécurité.

Nous notons avec préoccupation la lenteur des progrès réalisés dans le règlement de la question du Sahara occidental, et exhortons les parties à poursuivre les négociations sous les auspices de l'ONU, pour que le peuple du Sahara occidental puisse exercer son droit à l'autodétermination.

L'Angola salue la normalisation du cadre juridique et constitutionnel de divers pays africains qui, après de tumultueuses périodes d'instabilité, ont organisé avec succès des élections libres et régulières, et avancent aujourd'hui dans la mise en place d'un État démocratique, l'instauration l'état de droit et la promotion du développement socioéconomique. À cet égard, nous nous félicitons de l'élection démocratique du Président Ibrahim Keita au Mali, et exprimons notre solidarité à l'égard du processus de réconciliation et de reconstruction du pays. Nous félicitons en outre les pays qui montrent des signes d'évolution positive et qui, en dépit de situations instables, s'emploient à mettre en œuvre des accords pour régler les crises et normaliser leurs cadres constitutionnels. Je pense notamment à la Guinée-Bissau, à Madagascar, à la Somalie, au Soudan et au Soudan du Sud. Nous appelons l'ensemble de la communauté internationale à étayer les efforts que ces pays déploient pour instaurer la paix et la stabilité.

Six ans après le début de la crise financière internationale, qui a eu de graves conséquences pour l'économie mondiale, nombre de pays sont en proie à de sérieuses difficultés pour financer leurs programmes de croissance économique et mobiliser les ressources nécessaires au développement afin d'améliorer les conditions de vie et de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Cette situation est encore plus problématique pour les pays en développement, en particulier en Afrique, où conflits armés et pauvreté vont souvent de pair.

Dans ce contexte, le Gouvernement angolais considère l'examen du thème de la présente session de l'Assemblée générale, « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain », comme extrêmement important et espère qu'il contribuera véritablement au développement socioéconomique des pays en développement. Le Gouvernement angolais est d'avis qu'au cours de la session, l'Assemblée devrait envisager d'organiser des réunions régionales se fondant sur le rapport du Groupe de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015, intitulé « Un nouveau partenariat mondial : éradiquer la pauvreté et transformer les économies par un développement

« durable », pour donner ainsi la possibilité aux différents dirigeants de définir leurs positions sur le programme pour l'après-2015 d'un point de vue régional, avant de convoquer ensuite une nouvelle grande réunion mondiale.

À cet égard, le Gouvernement angolais réitère son appui aux initiatives visant à libéraliser le commerce international afin de promouvoir une concurrence loyale et équilibrée. Nous espérons que la neuvième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui doit se tenir à Bali en décembre, aboutira à des résultats satisfaisants.

Les défis liés à l'environnement persistent. En renouvelant les engagements en faveur du développement durable énoncés dans l'Action 21, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable a jeté des bases solides pour l'élaboration des politiques aux niveaux national et international et pour garantir le bien-être social, économique et environnemental de nos peuples. À cette fin, nous réaffirmons qu'il est essentiel de prendre des mesures adéquates en vue de renforcer l'appui international aux mesures en faveur du développement durable et d'augmenter les ressources budgétaires des Nations Unies en versant des contributions, afin de permettre à l'Organisation de s'acquitter de son mandat avec efficacité et de faire du développement durable une réalité.

Sur un autre sujet, nous estimons que le blocus imposé à Cuba viole les règles du droit international et constitue, depuis des décennies, un obstacle majeur au développement de ce pays et à l'amélioration des conditions de vie de son peuple. L'Angola réitère sa position de principe selon laquelle ce blocus doit être levé, en application des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies.

L'Angola réitère son attachement au respect mutuel, aux avantages mutuels, aux relations de bon voisinage et au renforcement de l'intégration économique régionale. L'Angola continuera d'honorer tous les engagements et traités internationaux auxquels il est partie. Nous respectons et appliquons les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et l'Acte constitutif de l'Union africaine, et nous établissons des relations qui reposent sur les principes de l'autodétermination, du règlement pacifique des différends et du respect des droits de l'homme.

L'Angola s'emploie actuellement à renforcer ses institutions démocratiques et l'état de droit. Nous

avons également lancé un processus dynamique de reconstruction et de développement caractérisé par la consolidation de la stabilité macro-économique, grâce à la mise en œuvre d'une politique et d'une stratégie nationales figurant dans notre plan de développement économique et social pour la période 2013-2017 et visant à promouvoir la diversification économique.

L'Angola, qui a accepté de participer au programme des pays remplissant les conditions requises pour être radiés de la liste des pays les moins avancés, réaffirme ainsi que sa priorité est de mettre en œuvre un programme de diversification de sa production nationale en vue de parvenir à une croissance équilibrée dans les différents secteurs, d'accroître les possibilités d'emploi et de réduire sa dépendance à l'égard des importations des produits de consommation et sa forte dépendance à l'égard des exportations du secteur pétrolier.

En dépit des progrès réalisés au cours de la décennie écoulée et bien que l'économie angolaise soit sur la bonne voie, beaucoup reste encore à faire pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Conscient de ce défi, le Gouvernement continue d'élaborer des programmes visant à réduire les inégalités sociales, tout en poursuivant la lutte contre la faim et la pauvreté, deux éléments essentiels pour bâtir une société prospère et assurer la justice sociale.

En outre, la remise en état et la modernisation des grandes infrastructures productives et sociales, à savoir la reconstruction des routes, des voies ferrées, des systèmes de production et de distribution d'électricité, des systèmes d'approvisionnement en eau et des réseaux d'assainissement et de télécommunications, restent un défi que le Gouvernement veut relever en vue d'améliorer le bien-être de la population et de réaliser le développement durable.

Je voudrais, pour terminer, mentionner une question qui revêt une importance particulière pour le Gouvernement de mon pays. La République d'Angola sera candidate au statut de membre non permanent du Conseil de sécurité lors des élections qui auront lieu pendant la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale. Nous espérons pouvoir compter sur l'appui de tous les États de l'Assemblée.

Enfin, je tiens à exprimer l'appui inconditionnel de mon pays aux initiatives de l'ONU visant à bâtir un monde meilleur pour tous, fondé sur la justice et la liberté, et débarrassé de toutes les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée, je tiens à remercier le Vice-Président de la République d'Angola de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Manuel Domingos Vicente, Vice-Président de la République d'Angola, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M<sup>me</sup> María Antonieta Guillén de Bográn, Vice-Présidente de la République du Honduras**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Vice-Présidente de la République du Honduras.

*M<sup>me</sup> María Antonieta Guillén de Bográn, Vice-Présidente de la République du Honduras, est escortée à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M<sup>me</sup> María Antonieta Guillén de Bográn, Vice-Présidente de la République du Honduras, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M<sup>me</sup> de Bográn** (Honduras) (*parle en espagnol*) :  
Le Gouvernement hondurien présente toutes ses félicitations à M. Ashe pour son élection à la présidence des débats de cette Assemblée générale, et lui souhaite un plein succès.

Je remercie le Président du Honduras de m'avoir accordé l'honneur de le représenter dans ce forum mondial. À l'approche de la fin de son mandat, le Gouvernement du Président Porfirio Lobo Sosa constate avec satisfaction que nous avons réussi à jeter les bases de l'unité et de la réconciliation nationales. Nous avons réussi à triompher des graves crises politiques qui ont affecté le Honduras lors du précédent Gouvernement, et le Honduras s'achemine avec courage vers la tenue d'élections générales en novembre prochain.

Le Gouvernement du Président Lobo Sosa a également réussi à normaliser les relations avec la communauté internationale. Nous avons établi des liens étroits de coopération avec plus d'une centaine de pays amis, rétabli le crédit extérieur et prouvé au monde que nous sommes un pays à vocation démocratique et pacifique. Aujourd'hui, le Honduras est membre des principales organisations internationales et régionales. Notre adhésion à de grandes instances nous a permis d'accéder à de nouveaux marchés et à des possibilités d'investissement et d'emplois, et de renforcer notre secteur énergétique.

Dans le cadre du processus d'unité et de réconciliation, le Président de la République a formé un Gouvernement d'intégration nationale qui inclut tous les partis politiques qui ont pris part au dernier processus électoral. Heureusement, cette participation se poursuit, et elle se poursuivra jusqu'à l'achèvement de l'actuel mandat constitutionnel. De même, je tiens à rappeler que, dans le cadre de ce processus d'apaisement – à la suite de la crise politique de 2009 – et d'édification commune de notre avenir, nous avons adopté par consensus une vision à long terme pour notre pays et un plan national dont émane notre programme gouvernemental. Nous mettons en pratique cette vision partagée grâce à la conclusion d'un grand accord national sur une croissance économique assortie de justice sociale entre le Gouvernement du Président Lobo Sosa, les syndicats, les milieux d'affaires, les travailleurs, les agriculteurs et la société civile. Je crois que le Honduras et le monde doivent apprécier ces efforts à leur juste valeur, ainsi que l'esprit de dialogue et de compromis de tous les secteurs de la société hondurienne qui ont montré que les intérêts collectifs prévalent sur les intérêts particuliers.

Aujourd'hui, nous récoltons les bénéfices de l'application de ce grand accord national. Nous avons enregistré des succès dans le secteur des moyennes entreprises, des programmes de protection sociale, de la transparence budgétaire et du commerce extérieur. La participation démocratique a également été renforcée par l'interaction de tous les secteurs au sein du conseil économique et social, un forum de concertation qui a permis le fonctionnement de mécanismes de dialogue et de prévention des conflits.

Notre gouvernement est heureux de léguer au prochain gouvernement une série de principes sur lesquels devrait reposer la consolidation de la politique sociale. Ces principes ont été examinés et convenus entre le Gouvernement et la société civile afin de garantir la solidité et la viabilité des institutions sociales du pays.

Notre peuple et nos institutions démocratiques ont subi les assauts d'une agression extérieure qui a engendré la violence et l'insécurité. Je pense ici au trafic de stupéfiants et à diverses formes de criminalité transnationale organisée. Grâce à toutes les mesures prises pour lutter contre la délinquance, l'année dernière, le Gouvernement du Président Lobo Sosa a réussi à empêcher que le taux d'homicide augmente, et cette année ce taux a même baissé grâce à l'adoption par le Congrès national de la République d'un nouveau cadre légal et institutionnel qui n'existait pas dans notre pays.

Nous avons lancé une réforme du système de sécurité et de justice. Pour la première fois, nous avons adopté des procédures de certification, après vérification, des responsables de la justice. Nous avons approuvé un impôt en vue de renforcer la sécurité citoyenne. Dans la mesure du possible, nous assurons la formation du personnel des institutions de la sécurité et de la défense. Nous avons mis en œuvre une politique nationale de prévention de la violence à l'égard des jeunes et des enfants, et promu et protégé les droits de l'homme.

Mais, bien que le frein mis à l'escalade de la violence soit un signe positif, il ne suffit pas, compte tenu du niveau élevé qu'avaient atteint les activités criminelles. Nous sommes résolus à lutter contre la délinquance et ce, jusqu'au dernier jour de notre mandat. Toutefois, il est très important de maintenir ces efforts. Le nouveau Gouvernement devra poursuivre avec fermeté cette ligne de conduite et continuer à renforcer les institutions de sécurité et de justice, une tâche à long et à moyen termes. Une lutte effective contre la criminalité mondiale exige un effort international et régional plus déterminé et plus effectif dont les pays producteurs et consommateurs de drogues illicites, face à cette vague de violence, assumeront la responsabilité commune et différenciée.

Aujourd'hui, je réaffirme l'attachement du Honduras à la Déclaration universelle des droits de l'homme, au droit à la vie et au respect de la dignité humaine.

Nous reconnaissons que les droits de l'homme sont l'essence même de la démocratie. Pendant notre mandat, nous avons créé le Secrétariat d'État à la justice et aux droits de l'homme, et nous avons consolidé le bureau du Procureur spécial pour les droits de l'homme; nous avons créé les institutions nécessaires pour lutter contre la torture, les traitements cruels, inhumains ou dégradants; nous avons promulgué une loi contre la traite des personnes, ainsi qu'une politique publique en matière de droits de l'homme et un plan d'action national sur les droits de l'homme, et nous avons obtenu des candidats actuels à l'élection présidentielle qu'ils signent un grand pacte en faveur des droits de l'homme.

Pour le Honduras, il est capital de continuer d'œuvrer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, dans le cadre desquels le Honduras a accompli des progrès importants. Pour le gouvernement du Président Porfirio Lobo Sosa, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est une priorité nationale, et les efforts portent principalement sur l'élimination de la faim

au moyen de divers programmes liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ciblant particulièrement les personnes les plus vulnérables et les régions les plus nécessiteuses du pays.

Le Gouvernement de la République a tenu dûment compte du caractère multidimensionnel et multisectoriel de la politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle et, en conséquence, pendant les années 2010 et 2012, la population souffrant de sous-nutrition a diminué de 21 %, atteignant ainsi – et dépassant même – la cible prévue par les objectifs du Millénaire pour le développement. Comme preuve de la portée multisectorielle et de la viabilité de nos programmes, il m'est agréable d'annoncer le lancement de l'Alianza para el Corridor Seco (Alliance pour le Corridor sec), une initiative gouvernementale qui bénéficie de l'appui de la coopération internationale et qui vise l'élimination de la pauvreté et de la faim dans la région la plus vulnérable de notre pays.

S'agissant de l'éducation, je me dois de souligner que le Honduras a enregistré une forte hausse du nombre d'enfants de 5 ans dans le système préscolaire – qui atteint désormais à peu près le triple de ce que nous avions prévu. Notre gouvernement a engagé une réforme en profondeur du système éducatif national. Le nouveau cadre légal requiert un large processus participatif des parents, des communautés et des enseignants. La proposition faite par le Président Lobo l'an dernier devant l'Assemblée, lorsqu'il a déclaré que les salles de classe ne devaient jamais être fermées (voir A/67/PV.6, p. 50), a entraîné une augmentation notable du nombre de jours de classe pour les enfants du Honduras et l'amélioration de la qualité de l'enseignement, ce qui, en tant que nation, nous remplit d'optimisme.

Quant à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, nous avons avancé dans la mise en œuvre d'un système de pilotage de l'égalité des sexes, établi dans le but d'encourager, de stimuler et d'institutionnaliser les politiques d'égalité des sexes et de favoriser l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, s'agissant de la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans et de l'amélioration de la santé maternelle, notre gouvernement a adopté la Politique publique pour le développement intégral de la petite enfance, ainsi que la Stratégie de prise en charge intégrale des enfants au sein de la communauté. Cette stratégie a été saluée au niveau international car son application a amélioré les conditions de santé maternelle avant, pendant et après

la naissance et, en conséquence, a réduit le risque de mortalité et augmenté le nombre d'accouchements assistés.

De la même manière, il est important de souligner les efforts que nous avons consentis pour réduire la morbidité et la mortalité infantiles associées aux maladies évitables par la vaccination, grâce à un large programme d'immunisation qui s'est traduit par une couverture de plus de 90 % pour tous les vaccins destinés aux enfants de moins de 2 ans. Concernant la lutte contre le VIH/sida, notre gouvernement a accru les ressources budgétaires nationales consacrées à la prévention et aux soins et a financé la quasi-totalité des traitements rétroviraux.

Concernant la délimitation des espaces maritimes de l'océan Pacifique et la situation dans le golfe de Fonseca, baie historique soumise à un régime de co-souveraineté entre le Honduras, El Salvador et le Nicaragua, mon gouvernement tient à réaffirmer son respect de la sentence prononcée par la Cour internationale de Justice le 11 septembre 1992. De même, nous renouvelons notre détermination à conclure, sous l'égide d'une commission tri-nationale des États riverains, un accord de coopération intégral pour réaliser des projets de conservation et de protection de l'environnement du golfe et d'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines. Il convient de rappeler que, en octobre 2012, le Honduras a demandé au Conseil de sécurité d'autoriser le Secrétaire général à mobiliser toute la collaboration nécessaire pour la constitution de ladite autorité. Nous saisissons donc la présente occasion pour renouveler notre requête. Je remercie l'Union européenne de la coopération qu'elle apporte pour le développement de cette zone au fort potentiel économique.

Je tiens à souligner à quel point il est important que tous les États riverains respectent la sentence de la Cour internationale de Justice et qu'ils évitent de faire des réclamations et des revendications territoriales ou maritimes qui nous éloignent de notre objectif suprême : faire de l'océan Pacifique et du golfe de Fonseca une zone de coopération et de paix. De même, il est important que puissent se conclure, comme preuve d'harmonie et de relations de bon voisinage, et sur la base de principes équitables, les accords nécessaires concernant les projections maritimes respectives sur l'océan Pacifique. Le Honduras a d'ores et déjà élaboré ses propositions et nous sommes prêts à en discuter avec nos pays voisins et frères.

Pour terminer, je voudrais insister sur le fait que notre gouvernement a défini une stratégie de transition gouvernementale pour la période 2013-2014, laquelle a pour objectif fondamental d'assurer une transition ordonnée et structurée pour éviter les vides et les retards de planification qui marquent traditionnellement les passations de pouvoir. Il est important d'assurer la viabilité des politiques publiques au-delà de l'administration actuelle, de manière qu'une planification à long terme puisse s'instaurer, au bénéfice de la population hondurienne. En novembre prochain se tiendront des élections législatives, avec neuf partis politiques en lice et une forte présence de femmes dans les listes électorales. Les organes électoraux du Honduras, qui fonctionnent de manière indépendante, mettent tout en œuvre pour que ces élections soient libres et transparentes. Au nom du peuple hondurien, je viens demander à toutes les nations amies qu'elles accompagnent notre processus électoral. Tous les États sont les bienvenus pour être témoins de ce processus électoral.

Enfin, je souhaite vivement que la soixante-huitième session de l'Assemblée générale satisfasse les attentes des États Membres, et j'en profite pour remercier, au nom du peuple et du Gouvernement honduriens, la communauté internationale pour la solidarité qu'elle a manifestée au Président Porfirio Lobo Sosa pendant son mandat.

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Vice-Présidente de la République du Honduras de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

*M<sup>me</sup> María Antonieta de Bográn, Vice-Présidente de la République du Honduras, est escortée de la tribune.*

**Allocution de M. Danny Faure, Vice-Président de la République des Seychelles**

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Vice-Président de la République des Seychelles.

*M. Danny Faure, Vice-Président de la République des Seychelles, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Danny Faure, Vice-Président de la République des Seychelles, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Faure** (République des Seychelles) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi que de prendre la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session au nom du Président de la République des Seychelles, M. James Alix Michel, et au nom du peuple seychellois. Je tiens à féliciter l'Ambassadeur John William Ashe de son élection en tant que Président et de la manière dont il a à ce jour dirigé les travaux de l'Assemblée.

En 2014, nous célébrerons l'Année internationale des petits États insulaires en développement. L'élection de M. Ashe pour présider les travaux de la soixante-huitième session illustre bien le rôle constructif que les petits États insulaires en développement jouent aux Nations Unies, et nous l'assurons de notre appui sans faille dans l'action qu'il mène pour favoriser encore davantage l'inclusion et la participation de tous.

Je voudrais aussi me joindre à tous ceux qui m'ont précédé pour complimenter M. Vuk Jeremić de sa direction des travaux de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session, au cours de laquelle il a mis l'accent sur les éléments unificateurs de l'Assemblée. Je voudrais aussi remercier le Secrétaire général Ban Ki-moon de la détermination et de l'engagement dont il fait montre depuis le début de son mandat en faveur du renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies.

Pour la délégation des Seychelles, l'Assemblée générale évoque mieux que toute autre institution l'esprit de la cause commune de l'humanité. En effet, dans cette salle, il nous est rappelé qu'il n'y a pas de grandes ou petites nations, nations riches ou pauvres, nations puissantes ou faibles, il n'y a que les Nations Unies.

En tant que petit État insulaire en développement, nous savons aussi peut-être mieux que la plupart des pays qu'on ne peut réaliser que très peu en étant isolé. Notre économie repose sur sa connectivité à l'économie mondiale. Notre sécurité peut facilement être remise en cause par des événements sur lesquels nous n'avons aucune emprise. La sûreté de notre environnement dépend aussi de nombreux facteurs dont l'impact dépasse nos frontières. On ne peut tirer profit des possibilités qui s'offrent à nous et contrer les menaces qui nous guettent que par le biais de partenariats internationaux.

Alors que nous débattons et échangeons sur le programme de développement pour l'après-2015, nous pensons que l'expérience de notre groupe d'États

fournit le contexte qui peut nous aider à concevoir un meilleur modèle de développement. Et en arrêtant les objectifs du développement durable, nous devons garder à l'esprit que si nous pouvons protéger notre île, alors nous saurons que nous pouvons protéger notre planète.

En 2013, les Seychelles ont eu l'honneur d'accueillir la réunion préparatoire sous-régionale – Atlantique, océan Indien, mer Méditerranée et mer de Chine méridionale – de la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement prévue l'an prochain au Samoa. La participation à cette réunion du Secrétaire général adjoint chargé du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et du Président de l'Assemblée générale a été hautement appréciée en tant qu'elle représente un appui symbolique aux préoccupations des îles. Les échanges qui y ont eu lieu, et dans le processus en cours, ont souligné combien il importait que l'ONU adopte de toute urgence une « stratégie de résilience » qui tienne compte de l'évolution des besoins de développement des îles.

L'an dernier à Rio, nous avons retenu l'économie verte et l'économie bleue comme outils dont pourraient se servir les États pour adopter une approche plus viable en matière de développement. Nous sommes convaincus que l'économie verte ne saurait être abordée convenablement si nous ne prêtons pas une plus grande attention à ce qui est appelée « économie bleue », qui est basée sur l'exploitation viable des ressources de nos océans. Les océans représentent 72 % de notre planète et relient nos pays géographiquement et pour le commerce, le transport et les communications. Nous considérons les nations insulaires, comme la nôtre, comme les gardiennes de cet espace, même si dans beaucoup de cas nous ne sommes que les témoins de destruction, de pillage et de pollution.

Le statu quo ne fait que perpétuer un modèle qui favorise la consommation des ressources de notre planète sans protection à long terme, alors que les changements climatiques continuent d'évoluer et de représenter une menace pour nos économies, notre mode de vie et notre existence.

Pour mieux mobiliser la réflexion et l'action autour du concept d'économie bleue, les Seychelles sont heureuses de pouvoir organiser le 21 janvier, en partenariat avec les Émirats arabes unis, une manifestation spéciale de haut niveau à Abou Dhabi dans le cadre de la Semaine de la durabilité. L'économie bleue représente aussi un débouché sans pareil pour l'Afrique. En tant que nation insulaire africaine, nous

n'avons eu de cesse de demander qu'une attention plus grande soit prêtée au développement durable des zones côtières de l'Afrique et de ses océans. Nous pouvons transformer les océans africains, sources de matières premières pour des pays lointains, en espace où les besoins commerciaux africains sont prioritaires et où l'Afrique peut mieux protéger ses ressources océaniques.

En tant qu'État insulaire africain, les Seychelles continuent d'accorder la priorité à la sécurité de nos espaces maritimes. En termes de sécurité maritime, les Seychelles réaffirment leur désir de nouer des partenariats afin d'assurer une meilleure coordination et un meilleur partage de l'information dans la région immédiate et au-delà.

Les Seychelles ont aussi créé un Centre régional de coordination du renseignement et des poursuites en matière de lutte contre la piraterie, et elles abritent une cellule antiterroriste de la Commission de l'océan Indien dont le but est de renforcer la capacité des États insulaires en matière de sécurité maritime. Les moyens qu'on a mis au point grâce à ces initiatives ont renforcé notre capacité, en tant que région, de prévenir d'autres activités criminelles, comme le trafic d'armes, le trafic de drogue, la traite des êtres humains et la pêche illégale. En coopération avec nos partenaires nous espérons faire fond sur ces succès pour mettre en place un mécanisme efficace de coordination de la sécurité maritime dans notre région.

Parlant de la situation sur le plan de la sécurité en Afrique de l'Est, je saisis cette occasion pour exprimer notre solidarité et notre sympathie au Gouvernement et au peuple kényans, ainsi qu'au Président Uhuru Kenyatta, dont le pays, le Kenya, se relève des attaques barbares perpétrées à Nairobi samedi. De tels actes de terrorisme nous renforcent dans notre détermination à faire en sorte soit édifié un avenir commun exempt des forces de la division et de l'hostilité.

Nous saluons également les efforts que déploie le Gouvernement somalien pour faire en sorte que les forces de l'extrémisme et de l'intolérance n'aient pas leur place dans cette région que nous avons en partage.

De même, nous trouvons encourageante l'évolution de la situation en ce qui concerne le premier tour de l'élection présidentielle qui doit avoir lieu à Madagascar en octobre. Cette élection ouvrira la voie au règlement de la crise dans cette île voisine, et nous sommes heureux que les éléments de base d'un règlement de la crise aient été définis dans le cadre du processus de

médiation qui s'est déroulé aux Seychelles en 2012 sous la conduite de la Communauté de développement de l'Afrique australe, avec l'appui de la Commission des îles de l'océan Indien.

Tout au long de la soixante-huitième session, les Seychelles continueront de défendre la paix et la stabilité, et elles encourageront tous les pays à recourir aux mécanismes des Nations Unies pour régler les crises existantes. Les Seychelles condamnent dans les termes les plus vifs l'utilisation d'armes chimiques ou de toute autre arme de destruction massive. Les Seychelles, qui sont l'un des premiers pays à avoir signé le Traité sur le commerce des armes, invitent également tous les pays à participer activement au processus instauré par ce traité afin de réduire les risques associés au commerce des armes, qui demeurent l'un des grands problèmes auxquels se heurtent notre région et le monde.

Enfin, durant la soixante-huitième session, les Seychelles continueront d'appeler à ce que tout soit mis en œuvre pour réduire la marginalisation des pays insulaires. Dans ce contexte, nous lançons un nouvel appel à la levée de l'embargo imposé à Cuba, pays frère.

*Le Président assume la présidence.*

Les Seychelles sont un pays convaincu que toutes les voix comptent. Lorsque nous prenons la parole au nom des petits États insulaires, qui sont souvent marginalisés au sein des processus internationaux, nous estimons qu'il est de notre devoir de veiller à ce que tous les points de vue soient pris en compte. C'est fort de leur attachement à cette vision sans exclusive de l'ONU et du multilatéralisme que les Seychelles ont annoncé leur intention de briguer un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2017-2018. Pays n'ayant jamais été membre du Conseil, nous participons néanmoins activement aux discussions avec nos voisins au sein de notre région de l'Afrique de l'Est, et nous apprécions les occasions de dialoguer avec tous les pays qui souhaitent partager leurs vues. Nous espérons continuer d'avoir de nombreux échanges fructueux.

En conclusion, je tiens à souligner que pour réaliser les objectifs de développement durable, nous devons adopter une démarche encore plus large et ouverte que pour les objectifs du Millénaire pour le développement. Les problèmes sont évidents : pauvreté, changements climatiques, énergie, pour n'en citer que certains. L'énumération pourrait se poursuivre indéfiniment, mais nous estimons également que définir les objectifs de développement durable est une chance pour nous

tous. C'est l'occasion de traduire l'interdépendance qui caractérise notre planète par l'adoption d'objectifs interdépendants. Ces objectifs communs seront demain synonymes de notre succès à tous. Les Seychelles en sont convaincues.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Vice-Président de la République des Seychelles de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Danny Faure, Vice-Président de la République des Seychelles, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République islamique du Pakistan.

*M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier Ministre de la République islamique du Pakistan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Sharif** (République islamique du Pakistan) (*parle en anglais*) : Je me présente aujourd'hui devant l'Assemblée peu de temps après l'avènement d'une ère nouvelle pour mon pays. Je me présente dans cette salle en toute humilité en tant que Premier Ministre du Pakistan élu pour la troisième fois. J'éprouve un sentiment de libération, tandis que mes partisans et moi-même sommes demeurés fermement attachés à la démocratie.

J'ai le plaisir d'informer les représentants que nous disposons dorénavant d'un parlement solide, d'un pouvoir judiciaire indépendant, de médias libres et d'une société civile dynamique. Nous ne pouvons toutefois nous laisser aller à la complaisance. Nous ne pouvons baisser la garde. La démocratie s'entretient par une vigilance constante et des institutions solides. Elle doit être préservée avec soin. Surtout, ce ne sont pas les promesses qui font vivre la démocratie, mais la bonne gouvernance. Mon gouvernement a placé la population au cœur de ses préoccupations. Nous allons travailler à lui apporter paix et sécurité ainsi qu'un

climat de croissance et de développement. J'ai adopté une démarche sans exclusive pour l'ensemble du pays.

Le Pakistan est un fervent partisan de l'ONU, qui est le point d'ancrage de la paix et porte l'espoir de tous les pays. La nature universelle de l'ONU nous permet de débattre des problèmes pressants de notre époque et d'élaborer puis ensuite d'appliquer des solutions mondiales. Le Pakistan défend le droit international et promeut le consensus international. La sécurité de notre monde est assurée et renforcée par les relations amicales entre pays et le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États.

L'ONU a besoin d'être réformée, mais cette réforme doit refléter les intérêts de tous, pas simplement les ambitions d'un petit nombre. Nous estimons que la composition du Conseil de sécurité doit être plus représentative, plus démocratique et plus équitable et que celui-ci doit se montrer plus efficace, plus transparent et plus responsable. Cependant, il importe que les réformes envisagées ouvrent la voie à un avenir dynamique au lieu d'enraciner ou de reproduire des schémas historiques obsolètes fondés sur des privilèges. Le rôle et l'autorité de l'Assemblée générale doivent être pleinement rétablis et revitalisés. Ces dernières années, l'Assemblée générale a retrouvé de l'influence en réagissant aux problèmes rencontrés dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement et des changements climatiques. Elle est en train de devenir l'instance de choix. Pourtant, elle a encore un long chemin à parcourir pour exercer pleinement son autorité.

Pour débarrasser le monde du fléau de la guerre, nous devons continuer de promouvoir un ordre international juste et équitable fondé sur l'état de droit. Nous devons régler les conflits larvés. À cet égard, l'ONU doit jouer un rôle capital.

L'ONU doit par exemple continuer de prêter attention à la question du Jammu-et-Cachemire et à la pleine réalisation du droit à l'autodétermination de ses habitants. Les souffrances de la population ne peuvent être balayées d'un revers de main parce que la politique du plus fort est de rigueur. Comme par le passé, le Pakistan demande une nouvelle fois à la communauté internationale de donner aux Cachemiriens la possibilité de décider pacifiquement de leur avenir, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La question du Jammu-et-Cachemire a été présentée au Conseil de sécurité en janvier 1948, et près de 70 ans plus tard, elle reste sans solution.

J'aspire à la paix et à la stabilité dans notre région. J'ai partagé cette vision avec des dirigeants de pays voisins. Peu de temps après mon entrée en fonction, j'ai reçu un message de bonne volonté du Premier Ministre indien, M. Manmohan Singh. Je l'ai invité à dialoguer avec nous en vue de régler toutes les questions en suspens entre nos deux pays, ce à quoi il a répondu positivement. Nos deux pays ont gaspillé des ressources considérables dans une course aux armements. Nous aurions pu les consacrer au bien-être économique de nos populations. Nous pouvons encore le faire. Le Pakistan et l'Inde peuvent prospérer ensemble; et le monde entier profiterait de notre coopération. Nous sommes prêts à engager de nouveau un dialogue de fond et résolu avec l'Inde. J'espère rencontrer le Premier Ministre Singh ici, à New York, pour prendre un nouveau départ. Nous disposons de bases solides pour le faire. Nous pouvons faire fond sur l'Accord de Lahore signé en 1999 et dans lequel figurait une feuille de route pour le règlement de nos différends dans le cadre de négociations pacifiques. Je suis déterminé à œuvrer pour que notre région soit pacifique et prospère au plan économique. C'est ce que veulent nos populations, et c'est ce à quoi j'aspire depuis longtemps.

J'ai eu le grand plaisir d'accueillir le Président Karzai à Islamabad le mois dernier. Nous avons réaffirmé notre objectif commun d'un Afghanistan pacifique, stable et uni. Les Afghans doivent être et demeurer maîtres de leur destin. Nous sommes favorables à un processus de paix inclusif, conduit et pris en main par les Afghans, qui aboutisse à la réconciliation nationale. J'ai assuré le Président Karzai que nous ne voulons pas nous ingérer dans les affaires intérieures de l'Afghanistan; nous n'avons pas non plus de protégés dans ce pays. De fait, nous espérons sincèrement que les Afghans se montreront unis, pour la paix, la prospérité et le développement de leur grand pays.

Le Pakistan encourage les efforts des Nations Unies pour la stabilisation de l'Afghanistan. Nous travaillerons avec l'Afghanistan en faveur de la coopération régionale et économique en vue de créer et renforcer dans la région des couloirs commerciaux et énergétiques ainsi des voies de communication. Notre solidarité avec les Afghans a été démontrée par notre disposition à accueillir des millions de réfugiés afghans au Pakistan, et ce depuis de nombreuses décennies. Un appui international à leur rapatriement et à leur réintégration en Afghanistan est indispensable. Nous espérons également que l'ONU fournira un appui en

vue de faire face à d'autres problèmes transrégionaux, y compris le trafic de stupéfiants.

L'année dernière, l'Assemblée a accordé à la Palestine le statut d'État non membre observateur. Nous espérons qu'elle siègera bientôt ici en tant qu'État Membre à part entière. Nous nous félicitons de la relance du processus de paix, qui était dans l'impasse. Ce processus de paix doit conduire à la consolidation d'un État de Palestine indépendant, viable et d'un seul tenant, fondé sur les frontières d'avant 1967 et avec Al Qods Al Charif comme capitale. Le Pakistan demeurera solidaire du peuple palestinien.

En ce Al-BAH moment même, la Syrie est en proie à des troubles, des Syriens tuant des Syriens. Nous appelons le Gouvernement syrien et les groupes d'opposition à s'asseoir à la table de négociation à Genève pour préparer une feuille de route en vue de la réconciliation nationale et de la nécessaire transition politique. La poursuite de la guerre fera plus de morts, et cela doit cesser. En tant que partie à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, le Pakistan demeure opposé à l'emploi d'armes chimiques. Nous condamnons dans les termes les plus énergiques le recours à ces armes.

Nous saluons l'accord conclu entre les États-Unis et la Russie, appuyé par les autres membres permanents du Conseil de sécurité, en vue de sécuriser et détruire les stocks d'armes chimiques syriennes. Cette mesure décisive a contribué au consensus dégagé au Conseil en vue de l'adoption de la résolution 2118 (2013), qui non seulement s'attaque à la question des armes chimiques mais pourrait également relancer un processus politique, qui est au point mort en Syrie, et aboutir à une réconciliation nationale et à des solutions qui agréent les Syriens. Le Pakistan appuiera cette résolution. L'adhésion au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et une décision sur la date de la tenue d'une conférence de « Genève II » seraient une avancée considérable en vue de mettre un terme à la crise en Syrie. J'invite toutes les forces à investir leur volonté et leur capital politiques dans la diplomatie afin de rétablir la paix dans ce pays.

En tant qu'État responsable doté de l'arme nucléaire, nous continuerons de poursuivre les objectifs de désarmement et de non-prolifération et d'adhérer à une politique de dissuasion minimale crédible sans nous engager dans une quelconque course aux armements. Nous ne pouvons toutefois pas continuer d'ignorer

l'évolution de la dynamique de la sécurité en Asie du Sud. Nous ne pouvons pas non plus accepter un accord qui nuise à notre sécurité et à nos intérêts stratégiques. Notre position au sujet du projet de traité sur les matières fissiles est déterminée par nos intérêts en matière de sécurité nationale et par l'objectif de stabilité stratégique en Asie du Sud.

L'utilisation sûre, sécurisée et pacifique de l'énergie nucléaire, sans discrimination, est essentielle au développement économique. Le Pakistan remplit les conditions requises pour un plein accès aux technologies nucléaires civiles à des fins pacifiques dans le but de répondre à ses besoins croissants en énergie en vue d'une croissance économique soutenue. De même, en tant que partenaire à part entière du régime mondial de non-prolifération, le Pakistan a toutes les qualifications nécessaires pour adhérer au régime multilatéral de contrôle des exportations, notamment au Groupe des fournisseurs nucléaires. Le Pakistan continuera de participer de manière constructive au Sommet sur la sécurité nucléaire, une initiative louable.

Notre pays, qui souffre lourdement du terrorisme depuis de nombreuses années, condamne ce phénomène sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Ces 12 dernières années, nous avons perdu 40 000 précieuses vies humaines – hommes, femmes et enfants –, dont 8 000 membres du personnel de défense et de sécurité. Notre infrastructure sociale et physique a également été gravement endommagée. Notre économie n'a pas pu se développer pleinement. Cela doit maintenant changer. J'ai essayé de dégager un consensus national sur une politique cohérente en vue d'éliminer le terrorisme de notre territoire. À cet effet, j'ai convoqué une conférence réunissant l'ensemble des parties; elle a unanimement dénoncé le terrorisme. Nous sommes déterminés à nous élever contre les forces terroristes en utilisant tous les moyens à notre disposition. Dans le même temps, nous avons proposé d'engager le dialogue en vue de faire cesser la violence, de dissuader les jeunes extrémistes de suivre cette voie et d'intégrer toutes les composantes de notre société dans les forces vives de la nation. Gagner le cœur et l'esprit des jeunes est aussi important que d'employer des armes pour prévenir le terrorisme. Le dialogue ne doit toutefois pas être considéré comme un signe de faiblesse ou un moyen de conciliation.

La guerre contre le terrorisme doit être menée dans le cadre du droit international. L'utilisation de drones armés dans les zones frontalières du Pakistan constitue

une violation constante de notre intégrité territoriale. Elle fait des victimes parmi les civils innocents et nuit à notre détermination et à l'action que nous menons pour éliminer l'extrémisme et le terrorisme au Pakistan. J'ai exhorté les États-Unis à cesser ces frappes afin que nous puissions éviter de nouvelles victimes et d'autres souffrances.

Le terrorisme ne connaît pas de frontières. Il n'a ni religion ni croyance, c'est pourquoi diaboliser tout un peuple ou toute une religion sous ce prétexte est injuste et imprudent. L'islam est une religion de paix, de compassion et de fraternité. Et pourtant la forme la plus insidieuse du racisme contemporain est en plein essor au nom de la religion. Des communautés musulmanes pacifiques sont montrées du doigt et victimes de pratiques discriminatoires. Leur foi, leur culture, leurs saints et leurs écritures sacrées sont vilipendés. Il faut absolument mettre un coup d'arrêt au stéréotype selon lequel les musulmans seraient des extrémistes et des terroristes. Nous devons tous user de l'influence et du rayonnement de l'ONU pour éviter un choc des civilisations et promouvoir l'harmonie entre les adeptes des diverses religions à travers le monde. Le terrorisme va à l'encontre de la vision humaniste et des valeurs nobles de l'islam. Ceux qui commettent des actes terroristes sont les ennemis des musulmans et de l'islam même.

Le Pakistan est le plus grand fournisseur de contingents aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Depuis 1960, nous avons déployé 150 000 soldats, et 135 de nos soldats ont perdu la vie au service de la paix. Il s'agit de notre contribution la plus tangible aux efforts que déploie l'ONU pour maintenir la paix et la sécurité internationales.

Nous appuyons pleinement les efforts de l'ONU pour parachever et mettre en œuvre un programme de développement unique et cohérent pour l'après-2015, qui établisse des critères en matière de réduction de la pauvreté, de développement durable et d'intégration sociale. Plus important encore, nous devons nous préparer à réagir de manière efficace pour sauver notre planète des ravages causés par les changements climatiques.

Notre gouvernement a entrepris une révolution économique au Pakistan pour que notre pays puisse, lui aussi, faire partie des marchés émergents. Nous disposons de tous les fondamentaux et de toutes les ressources humaines et naturelles pour opérer cette transformation. Dans l'immédiat, le défi qui se pose à

nous consiste à vaincre un environnement instable du point de vue de la sécurité, à corriger les déséquilibres structurels de l'économie et à mettre fin aux pénuries d'énergie. Nous sommes en train de bâtir un nouveau Pakistan doté d'une économie robuste. Ce n'est pas de l'aide que nous demandons à la communauté internationale, mais l'intensification des échanges commerciaux, l'accès aux marchés, l'accroissement des investissements et de solides partenariats économiques.

Nous sommes en train de concevoir un nouveau cadre pour le changement afin d'offrir à tous l'égalité des chances et la justice sociale, de faire disparaître l'exploitation des pauvres, de tirer parti de notre capital humain et de restaurer la dignité de nos concitoyens. Nous comptons utiliser l'éducation comme moteur principal du développement socioéconomique du Pakistan. Nous mettons actuellement en place un service de santé national à travers tout le pays, avec la participation du secteur privé. Par ailleurs mon gouvernement a fait de l'éradication de la polio une question de première importance, et nous sommes déterminés à faire du Pakistan un pays sans poliomyélite.

Nous sommes fermement résolus à promouvoir la pleine participation des femmes dans le développement national, tout en protégeant leurs droits politiques, sociaux et culturels en tant qu'agents de changement. Plus de 63 % de notre population est âgée de moins de 25 ans. En investissant dans l'éducation et les compétences des jeunes, notre but est de mettre à profit ce dividende démographique. Les minorités pakistanaises sont mises sur un pied d'égalité avec les autres citoyens. Elles jouissent non seulement d'une totale liberté de culte, mais également de la pleine protection de leurs droits à l'éducation, à l'emploi et à la participation politique.

Nous sommes profondément attristés par le récent attentat qui a visé les membres d'une communauté minoritaire à Peshawar. Face à cet attentat odieux, l'ensemble de la nation pakistanaise s'est unie en signe de soutien à nos frères et sœurs de toutes confessions à travers le Pakistan. Nous partageons leur chagrin et avons décrété trois jours de deuil national. Cet attentat a été commis par ceux-là mêmes qui s'en prennent à nos mosquées, à nos sanctuaires, aux civils innocents et aux membres de nos forces de sécurité. Mais, cet acte n'a fait que renforcer davantage la détermination de mon gouvernement à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme de manière ferme et globale, comme je l'ai rappelé dans mon premier discours à l'Assemblée nationale du Pakistan.

En conclusion, je tiens à souligner devant l'Assemblée que le Pakistan est un fervent partisan de la diplomatie multilatérale, convaincu qu'elle constitue la garantie ultime et la plus légitime de la paix et de la sécurité, du développement socioéconomique et du respect des droits de l'homme universels. En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, le Pakistan n'épargne aucun effort pour renforcer le rôle de la diplomatie dans le règlement des conflits, et contribuer à la reconstruction des États qui sortent d'un conflit. Nous respectons la primauté de la Charte des Nations Unies en toutes circonstances. La diplomatie multilatérale nous est nécessaire pour continuer de respecter la diversité lorsque nous prenons des décisions qui influent sur notre destin en tant que membres de la communauté internationale. Et à cette fin, l'ONU – qui est en quelque sorte le parlement mondial – représente notre meilleur espoir.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République islamique du Pakistan de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Muhammad Nawaz Sharif, Premier ministre de la République islamique du Pakistan, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Denzil L. Douglas, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des finances, du développement durable, de la mise en valeur des ressources humaines, de l'autonomie locale et de la sécurité sociale de Saint-Kitts-et-Nevis.

*M. Denzil L. Douglas, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté à la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Denzil L. Douglas, Premier Ministre et Ministre des finances, du développement durable, de la mise en valeur des ressources humaines, de l'autonomie locale et de la sécurité sociale de Saint-Kitts-et-Nevis, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Douglas** (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) : C'est avec un plaisir tout particulier que je vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection en tant que Président de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale. C'est même pour moi une fierté, compte tenu de votre contribution exceptionnelle aux

travaux de l'Assemblée générale et de tout ce que vous avez fait pour votre pays natal, Antigua-et-Barbuda, et pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en général. En tant que membre de l'Organisation des États des Caraïbes orientales et de la région des Caraïbes, Saint-Kitts-et-Nevis vous assure de son plein appui tout au long de votre mandat à la tête de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que votre expertise et vos compétences vous aideront à guider le débat général, ainsi que le vaste programme de travail des différentes commissions et instances de cet organe.

Saint-Kitts-et-Nevis tient à exprimer sa reconnaissance à votre prédécesseur, le Président de la soixante-septième session de l'Assemblée générale, M. Vuk Jeremić, pour les importantes contributions qu'il a apportées afin de faire avancer les travaux de cet organe au cours de son mandat.

Nous entamons la soixante-huitième session pleinement conscients des divers défis que nous devons relever et de notre obligation en tant que gouvernement et peuple de répondre aux priorités mondiales qui orientent les travaux de l'Assemblée. Nous estimons qu'il convient de maintenir une attention particulière sur des domaines qui font partie intégrante des programmes nationaux et internationaux de développement.

Je veux parler de questions telles que le développement durable, le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la promotion des droits de l'homme, le désarmement, la promotion de la justice et du droit international et l'efficacité de la coordination des opérations d'assistance humanitaire. Nous estimons que ce sont là les principes de base qui doivent présider à l'élaboration de tout plan d'action si nous voulons aborder la période de l'après-2015 avec l'assurance de concrétiser notre ambition collective d'atteindre les objectifs que nous allons fixer.

Il y a quelques jours, Saint-Kitts-et-Nevis a franchi un autre jalon. Nous avons célébré le trentième anniversaire de notre État, et pris l'engagement ferme de préserver la stabilité et la prospérité de notre nation, grâce à l'ingéniosité de notre gouvernement et de notre peuple. Aussi l'allocution que je prononce cette année revêt-elle beaucoup d'importance pour notre pays empli de fierté. Comptant parmi les plus petits États Membres de l'ONU issus du continent américain, nous nous félicitons des progrès notables que nous avons accomplis grâce au processus de transformation lancé par mon gouvernement pour parvenir au développement durable, dans un pays dont le programme national n'est

pas épargné par les incidences négatives que continue d'avoir la conjoncture internationale.

En dépit de cette situation, mon gouvernement travaille avec ardeur pour transformer notre économie qui reposait sur le sucre en une économie axée sur les services, principalement le tourisme et l'hôtellerie, et appuyée par des services financiers et d'enseignement internationaux offshore, l'industrie manufacturière et l'agriculture. Dans ce contexte, nous sommes conscients de l'impulsion que les technologies de l'information et des communications peuvent donner à nos efforts pour développer notre économie nationale, et de leur incidence positive à cet égard.

En ce qui concerne l'industrie manufacturière, nous avons mis en place un ensemble d'entreprises de l'industrie légère dont les produits sont destinés aux marchés européen, de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud. Ces entreprises fabriquent des composants électriques et électroniques de qualité pour la construction, la télévision par câble et les industries aérospatiale et aéronautique. De fait, vu notre trajectoire économique actuelle, nous sommes sûrs d'atteindre aussi bien les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) que nos propres objectifs de développement durable dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015. Pour cette raison, nous estimons que le thème de la présente session – « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain » – est tout à fait pertinent.

Ma délégation se félicite qu'au cours de la présente session, nous allons examiner les progrès accomplis dans la réalisation des OMD à l'approche de la date butoir de 2015. À cet égard, il convient de féliciter le Secrétaire général d'avoir pris cette initiative. Il me plaît d'indiquer que Saint-Kitts-et-Nevis a accompli des progrès considérables s'agissant de la réalisation de l'OMD 1, relatif à l'élimination de l'extrême pauvreté. Notre gouvernement a investi massivement dans la mise en place d'une infrastructure de sécurité sociale très solide et de vaste portée qui aide les moins nantis à vivre dans la dignité. Nous subventionnons les soins de santé à l'intention des enfants et des personnes âgées. Nous donnons aux familles vulnérables les moyens de suivre des études et nous leur distribuons des repas chauds et nutritifs tous les jours. En outre, nous fournissons des logements aux personnes âgées et aux indigents.

Ma délégation espère que l'on ne ménagera aucun effort au niveau mondial pour veiller à ce que toutes les cibles soient atteintes avant l'échéance de 2015. Le

Rapport de 2013 sur les objectifs du Millénaire pour le développement contient des indications claires sur les domaines dans lesquels la communauté internationale doit diriger son attention en priorité. Le monde entier doit se concentrer sur la réalisation des OMD qui accusent le plus de retard et ceux dont les progrès sont au point mort, notamment les objectifs relatifs à la faim, à l'accès universel à l'enseignement primaire, à la mortalité infantile, à la santé maternelle et à l'accès aux services d'assainissement. Tous les pays doivent donc redoubler d'efforts et faire preuve de la volonté politique nécessaire pour mettre en œuvre des programmes conçus spécialement pour atteindre les cibles fixées et améliorer véritablement la vie de millions de personnes.

Nous ne devons jamais perdre de vue les liens intrinsèques qui existent entre les objectifs de développement du Millénaire et les objectifs de développement durable, en particulier dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015. Ces deux processus, bien que parallèles, se renforcent mutuellement dans le sens où le second permettra d'accélérer l'exécution des programmes visant à atteindre les indicateurs cibles du premier, lequel fournira en retour des enseignements précieux permettant d'obtenir de meilleurs résultats d'ensemble.

Conscients du fait que l'élimination de la pauvreté est inextricablement liée à la réalisation du développement durable, nous devons nous attacher à suivre une stratégie équilibrée permettant d'assurer à la fois la croissance économique, l'équité, l'insertion sociale et la viabilité environnementale, au moment d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques visant à garantir un développement véritable et en même temps durable. Le programme de développement pour l'après-2015 doit être le produit de négociations intergouvernementales transparentes et ouvertes à tous, sous l'égide des Nations Unies. À cet égard, ma délégation se félicite de la décision prise à l'occasion de l'événement spécial sur le suivi de la réalisation des OMD, qui s'est tenu en début de semaine.

Le programme de développement pour l'après-2015 doit également prendre en compte d'autres défis auxquels sont confrontés les pays en développement, tels que l'accès universel à des services d'énergie modernes, la sécurité alimentaire et la nutrition, la garantie d'un plein-emploi productif et d'un travail décent pour tous, les qualifications professionnelles et la formation, le développement du secteur agricole, le renforcement des capacités de

production et le développement des infrastructures. Mon gouvernement a constaté les retombées positives de son initiative nationale visant à doter plus particulièrement les jeunes des compétences dont ils ont besoin pour s'intégrer dans le monde du travail, par l'intermédiaire du Programme d'autonomisation de la population. À ce jour, plus de 2 000 jeunes gens et jeunes femmes ont bénéficié des avantages offerts par cette initiative.

Il est essentiel que tous les États Membres de cette grande Organisation jouent un rôle actif pour s'assurer que les objectifs définis dans le cadre du programme pour l'après-2015 permettront de combler les lacunes qui subsisteront à l'échéance prévue pour la réalisation des OMD. Par conséquent, ma délégation voudrait réaffirmer sa détermination à veiller à ce que les petits États insulaires en développement continuent d'être considérés comme un cas particulier s'agissant du développement durable, et à ce que nos spécificités, nos défis et nos vulnérabilités propres soient pris en compte, de même que leurs effets sur notre capacité de parvenir à la résilience et de la renforcer. Les petits États insulaires en développement continuent de se heurter à des obstacles dans leurs efforts pour relever les défis économiques, environnementaux et sociaux auxquels ils sont confrontés. Tout en reconnaissant la responsabilité qui est la nôtre de surmonter certains de ces obstacles, nous tenons à souligner que, sans la coopération et l'assistance de la communauté internationale, il sera assurément difficile d'y arriver.

À ce stade, je voudrais dire toute notre gratitude à ceux de nos partenaires de développement qui nous ont apporté un appui concret en vue de la stabilisation de notre économie nationale et plus généralement de sa diversification, en particulier dans les domaines de l'agriculture, des technologies de l'information et des communications, du développement et de l'énergie, alors qu'elle repose principalement sur la consommation de combustibles fossiles.

Ce phénomène aura un impact positif sur nos efforts de réduction des dépenses énergétiques tandis que nous nous rapprochons de notre objectif – une économie totalement verte – en vue d'apporter une aide bien nécessaire à notre population d'ici à 2015.

À cet égard, Les contributions des Gouvernements de la République de Chine, du Japon, des États-Unis d'Amérique, du Venezuela, du Royaume-Uni, du Canada et de Cuba, ainsi que de l'Organisation des États américains, de l'Union européenne, du Fonds monétaire

international et de la Banque mondiale en particulier, nous ont beaucoup aidés.

L'Assemblée conviendra qu'aucun débat sur la question du développement ne pourra progresser si l'on ne prend pas en compte le secteur de la santé, et en particulier les maladies chroniques qui continuent de sévir et entraînent des pertes en vies humaines, retardant ainsi notre avancée vers le développement. C'est il y a quelques jours à peine, en marge de la soixante-huitième session, que j'ai eu le privilège de m'adresser à un forum sur les maladies non transmissibles et les handicaps, tenu en collaboration avec plusieurs missions permanentes, le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes, l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS), l'Organisation mondiale de la Santé et l'Alliance des maladies non transmissibles. L'objectif de ce forum était de porter une attention ciblée à la création de synergies entre les maladies non transmissibles (MNT) et les handicaps et d'examiner la façon dont les systèmes de santé peuvent être réorientés et renforcés pour assurer un accès équitable à des soins de haute qualité et faire ainsi progresser le développement.

Au cours de ce forum, nous avons pu confirmer que les MNT sont entraînés non seulement par le vieillissement, mais de plus en plus et de façon alarmante par le nombre croissant de cas de diabète juvénile et de jeunes devenus invalides à la suite d'un accident. L'incidence élevée des MNT dans les Caraïbes fait peser un nouveau fardeau sur nos économies ouvertes qui sont très vulnérables aux chocs extérieurs et aux catastrophes naturelles, détournant ainsi des ressources qui pourraient être allouées à la construction d'infrastructures de qualité et à la mise en valeur de notre précieux capital humain. En effet, nous acceptons la recommandation figurant dans le rapport de la Commission de la santé et du développement dans les Caraïbes, à savoir que des mesures urgentes doivent être prises pour inverser ces tendances spécifiques.

Par conséquent, tout en mettant un accent stratégique sur les objectifs du Millénaire pour le développement et le programme de développement pour l'après-2015, nous ne pouvons pas perdre de vue les maladies non transmissibles et la véritable menace qu'elles font peser sur les sociétés à travers le monde. Nous sommes donc reconnaissants de l'attention qui a été accordée lors de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles il y a deux ans à la nécessité d'adopter une riposte globale face à ce problème.

Nous reconnaissons que l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation panaméricaine de la Santé et d'autres organismes régionaux ont fait beaucoup de travail pour réduire la forte incidence des maladies non transmissibles dans notre région. Aujourd'hui, un fort accent est mis sur le dépistage, étant donné que la collecte de données empiriques est indispensable à un suivi et à une analyse appropriés. La préparation des plans et budgets stratégiques et l'intégration des familles et des communautés dans les programmes d'éducation, de prévention et de détection occupent une place centrale à cet égard.

Ma délégation est convaincue que la lutte contre l'incidence élevée des maladies non transmissibles doit recevoir une place plus importante dans le programme de développement durable pour l'après-2015. Il est évident qu'il existe un lien étroit entre l'état de santé d'une nation et ses niveaux de productivité. Ma délégation souscrit donc à l'idée que la richesse d'une nation réside dans la santé de ses habitants. Notre réunion de haut niveau d'il y a deux ans a été une première étape importante à cet égard, et c'est sur cette lancée que nous devons continuer à construire sur une base constante. Il est clair que nous devons adopter une stratégie similaire à la riposte mondiale au VIH/sida afin d'atteindre le même niveau de succès dans la lutte contre l'incidence des maladies non transmissibles.

Aujourd'hui, je signale respectueusement qu'il y a des leçons pratiques à tirer de l'expérience acquise par les organismes comme le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et l'OPS qui ont eu un effet positif sur la vie de millions de personnes. Il importe donc que l'Assemblée maintienne sur le devant de la scène une stratégie concrète pour répondre à l'incidence élevée des maladies non transmissibles au sein de notre région et des nations du monde.

Avec l'avènement de ce système de maintien, nous restons bien conscients du lien inextricable qui existe entre le développement et un environnement de paix et de sécurité. La criminalité dans toute société est une menace importune et déstabilisante qui doit être traitée rapidement. En effet, nous savons tous de quelles façons les sociétés sont affectées par ce phénomène tant au niveau individuel que collectif. Des sociétés entières sont obligées de supporter tous les coûts associés aux préjudices personnels, à l'insécurité psychologique et aux effets connexes en matière de soins de santé.

C'est pourquoi à Saint-Kitts-et-Nevis, nous avons souligné l'importance d'un leadership efficace,

de la clarté et de la cohérence des attributions et des responsabilités hiérarchiques, de l'amélioration ciblée des équipements, d'une formation élargie et continue, d'un service de police de proximité, du renforcement des relations entre la police et le public, et de la pleine coopération à tous les niveaux de notre force de police nationale et de notre force de défense nationale. En conséquence, Saint-Kitts-et-Nevis a fait d'énormes progrès pour relever le défi de la criminalité. En effet, en l'espace d'un peu plus d'un an, nous avons pu voir la criminalité chuter de quelque 53 %, ce qui nous a convaincus de l'importance de l'Organisation des Nations Unies en tant que forum où les États Membres peuvent partager les meilleures pratiques en cette époque de criminalité mondialisée. Si le défi a pris une dimension internationale, notre riposte doit en faire autant.

À cet égard, nous sommes également conscients du fait que les gains socioéconomiques et politiques que nous essayons de réaliser dans la communauté mondiale seront difficiles à réaliser si l'environnement de paix est interrompu par la guerre et les menaces à la coexistence pacifique des peuples du monde. Saint-Kitts-et-Nevis se joint donc à tous ceux qui ont condamné les atrocités commises récemment en Syrie et au Kenya, provoquant des pertes inutiles en vies humaines. L'utilisation d'armes classiques et chimiques, le recours à des actes de violence et de terrorisme et leurs conséquences inhumaines grandissantes finiront par avoir un impact délétère de grande ampleur sur la sécurité et la sûreté mondiales qui doivent continuer d'occuper une place importante pour tous les dirigeants du monde et leurs peuples.

Plus qu'à n'importe quel autre moment de son histoire, l'ONU doit exécuter son mandat avec plus de détermination en tant qu'acteur de premier plan chargé d'assurer la paix mondiale. Saint-Kitts-et-Nevis apprécie les progrès que nous avons réalisés avec le Traité sur le commerce des armes, et insiste pour que nous nous efforcions de veiller à son entrée en vigueur. Cependant, en tant que petit État insulaire aux frontières ouvertes, nous jugeons utile d'établir des normes et des contrôles internationaux qui régissent la circulation illicite des armes légères et de petit calibre dans nos ports des Caraïbes.

Nous félicitons les États-Unis d'Amérique du partenariat qu'ils ont forgé avec Saint-Kitts-et-Nevis et les autres États Membres des Caraïbes en créant l'Initiative pour la sécurité dans le bassin des

Caraïbes – partenariat qui, entre autres choses, sera crucial pour endiguer le flux illicite d'armes légères qui inonde notre pacifique région des Caraïbes depuis l'étranger. Cette initiative a ouvert des voies de collaboration en matière de prévention et de détection de la criminalité tandis que nous travaillons ensemble à renforcer les capacités de nos forces de sécurité. Cela, nous en sommes convaincus, contribuera grandement à créer un environnement propice au développement durable en faisant régner la paix et la sécurité dans nos communautés.

Nous ne nous attachons pas uniquement aux dimensions internationales de la criminalité. De fait, nous sommes très conscients de ce que, dans le monde entier, les femmes et les enfants comptent parmi les groupes les plus vulnérables de nos sociétés, et nous avons donc instauré une politique claire et ferme de tolérance zéro à cet égard. Les violences à l'encontre des femmes et des enfants doivent être considérées non pas comme une question d'ordre personnel ou familial mais comme un comportement socialement destructeur qui nécessite l'intervention de la justice. Nous exhortons ceux qui n'appliquent pas encore cette politique de tolérance zéro à l'adopter et à la mettre en œuvre immédiatement.

Il y a 30 ans, Saint-Kitts-et-Nevis a établi des relations diplomatiques avec plusieurs pays, notamment avec la République de Chine à Taiwan. Au fil des ans, cette relation s'est révélée mutuellement bénéfique. En cette période de débat sur le développement durable, Saint-Kitts-et-Nevis est tout particulièrement qualifié pour témoigner de la multitude de contributions que la République de Chine est à même d'apporter à la communauté internationale. Alors que la communauté internationale s'efforce de maintenir la paix et la sécurité dans le monde, nous pouvons saluer le Gouvernement de la République de Chine, qui promeut la paix dans tout le détroit de Taiwan et qui est à l'origine de l'initiative de paix de la mer de Chine orientale, ce qui atteste de son attachement à la paix et à la stabilité.

Taiwan compte parmi les 18 premières économies mondiales. En outre, l'île a travaillé sans relâche pour promouvoir les intérêts économiques de pays tels que le nôtre. À cet égard, nous avons collaboré sur un grand nombre de projets majeurs notamment une exploitation agricole pilote pour un agrotourisme multisectoriel, une ferme d'énergie solaire, à laquelle nous accordons une haute priorité, et un centre dédié aux technologies de l'information et des communications, tous trois conçus

pour promouvoir les intérêts socioéconomiques de mon petit pays.

Je voudrais transmettre officiellement les remerciements de ma délégation à l'Organisation mondiale de la Santé pour avoir invité Taiwan, cinq années consécutives, à assister en qualité d'observateur à l'Assemblée mondiale de la Santé. Nous estimons que Taiwan a approché de manière très pragmatique sa participation logique aux instances spécialisées et organes fonctionnels des Nations Unies qui jouent un rôle critique dans les efforts mondiaux pour régler les nombreux problèmes qui nous concernent tous. Ma délégation est convaincue que les modalités de la présence de Taiwan à l'Assemblée mondiale de la Santé, considérée comme un modèle à suivre, peuvent servir de cadre de référence pour une participation véritable de Taiwan à d'autres instances internationales, comme l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. À ce sujet, je voudrais féliciter M. Roberto Kobeh González, Président du Conseil de l'OACI, pour sa décision d'inviter Taiwan à assister en tant qu'invité spécial à la trente-huitième Assemblée de l'OACI qui se tiendra ce mois.

Sur la question de l'exclusion des arrangements commerciaux internationaux, je voudrais évoquer le blocus commercial imposé à Cuba au plus fort de la guerre froide, et qui aujourd'hui reste une source de préoccupation pour Saint-Kitts-et-Nevis comme pour la vaste majorité des pays représentés ici. Notre position se fonde sur notre attachement au droit international, sur les principes de la Charte des Nations Unies et sur nos obligations au titre de ces principes. En conséquence, comme tant d'autres dans cette salle, nous nous inquiétons de l'application et des effets extraterritoriaux d'une législation nationale sur la souveraineté des États. De ce fait, le Gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis renouvelle son appui à la résolution 67/4 sur la nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique et appelle à nouveau à l'abandon immédiat de cette mesure unilatérale.

Alors que nous nous apprêtons à ouvrir un chapitre qui sera synonyme d'une nouvelle ère de lumières pour l'existence humaine, Saint-Kitts-et-Nevis s'associe aux États membres de la Communauté des Caraïbes pour insister sur l'importance des réparations à apporter aux atrocités liées à l'esclavage. Bien que les répercussions de l'esclavage sur les vies de nos ancêtres ne puissent

être quantifiées, nous sommes convaincus que ses effets délétères, qui encore aujourd'hui se traduisent pour leurs descendants par de grandes difficultés et par la pauvreté, doivent être combattus. L'heure est donc venue d'agir.

Le monde a vu plus que son lot de conflits ces dernières années. En outre, les catastrophes naturelles, provoquées parfois par les changements climatiques, continuent de faire des ravages dans de nombreuses régions du globe. Tout cela souligne à quel point il est important que nous mettions en commun et gérions soigneusement les ressources qui nous ont été confiées pour servir les peuples que nous représentons. Cela montre à quel point il est important que nous travaillions assidûment, chaque fois que nous le pouvons, pour apaiser les tensions et promouvoir la paix.

En 2015, le changement ne sera possible que si adoptons une position audacieuse et résolue pour remédier aux maux qui nous empêchent d'aller de l'avant dans la réalisation de nos objectifs. En 2015, le changement ne sera possible que si nous continuons de lutter en priorité pour éliminer la pauvreté, renforcer la paix et la sécurité internationales, trouver d'autres moyens de réduire les effets des changements climatiques et de sauver notre planète de la destruction, et faire reculer l'incidence élevée du VIH/sida et des maladies non contagieuses. En 2015, le changement ne sera au rendez-vous que si les instances de l'Organisation adoptent une politique équitable et affichent la ferme volonté de s'acquitter de leur mandat pour permettre l'institutionnalisation d'une culture de paix et de sécurité, de respect pour la vie humaine et de justice pour tous.

Engageons-nous par conséquent, dès aujourd'hui et pour toujours, à nous montrer à la hauteur de ce défi et à avancer, forts de la réaffirmation de nos priorités, de notre détermination et de l'urgence à atteindre nos buts.

Puisse tout ce que nous disons ici nous rapprocher de cette fin on ne peut plus vitale et cruciale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Denzil Douglas, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis, est escorté de la tribune.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Nicholas Clegg,

Vice-Premier Ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

**M. Clegg** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : De mon vivant, j'ai vu le monde découpé et étiqueté de bien des façons différentes : Est et Ouest, communisme et capitalisme, Nord et Sud, chrétiens et musulmans, pays développés et en développement, etc. Mais alors que nous nous réunissons aujourd'hui, la plus importante ligne de fracture n'est pas géographique, idéologique ou religieuse, elle n'est pas une question de richesses : elle divise les sociétés ouvertes et celles qui sont fermées. Les sociétés ouvertes choisissent la démocratie et la liberté chez elles, et l'engagement et la responsabilité à l'extérieur. Les sociétés fermées suppriment les libertés de leurs concitoyens, tirent le voile sur leurs agissements et se mettent en retrait de la communauté internationale.

Soyons francs : les forces de l'insularité et de l'isolationnisme ont le vent en poupe ces dernières années. Discréditer la démocratie semble plus facile. Les États autoritaires pointent avec enthousiasme les retombées actuelles de la crise financière de 2008, preuve, disent-ils, de la faillite du modèle occidental. Ils se sentent confortés dans leurs convictions; leurs concitoyens sont peut-être moins libres, mais leurs taux de croissance dépassent ceux de l'Occident. Parallèlement, dans bon nombre d'États touchés par le krach financier, l'austérité a donné lieu à une période d'introspection. Le réflexe est de se replier sur soi plutôt que de regarder les choses en face. Et c'est ainsi qu'une crise de confiance a failli s'installer dans certaines parties du monde développé. Il n'est pas surprenant d'en entendre certains soutenir que la démocratie libérale a fait son temps et que notre système multilatéral est devenu obsolète. Mais ceux qui affirment cela se trompent. Ils tirent les mauvaises conclusions des événements récents.

Le véritable enseignement de ces cinq dernières années réside dans la remarquable résilience des sociétés ouvertes et la nécessité impérieuse de la coopération internationale dans le monde d'aujourd'hui. Les démocraties libérales en Europe et outre-Atlantique ont traversé une profonde tourmente économique. La zone euro ne s'est pas écroulée, comme beaucoup le prédisaient. En œuvrant de concert, on a évité la catastrophe et contenu la crise de la dette souveraine.

En Europe, nous avons maintenu la stabilité dans une période de grands bouleversements parce que, pour la plupart, nos concitoyens ont exprimé leurs frustrations de façon pacifique et par la voie des urnes. Et là où il y a eu des troubles, les démocraties matures

les ont gérés avec un relatif succès. Et donc, tout comme les événements de ces dernières années ont révélé les faiblesses de certaines économies occidentales, ils ont également mis en relief la grande force des sociétés ouvertes, à savoir leur capacité d'évoluer et de s'adapter. Les sociétés ouvertes ne craignent pas le changement et, en ce XXI<sup>e</sup> siècle, cette ouverture aux réformes est déterminante pour la stabilité et le succès à long terme.

La démocratie, la liberté d'expression, la participation, l'égalité devant la loi, le droit de manifester pacifiquement, le droit à l'éducation et la possibilité de travailler ne sont pas des valeurs occidentales, ce sont des libertés politiques et économiques recherchées partout par les citoyens, et elles gagnent en force dans chaque pays de la planète. Les gouvernements qui les ignorent livrent une bataille perdue d'avance. La démocratie n'a pas échoué en Égypte; seul un scrutin a échoué. L'Égypte doit maintenant se remettre sur la voie de la démocratie inclusive. La soif de démocratie reste aujourd'hui aussi intense chez le peuple que lorsqu'il a rejoint la place Tahrir.

Dans d'autres zones de la région, si le bilan est mitigé, d'importants progrès ont été enregistrés. En Libye, le Congrès général national se prépare à tenir des élections au début de 2014. Le Maroc s'est doté d'une nouvelle Constitution et, pour la première fois, un Premier Ministre est élu par le Parlement. Bien qu'il lui faille relever encore de difficiles défis, le Yémen a choisi la réconciliation, le dialogue et la démocratie plutôt que la violence. La Tunisie se concentre aussi sur la mise en place d'une nouvelle démocratie et sur la croissance économique, progressant dans l'élaboration d'une nouvelle constitution et dans les préparatifs d'autres élections prévues en 2014.

Oui, ces pays traverseront encore d'autres turbulences. Cela est certain. Les démocraties qui fonctionnent bien ne peuvent pas émerger du jour au lendemain, être exportées de l'Occident ou lâchées sur un pays d'une hauteur de 8 000 pieds; tout cela, au moins, nous l'avons appris des échecs passés. Le développement de la culture et des institutions nécessaires – état de droit, pluralisme politique, droits de l'homme – est un processus laborieux pour chaque pays qui s'y engage et nécessite du reste du monde de la patience stratégique.

Mais si le chemin qui mène à la démocratie est malaisé, l'itinéraire est connu. Partout où porte le regard, les gens se mobilisent contre la discrimination et pour l'égalité; contre l'oppression et pour la liberté. Une vague d'ouverture a déferlé, transcendant les frontières

et les cultures. Hommes et femmes de toutes croyances, confessions et couleurs réclament des débouchés pour tous et demandent à être entendus.

La position du Royaume-Uni est claire. Nous sommes du côté de tous ceux qui sont pour la liberté politique et l'autonomisation économique. Nous ne lèverons pas le pont-levis; nous ne battons pas en retraite. Nous ne céderons pas à la tentation de tourner le dos au monde.

En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, nous aidons les États à poser les pierres angulaires de leur démocratie, que ce soit par la formation, comme en Libye, de fonctionnaires chargés de superviser des élections régulières ou en renforçant, comme au Maroc, la liberté des médias par la formation des journalistes : voilà les rouages d'une transition démocratique réussie.

Nous appuyons aussi l'économie de ces pays dans le cadre du Partenariat de Deauville, du Groupe des Huit, dont nous conduisons cette année les activités, en menant les efforts pour dynamiser les échanges et les investissements dans la région, en aidant les petites et moyennes entreprises et, ce qui est primordial, en favorisant une plus grande participation des femmes. Et nous continuons, sur le plan politique, de braquer les projecteurs sur la nécessaire restitution des biens volés par les anciens régimes dans ces pays.

En Syrie, la priorité, pour nous, est d'aider à un règlement politique. Les fondements d'un règlement ont été arrêtés à Genève l'année dernière, à savoir la mise en place, sur la base du consentement mutuel, d'un organe de gouvernement transitoire doté de tous les pouvoirs exécutifs. Nous sommes en contact étroit avec nos partenaires au sujet de la convocation, le plus tôt possible, d'une seconde conférence de Genève. Aucun règlement politique véritable ne pourra se faire sans l'opposition syrienne modérée. Nous reconnaissons la Coalition nationale syrienne comme représentant légitime du peuple syrien et nous saluons son attachement au processus de Genève et à la mise en place d'une Syrie laïque, démocratique et pluraliste qui garantisse à tous l'égalité des droits.

S'agissant de la question des armes chimiques syriennes, le régime d'Assad a commis le 21 août un crime de guerre en vertu du droit international humanitaire en lançant une attaque à l'arme chimique de grande envergure contre son propre peuple, la première de cette ampleur depuis 25 ans, et 88 ans après l'interdiction universelle de ces armes. Comme le Président Obama

l'a affirmé ici mardi (voir A/68/PV.5), c'est une insulte à la raison humaine que de laisser entendre que le régime n'a pas perpétré ce crime de guerre. La communauté internationale doit réagir, et réagir à l'unisson. Voilà pourquoi nous espérons adopter au courant de la journée une résolution du Conseil de sécurité imposant au régime syrien des obligations juridiquement contraignantes aux fins du démantèlement et de la destruction du vaste arsenal d'armes chimiques qu'il détient.

J'ai annoncé ce mercredi que le Royaume-Uni fournirait une aide humanitaire supplémentaire de 160 millions de dollars au peuple syrien, portant ainsi à 800 millions de dollars – 500 millions de livres sterling – l'aide financière versée par le Royaume-Uni, soit notre plus importante réponse à une crise humanitaire, dont la plus grande partie est destinée à aider les nombreux enfants pris au piège de ce tragique conflit.

Le monde a mobilisé près d'un milliard de dollars d'aide humanitaire dans le courant du mois, et j'espère que d'autres pays vont verser des contributions. Et surtout, je prie toutes les parties en Syrie de permettre aux organismes humanitaires d'opérer sans entrave et à l'abri de la violence. Si cet accès humanitaire pressant n'est pas accordé, aucune somme d'argent ne pourra atténuer les immenses souffrances de la population syrienne.

Je me félicite que le Président Rouhani ait annoncé mardi vouloir établir une collaboration constructive entre l'Iran et le reste du monde et entamer immédiatement des pourparlers assortis de délais précis sur la question nucléaire. Ces paroles sont encourageantes, et j'espère sincèrement qu'elles seront suivies d'actions concrètes. Je me réjouis de la perspective de la reprise des négociations sur le programme nucléaire iranien en octobre. Si les paroles de l'Iran sont suivies de mesures concrètes, nous avons une possibilité réelle d'avancer et de répondre aux profondes préoccupations internationales en ce qui concerne le programme nucléaire iranien. Nous attendons également de l'Iran qu'il adopte une démarche plus constructive afin de contribuer à régler la crise en Syrie, et le Gouvernement britannique a clairement fait savoir à l'Iran qu'il était prêt à améliorer ses relations avec lui de façon graduelle et sous condition de réciprocité.

Une chose qui contribuerait à transformer fondamentalement le Moyen-Orient, c'est la signature d'un accord global reconnaissant l'existence de deux États qui permettrait de mettre un terme au conflit

israélo-palestinien – un accord basé sur les frontières de 1967 en vertu duquel les parties procéderaient à des échanges de territoires pour permettre à un État palestinien souverain et viable de vivre en paix aux côtés d'un État d'Israël sûr, une Palestine reconnue de tous aux côtés d'un Israël reconnu de tous.

Je salue les efforts dévoués déployés par le Secrétaire d'État, M. Kerry, et le courage dont ont fait preuve le Premier Ministre, M. Nétanyahou, et le Président Abbas pour permettre la reprise des pourparlers directs. J'espère sincèrement que les deux parties déploieront tous les efforts possibles, notamment l'arrêt de la construction de nouvelles colonies, afin que les pourparlers se poursuivent. La communauté internationale doit apporter son plein soutien aux parties alors qu'elles prennent les décisions difficiles nécessaires à l'instauration d'une paix durable. La Grande-Bretagne se tient prête à jouer son rôle.

Alors que nous sommes sur le point d'achever nos opérations militaires en Afghanistan, le Royaume-Uni continue de collaborer avec le Gouvernement afghan afin de garantir la réussite de la transition. Les Forces nationales de sécurité afghanes ont assumé la responsabilité de la sécurité et continuent de gagner en confiance et en capacités. Cela constitue une avancée considérable. Au Royaume-Uni, nous reconnaissons que l'Afghanistan va devoir affronter des problèmes sérieux, mais nous sommes convaincus qu'il y a lieu d'espérer en ce qui concerne l'avenir à long terme du pays. L'heure est cruciale pour les hommes, les femmes et les enfants afghans à l'approche des élections de 2014, qui doivent être crédibles, transparentes et ouvertes.

La pauvreté fait peser sur la stabilité et la liberté une menace aussi grave que les conflits et l'oppression. Ainsi, en dépit de ses difficultés financières, le Royaume-Uni consacre bien 0,7% de son revenu national brut à l'aide au développement, comme il s'y est engagé. Nous sommes le seul pays du Groupe des Vingt (G20) à le faire. À la suite de la crise économique mondiale, nous avons déclaré que nous n'équilibrerions pas nos finances au détriment des pays les plus pauvres de la planète, et nous avons tenu parole.

Lundi, nous avons annoncé que nous verserons une contribution de 1,6 milliard de dollars au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Cela représente 10% de la somme nécessaire pour la reconstitution des ressources du Fonds, pourvu que d'autres pays suivent notre exemple.

Les femmes et les filles restent au cœur de notre programme de développement. Elles sont la clef de la croissance économique, et investir dans l'éducation des filles est donc la mesure la plus efficace que nous puissions prendre pour rompre le cycle de pauvreté. Nous devons mettre un terme à l'inégalité des sexes, qui est la cause profonde de la violence contre les femmes. Cette ambition est au cœur de l'initiative lancée par le Royaume-Uni pour mettre un terme à la violence sexuelle en période de conflit, et j'encourage tous les États qui ne l'ont pas encore fait à adopter la Déclaration d'engagement pour éliminer la violence sexuelle en période de conflit. Plus de 115 États se sont déjà engagés; nous envoyons aux victimes de ces crimes dévastateurs le message selon lequel elles ne sont pas seules et leurs agresseurs seront punis.

Nous avons également, en notre qualité de Président en exercice du Groupe des Huit (G8), mis l'accent sur trois domaines dans lesquels nous pouvons appuyer la prospérité mondiale – stimulation des échanges commerciaux, renforcement de la transparence afin d'aider les pays en développement à bénéficier des ressources qui leur reviennent de droit, et lutte contre l'évasion fiscale et les niches fiscales. Cela a marqué le début de notre action en fonction de ce programme, et nous sommes heureux que les priorités du Royaume-Uni dans les domaines commercial et fiscal et en ce qui concerne la transparence soient pleinement reflétées dans les accords signés par le G20, notamment s'agissant de prolonger de deux ans, soit jusqu'à fin 2016, l'engagement qui consiste à s'abstenir de mettre en place des mesures protectionnistes afin que les échanges commerciaux demeurent aussi libres et ouverts que possible.

Que ce soit au sein du G8, du G20, de l'Union européenne, de l'OTAN ou du Commonwealth, ou en tant que l'un des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, le Royaume-Uni continuera de jouer un rôle actif et engagé dans le monde. Les principaux problèmes auxquels nous sommes confrontés sont des problèmes communs.

Par exemple, s'agissant des changements climatiques, le rapport publié ce matin par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat confirme que le niveau des mers est en train de monter et que les glaciers fondent plus rapidement que prévu. Le rapport réprimande sans ambages tous ceux qui persistent à prétendre que les changements climatiques causés par l'homme n'existent pas. Le

Royaume-Uni continuera de réduire ses émissions et versera plus de 6 milliards de dollars d'aide aux pays en développement pour qu'ils puissent faire de même et s'adapter à l'évolution de l'environnement.

Toutefois, si nous voulons éliminer les effets dévastateurs des changements climatiques, nous devons écouter la science, agir maintenant et agir ensemble. Ainsi, nous nous félicitons que le Secrétaire général ait annoncé l'organisation l'année prochaine d'un sommet de dirigeants, qui constituera un événement clef afin que tous les pays parviennent en 2015 à un accord sur les mesures à prendre pour éviter la crise.

Nous sommes tous touchés par le fléau du terrorisme. Qu'il s'agisse d'un soldat brutalement assassiné dans une calme rue londonienne ou d'innocents tués par balle dans un centre commercial bondé à Nairobi, nous sommes tous vulnérables. Suite aux terribles événements qui se sont récemment produits à Nairobi, le Royaume-Uni collabore étroitement avec les Gouvernements kényan et somalien et avec les autres pays de la région pour lutter contre ce problème. La lutte mondiale contre le terrorisme doit être vigoureuse, intelligente et couvrir toutes les régions où nos efforts peuvent avoir un impact réel. Seuls, nous pouvons avancer à petits pas, mais ensemble nous pouvons avancer à pas de géant.

Ceci est apparu clairement dans le courant de l'année lorsque nous avons signé le premier Traité mondial sur le commerce des armes (résolution 67/234 B) afin de réglementer plus efficacement le commerce mondial des armes. Le Royaume-Uni est fier du rôle qu'il a joué à cet égard, et il demande instamment à tous les pays qui n'ont pas encore signé le Traité de le faire. Le Traité nous rappelle qu'avec suffisamment de volonté politique, nous pouvons agir ensemble et accomplir ce qui était auparavant impensable, et cela doit nous encourager à nous montrer encore plus actifs.

L'ONU présente de nombreux avantages, mais elle a également de profondes lacunes auxquelles il convient de remédier. Elle n'a pas de meilleur ami que le Royaume-Uni, mais elle ne reflète pas fidèlement le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Le Conseil de sécurité doit être réformé. À moins que l'on ne rajoute des chaises à la table principale, il deviendra rapidement un anachronisme, une relique d'une autre époque. C'est pourquoi le Royaume-Uni continue de défendre les candidatures du Brésil, de l'Inde, de l'Allemagne, du Japon et de l'Afrique à des sièges permanents. Nous prions tous les États de jouer leur rôle dans cette enceinte,

et au sein des autres institutions internationales, tout comme nous jouerons le nôtre.

Nous sommes au mieux lorsque nous instaurons entre nous une collaboration constructive et lorsque nous nous montrons ambitieux dans la poursuite de nos objectifs communs. C'est aussi important pour les pays dont les économies et l'influence se sont développées et transformées ces dernières années que pour les anciennes puissances établies. Une plus grande influence est synonyme de davantage de responsabilités. Le monde est un monde meilleur parce que le Brésil a pris la tête de la lutte contre la déforestation, parce que le Mexique a fait de la lutte contre les changements climatiques une obligation juridique, parce que la République de Corée montre la voie dans le domaine de la sécurité nucléaire.

Mais il reste encore beaucoup à faire, ainsi que de nombreux autres domaines dans lesquels nous devons montrer la voie. Un accord commercial mondial visant à réduire la bureaucratie aux frontières – sujet qui fera l'objet d'une réunion de l'Organisation mondiale du commerce début décembre à Bali – permettrait d'injecter 1 000 milliards de dollars dans l'économie mondiale.

Au cours des deux prochaines années, le Royaume-Uni veut faire tout son possible pour faire avancer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous travaillons également avec l'ONU et la société civile pour établir un programme pour l'après-2015 qui soit encore plus ambitieux. Il ne saurait y avoir d'objectif plus important que l'élimination de la pauvreté extrême, en n'oubliant personne.

Sur ces questions et toutes les autres auxquelles nos pays doivent faire face, nous sommes tout simplement plus forts lorsque nous sommes unis plutôt que séparés. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons repousser les forces de l'insularité et de l'isolationnisme, défendre nos valeurs et prêter attention au monde. C'est ce que le Royaume-Uni fera, et nous sommes prêts à travailler avec tous ceux qui voudront faire de même.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, S. E. M. Sergeï Lavrov.

**M. Lavrov** (*parle en russe*) : Les relations internationales deviennent de plus en plus complexes et multidimensionnelles, tandis que le monde évolue toujours plus rapidement et de manière toujours plus imprévisible. Dans un tel contexte, il est plus que jamais nécessaire de convenir de lignes de conduite

collectives pour s'attaquer aux grands problèmes actuels. L'ONU, organisation véritablement universelle, est la seule à pouvoir le faire. En outre, de tels efforts basés sur la solidarité ne donneront de résultats que s'ils tiennent compte de l'ensemble des vues exprimées par la communauté internationale sur les problèmes et menaces mondiaux, du vaste éventail d'expériences nées de l'histoire et de toute la diversité des cultures et des civilisations du monde moderne.

Pour la plupart des Membres de la famille des Nations Unies, cette approche est évidente. Il existe cependant un autre courant qui considère que l'action collective consiste avant tout à être d'accord avec le point de vue d'un groupe de pays. De telles vues se manifestent dans différents domaines : la sécurité internationale, le règlement des situations de conflit, le fonctionnement de l'économie mondiale, et le choix des modèles de développement et des valeurs fondamentales.

Nombre des problèmes qui touchent le monde aujourd'hui se retrouvent dans la situation tragique en Syrie et dans l'incertitude qui entoure l'évolution de la situation dans l'ensemble du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Dès le début des événements qui continuent de secouer cette région, la Russie n'a cessé d'appeler à l'élaboration, par la communauté internationale, d'une démarche commune associant un appui aux populations arabes engagées sur la voie de la transformation et la prise de conscience que, en toute objectivité, ces processus seraient longs et parfois douloureux et qu'il était primordial de ne pas les entraver par des interventions extérieures excessives.

Nous avons insisté sur la nécessité d'agir de manière équilibrée et de tenir compte du fait que la complexité de la situation actuelle est liée, entre autres, à la nécessité de rechercher inlassablement le compromis entre les différents groupes ethniques et religieux qui composent la mosaïque des sociétés arabes. Nous avons toujours été favorables à un développement évolutif et à une solution pacifique aux crises, par le dialogue national et la réconciliation nationale.

Les manœuvres visant à déterminer quels dirigeants, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, sont légitimes ou non, à dicter quelle partie mérite d'être appuyée dans le cadre de conflits nationaux et à imposer des solutions toutes faites de l'extérieur pour une transformation démocratique, témoignent elles d'une autre manière de voir.

Voilà trop longtemps que les tentatives visant à décrire, de manière simplifiée, les événements qui se déroulent dans le monde arabe comme la lutte de la démocratie contre la tyrannie ou comme l'affrontement entre le bien et le mal masquent les problèmes liés à la vague montante de l'extrémisme, qui déborde aujourd'hui sur d'autres régions. Or les attaques terroristes perpétrées au Kenya montrent toute la gravité de cette menace. Chacun sait que ce sont les groupes jihadistes, composés de nombreux éléments radicaux originaires de toutes les régions du monde, qui sont les bataillons de l'opposition les plus aptes au combat. Leurs objectifs n'ont rien à voir avec la démocratie; ils sont basés sur l'intolérance et visent à détruire des États laïques pour instaurer des califats. Il est difficile de qualifier de clairvoyante une politique consistant à combattre au Mali les mêmes groupes extrémistes qu'on soutient en Syrie.

L'emploi d'armes chimiques est inadmissible. Cela ne signifie toutefois pas qu'il est possible de s'arroger le droit de porter des accusations et de rendre des verdicts. Tous les incidents associés à l'emploi d'armes chimiques en Syrie, quels qu'en soient les auteurs, doivent faire l'objet d'une enquête professionnelle et impartiale avant d'être examinés par le Conseil de sécurité, qui doit s'appuyer exclusivement sur des faits et non sur des allégations ou des hypothèses. Pendant le sommet du Groupe des Vingt organisé en juin, les dirigeants des huit États clefs sont d'ailleurs parvenus à un accord à cet égard.

Récemment, un argument est de plus en plus souvent avancé : la menace ou l'emploi de la force, clairement interdite par la Charte des Nations Unies, serait la méthode la plus efficace de s'attaquer aux problèmes internationaux, y compris le règlement de conflits internes. On a tenté de transposer cette approche à la situation en Syrie, alors que l'expérience récente montre que de telles interventions sont inefficaces, inutiles et destructrices. Il s'agit d'une voie extrêmement dangereuse qui conduit à porter atteinte aux fondements de l'ordre mondial actuel et à remettre en cause les régimes de non-prolifération des armes de destruction massive.

Il est inquiétant d'entendre des déclarations sur le droit d'employer la force militaire pour garantir des intérêts propres dans la région du Moyen-Orient sous le prétexte d'un manque persistant de leadership au niveau international. L'histoire récente montre qu'aucun État, aussi grand ou puissant soit-il, ne peut s'attaquer seul

aux problèmes de l'ampleur de ceux auxquels l'humanité est confrontée de nos jours.

Il ne fait aucun doute qu'une autorité est nécessaire. Néanmoins, aujourd'hui, il ne peut y avoir qu'un leadership collectif fondé sur une action concertée des chefs de file de la communauté internationale, dans le strict respect des principes et normes du droit international. C'est la prise de conscience accrue de cette réalité qui a ouvert la voie à un accord entre la Russie et les États-Unis en vue de placer les arsenaux chimiques syriens sous contrôle international et, à terme, de les éliminer. Cela a été possible grâce à la décision de Damas d'adhérer à la Convention sur les armes chimiques et de s'acquitter des obligations requises dans le cadre d'une procédure accélérée.

Nous avons bon espoir que les décisions du Conseil exécutif de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et du Conseil de sécurité contribueront à mettre en place le cadre nécessaire à l'élimination des arsenaux chimiques en Syrie.

Les progrès en matière d'élimination des armes chimiques en Syrie devraient imprimer un nouvel élan à la mise en œuvre des accords existants relatifs à la convocation d'une conférence sur la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs au Moyen-Orient. Nous savons qu'il existe un certain nombre de questions complexes concernant la pleine participation des pays de la région à une telle conférence mais elles ne peuvent être débattues indéfiniment. C'est précisément là qu'il faut faire preuve d'un véritable leadership et d'une réelle volonté, dans l'intérêt de tous.

Des personnes continuent de mourir et des civils innocents souffrent chaque jour en Syrie. Les minorités religieuses, y compris les communautés chrétiennes, sont en train de devenir les victimes de ce conflit, qui revêt de plus en plus un caractère confessionnel. Le seul moyen qui reste peut-être aujourd'hui de mettre un terme à cette crise est de sortir de l'impasse concernant le processus d'un règlement politique de la crise syrienne. Nous continuons d'œuvrer sans relâche en faveur de l'organisation dans les meilleurs délais d'une conférence de paix pour la mise en œuvre du Communiqué de Genève du 30 juillet 2012 (S/2012/522, annexe). Nous espérons qu'à l'exemple du Gouvernement syrien, l'opposition adoptera une attitude constructive à l'égard de l'initiative de la Russie et des États-Unis.

La crise syrienne ne doit pas faire passer au second plan la nécessité de régler la question palestinienne. Nous attendons des dirigeants israéliens et palestiniens qu'ils assument leurs responsabilités vis-à-vis de l'avenir de leurs peuples en cette étape décisive où les parties ont repris des pourparlers directs après une longue interruption. Tout en prenant dûment note des efforts déployés par les États-Unis dans le cadre du processus de règlement de la question du Moyen-Orient, nous considérons qu'il est nécessaire d'intensifier les activités du Quatuor, le mécanisme internationalement reconnu chargé de faciliter le processus de paix dans la région en s'appuyant sur les décisions pertinentes de l'ONU, le mandat de la Conférence de Madrid et l'Initiative de paix arabe. Il importe également de veiller à ce que les pays arabes participent de près aux activités du Quatuor.

Une démarche fondée sur la négociation s'impose également pour d'autres situations, y compris le programme nucléaire iranien et la question nucléaire dans la péninsule coréenne. Comme l'a indiqué le Président Vladimir Poutine dans un article paru dans l'édition du 11 septembre 2013 du *New York Times*,

« Nous devons cesser d'utiliser le langage de la force et reprendre le chemin d'un règlement diplomatique et politique civilisé. »

Cela permettrait d'améliorer le climat international et d'intensifier les efforts collectifs pour lutter contre les problèmes mondiaux, y compris le terrorisme et le trafic de drogue. La Russie entend accorder la priorité à ces problèmes dans le cadre de sa présidence du Groupe des Huit, en 2014.

Aujourd'hui, alors que le carcan du système bipolaire appartient depuis longtemps au passé, notre époque est marquée par le renforcement des fondements démocratiques tant au sein des États que dans les relations internationales. Cela signifie notamment que la reconnaissance du droit des peuples de décider de leur destin en toute indépendance et de choisir les meilleurs modèles de structure sociale et politique et de systèmes socioéconomiques doit devenir une norme de conduite incontestable. De la même manière, il faut se défaire du complexe d'exclusivité et de suprématie que chacun tend à conférer à ses coutumes en matière de droits de l'homme, et utiliser comme ligne directrice les critères universels consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Par ailleurs, il importe de respecter les valeurs traditionnelles qui sont communes à toutes les religions.

Il est évident qu'instaurer un partenariat véritable est quasiment impossible sans s'appuyer sur les fondements de la coopération économique. La vaste majorité des États coopèrent dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce et, en ce sens, ils fonctionnent déjà au sein d'un espace économique commun. Les conditions sont donc réunies pour parvenir à l'harmonisation des processus d'intégration dans les diverses régions du monde, au lieu d'essayer de les opposer artificiellement les uns aux autres en créant de nouveaux clivages. C'est cette vision qui guide la Russie dans les efforts qu'elle déploie avec ses partenaires pour mettre en place l'Union économique eurasiennne.

La Russie attache une grande importance à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et au fait de s'appuyer sur ces objectifs pour élaborer le programme mondial de développement pour l'après-2015. Les grandes priorités sont l'élimination de la pauvreté et l'appui à la croissance économique grâce à la multiplication des possibilités d'investissement et à la création de nouveaux emplois. Parmi les problèmes les plus urgents figurent l'amélioration des infrastructures de l'énergie et des transports, la lutte contre les maladies infectieuses et la sécurité routière.

La coopération entre les États doit reposer sur des mécanismes efficaces et disposer d'une base de ressources suffisantes. À cet égard, nous appuyons l'idée de renforcer le rôle de coordination et le potentiel du Conseil économique et social des Nations Unies. Présidant actuellement le Groupe des Vingt (G20), la Russie n'a de cesse de s'employer à accroître l'interaction de celui-ci avec l'ONU. Nous considérons que la résolution adoptée par l'Assemblée générale sur les relations entre l'ONU et le G20 constitue un programme réaliste de coopération à long terme.

Je suis intimement convaincu qu'en unissant nos forces sur la base du respect véritable et de la prise en compte des intérêts de chacun, nous serons en mesure d'atteindre les nobles objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République de Corée, S. E. M. Yun Byung-se.

**M. Yun Byung-se** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la tête de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale.

Je suis convaincu que, sous votre direction avisée, la présente session sera couronnée de succès.

La République de Corée se félicite que l'ONU, en partenariat avec les États Membres et sous la conduite du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, renforce le multilatéralisme en relevant avec succès les divers défis qui se posent à la communauté internationale. Nous sommes convaincus que le plan d'action quinquennal présenté par le Secrétaire général permettra à l'ONU de continuer à apporter d'importantes contributions pendant cette période de transformation.

Il y a 22 ans, j'étais ici à l'Assemblée pour assister avec une grande émotion à l'admission de la République de Corée en tant qu'État Membre de l'Organisation des Nations Unies. Ce moment historique a marqué la fin d'une longue période d'attente qui avait duré pendant toute la guerre froide. À l'époque, la République de Corée s'est solennellement engagée à participer activement à l'élaboration d'un nouvel ordre mondial libre, juste et prospère, où prévaudraient la justice et l'état de droit. Pour honorer cet engagement, la République de Corée, bien qu'admise tardivement à l'ONU, a pleinement adhéré, avec passion et dévouement, aux buts de l'Organisation. Dans de nombreuses régions du monde, la Corée a pris une part active aux efforts de maintien de la paix et de reconstruction. Actuellement, la Corée est membre du Conseil de sécurité et du Conseil des droits de l'homme, entre autres.

Depuis sa création, l'ONU a entrepris la noble tâche d'aider les peuples des Nations Unies à vivre dans une liberté plus grande. Toutefois, l'insécurité, l'inégalité, l'injustice et l'intolérance continuent de régner dans de nombreuses parties du monde, qui ont désespérément besoin de nos efforts collectifs. En outre, l'émergence de nouveaux défis mondiaux, comme les changements climatiques, le terrorisme et la cybercriminalité, nécessitent une coopération mondiale qui transcende le système interétatique actuellement en place. En d'autres termes, l'importance et la pertinence de l'ONU ne cessent de s'accroître, car elle est un instrument clef de la coopération mondiale.

Le nouveau Gouvernement de la République de Corée a présenté sa vision de la politique étrangère, qui repose sur deux objectifs fondamentaux : le bonheur de sa population et le bonheur de la communauté internationale. Cette vision reflète les valeurs fondamentales de l'Organisation des Nations Unies, à savoir la paix, les droits de l'homme et le développement.

La Corée s'efforce de contribuer utilement au maintien de la paix internationale au-delà de la péninsule coréenne. Nous voulons partager les fruits de notre réussite économique, obtenue grâce à l'aide de la communauté internationale, et nous nous employons à accroître la dignité et le bonheur de tous les citoyens du monde. Je pense que cela également va dans le droit fil des buts et principes des Nations Unies.

Le premier pilier pour que règne le bonheur dans le monde est la sécurité. La République de Corée pense notamment que la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs constitue l'une des plus graves menaces à la paix et à la sécurité internationales.

À cet égard, l'emploi d'armes chimiques en Syrie, comme l'a confirmé le rapport des inspecteurs de l'ONU (A/67/997), a provoqué la pire catastrophe humanitaire du XXI<sup>e</sup> siècle. Le Gouvernement de la République de Corée condamne dans les termes les plus forts le recours aux armes chimiques, car il s'agit d'un crime contre l'humanité qui ne saurait être toléré, en aucune circonstance.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'accord conclu récemment entre les États-Unis et la Russie sur le Cadre de référence pour l'élimination des armes chimiques syriennes, et attendons une décision de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, ainsi qu'une résolution de renforcement de la part du Conseil de sécurité dans la journée. Nous exhortons le Gouvernement syrien à s'acquitter fidèlement de ses engagements envers la communauté internationale. Nous demandons en outre instamment à tous les pays qui n'ont pas adhéré à la Convention sur les armes chimiques, y compris la République populaire démocratique de Corée, de le faire dès que possible.

À cet égard, je me dois d'attirer l'attention sur la gravité des programmes d'armes de destruction massive menés actuellement par la République populaire démocratique de Corée. Malgré une série de résolutions du Conseil de sécurité, la République populaire démocratique de Corée a lancé des missiles de longue portée et effectué des essais nucléaires, pas plus tard qu'au début de l'année, et ce, en violation flagrante de ses obligations internationales. Elle doit respecter scrupuleusement ses obligations en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2094 (2013). Comme c'est le cas avec la Syrie, la communauté internationale devrait unir ses efforts pour démanteler les programmes d'armes nucléaires de la République populaire démocratique de

Corée et empêcher ainsi qu'il y ait un nouvel État doté de l'arme nucléaire. Toutefois, pour peu qu'elle décide d'abandonner sa prétendue politique de développement économique et d'armement nucléaire parallèle, et suive à son tour la voie du véritable changement par des actions concrètes, la République de Corée est disposée à aider la République populaire démocratique de Corée.

Parallèlement à la prolifération des armes de destruction massive, le terrorisme fait peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales au XXI<sup>e</sup> siècle. La République de Corée condamne vigoureusement l'attentat qui s'est produit le week-end dernier à Nairobi, au Kenya. Nous présentons nos condoléances les plus sincères aux familles des victimes de cette tragédie. Le Gouvernement de la République de Corée dénonce toutes les formes de terrorisme et continuera de participer aux efforts mondiaux pour lutter contre ce fléau.

Outre son action pour répondre aux menaces imminentes à la sécurité, notamment la prolifération des armes de destruction massive, le nouveau Gouvernement de la République de Corée mène ce qu'il appelle une « trustpolitik », qui vise à instaurer un ordre régional de réconciliation et de coopération dans la péninsule coréenne et en Asie du Nord-Est. Notre trustpolitik ou politique de confiance est mise en œuvre par l'entremise du processus de renforcement de la confiance dans la péninsule coréenne et de l'Initiative pour la paix et la coopération en Asie du Nord-Est.

Le processus de renforcement de la confiance dans la péninsule coréenne a pour but de maintenir la paix au moyen d'une forte dissuasion, tout en la renforçant grâce au dialogue et à la coopération. Avec ce processus, le nouveau Gouvernement de la République de Corée a pu assurer la reprise des activités dans le parc industriel de Kaesong, qui est le seul projet de coopération économique restant entre les deux Corée.

En outre, la République de Corée propose la création d'un parc de paix mondiale dans la zone démilitarisée la plus armée du monde, afin de transformer cet héritage persistant de la guerre froide et d'une Corée divisée en un nouvel espace de paix et d'harmonie. J'espère sincèrement que les Nations Unies et les deux Corée œuvreront de concert afin de concrétiser cette proposition, et de contribuer ainsi au renforcement de la confiance dans la péninsule coréenne.

En ce qui concerne la région de l'Asie du Nord-Est dans son ensemble, la Corée espère qu'il y aura une

coopération accrue sur le plan politique et de la sécurité, à l'image du niveau d'interdépendance économique qui existe dans la région. À cette fin, la République de Corée a proposé la mise en place de l'Initiative pour la paix et la coopération en Asie du Nord-Est, qui permettra d'ouvrir le dialogue sur des questions non controversées d'intérêt commun aux acteurs de la région. La République de Corée entend également s'inspirer des expériences précieuses d'institutions régionales éprouvées, comme l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Le deuxième pilier pour l'avènement d'une ère de bonheur mondial est la promotion des droits de l'homme et de la dignité humaine en tant que valeurs universelles. Au siècle dernier, la République de Corée a connu une occupation coloniale et une guerre fratricide tragique. Dans le sillage de cette expérience, les Coréens sont devenus plus sensibles que d'autres à l'importance primordiale des droits de l'homme et de l'humanisme.

Le nombre de réfugiés et de personnes déplacées dans le monde augmente de façon alarmante, en raison de guerres et de conflits intra-étatiques. Face au problème de l'afflux massif de réfugiés provoqué par la guerre civile syrienne, mon gouvernement participe activement aux efforts internationaux pour venir en aide à ces personnes. La Corée envisage également de co-organiser une réunion d'un groupe de travail sur la reconstruction syrienne à Séoul le mois prochain. La République de Corée tient aussi à souligner la nécessité de respecter le principe juridique internationalement reconnu de non-refoulement.

Aujourd'hui, plus de 10 millions de personnes en Corée vivent dans le chagrin car elles ne peuvent pas voir leurs proches qui vivent de l'autre côté de la frontière qui sépare les deux Corée, bien que 60 années se soient écoulées depuis la fin de la guerre de Corée. Sur la base de l'accord conclu récemment entre les deux Corée, une rencontre entre les familles séparées devait avoir lieu cette semaine. Cependant, à notre plus grand regret, la République populaire démocratique de Corée, citant des raisons politiques, a unilatéralement annulé ce rassemblement, qui était pourtant un événement humanitaire. Rien ne saurait justifier une décision aussi inhumaine. Jusqu'à présent, la nouvelle administration de la République de Corée s'est attachée à séparer les questions humanitaires des considérations politiques. Je demande donc instamment à la République populaire démocratique de Corée d'organiser cette rencontre entre

les familles le plus tôt possible afin d'atténuer la douleur et la souffrance du peuple coréen dans son ensemble.

La République de Corée souhaite attirer l'attention de l'Assemblée sur la nécessité de protéger davantage les civils, notamment les femmes et les enfants, dans le contexte des conflits armés à travers le monde. Ayant conscience de cette nécessité, la République de Corée a organisé un débat public sur la protection des civils en période de conflit armé (voir S/PV.6917) pendant sa présidence du Conseil de sécurité en février. Nous sommes également l'un des plus fervents promoteurs de l'initiative sur la protection contre la violence sexuelle, qui a été lancée récemment. En effet, la violence sexuelle en période de conflit constitue l'une des violations des droits de l'homme les plus graves. Il s'agit d'un crime de guerre qui détruit non seulement la vie de la victime, mais également celle de sa famille et de toute la communauté.

Il faut notamment garder à l'esprit que la douleur et la souffrance des victimes de la violence sexuelle pendant les conflits du siècle passé persistent encore aujourd'hui. Dans ce genre de situations, il importe de faire preuve de remords sincères et de prendre des mesures concrètes. Comme cela a été souligné à maintes reprises dans les rapports des rapporteurs spéciaux des Nations Unies sur la violence sexuelle, des mesures responsables sont nécessaires pour rendre aux victimes leur dignité et apaiser leur douleur, car ces crimes constituent un problème universel en matière de droits de l'homme.

Le sous-développement et l'extrême pauvreté sont les défis majeurs auxquels l'ONU est confrontée aujourd'hui. Depuis la tenue du Sommet du Millénaire en 2000, les efforts collectifs entrepris par la communauté internationale en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ont abouti à des résultats tangibles. Toutefois, les progrès n'ont pas été les mêmes à travers les régions, les pays et les catégories sociales. Dans ce contexte, nous attachons une grande importance aux discussions sur l'orientation future et la feuille de route de la coopération pour le développement qui seront menées à la présente session de l'Assemblée générale, sous le thème « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain ».

La prochaine série d'objectifs communs de développement mondial doit être véritablement axée sur les individus et se baser sur un niveau de bien-être qui va au-delà du critère traditionnel des revenus. Les

nouveaux objectifs doivent accorder la priorité absolue à la dignité de tous. En outre, ils doivent viser à établir des partenariats avec les nouveaux acteurs en matière de développement, afin de tirer profit de toutes les capacités et ressources disponibles. La République de Corée espère que le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, lancé en 2012, jouera également un rôle important dans la mise en place d'un nouveau mécanisme de coopération en vue de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.

Ces objectifs de développement coïncident de plus avec l'objectif de la politique étrangère coréenne d'œuvrer à l'avènement d'une ère de bonheur mondial. La République de Corée espère coopérer avec les acteurs concernés afin de mener à bien les tâches inachevées en vue de la réalisation des OMD, en appliquant une politique de coopération pour le développement axée sur les bénéficiaires. Plus précisément, nous continuerons à accroître notre aide publique au développement et à faire profiter les pays en développement de nos expériences réussies en matière de développement, comme le Saemaul Undong ou le Mouvement de nouvelles communautés.

Par ailleurs, une riposte collective aux changements climatiques est essentielle pour parvenir au bonheur mondial. La Corée appuiera activement le Fonds vert pour le climat, dont le siège se trouve en Corée, pour qu'il devienne une organisation d'envergure qui aide les pays en développement à faire face aux changements climatiques et aux défis qui en découlent.

Une interdépendance mondiale plus forte a conduit à l'émergence de problèmes qui appellent des solutions communes. Les attentes quant au rôle que doit jouer l'ONU sont aujourd'hui plus élevées que jamais. De fait, l'ONU a beaucoup apporté en tant que centre de coopération mondiale et l'on attend d'elle qu'elle poursuive ces nobles efforts. Comme l'ancien Secrétaire général, Dag Hammarskjöld, l'a dit une fois, il nous faut

« accepter l'Organisation pour ce qu'elle est – un instrument imparfait sans doute mais indispensable qui permet aux nations de travailler à une évolution pacifique vers un ordre mondial plus juste et plus assuré ».

Je me souviens à cet égard de la promesse solennelle faite par mon gouvernement il y a 22 ans – que la République de Corée contribuerait activement à relever les défis mondiaux par l'entremise des Nations

Unies. Aujourd'hui, je me tiens devant l'Assemblée pour réaffirmer l'engagement du nouveau Gouvernement coréen : la Corée contribuera à l'avènement d'une ère de bonheur mondial en réalisant les objectifs arrêtés par les Nations Unies. Ce n'est que quand nous consentirons des efforts collectifs et communs en vue de la promotion des valeurs universelles de paix, de développement et de droits de l'homme que l'ONU deviendra véritablement le Parlement de l'humanité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S.E.M. Wang Yi, Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine.

**M. Wang Yi** (Chine) (*parle en chinois*) : Cette année a été inhabituelle dans le développement de la Chine. La nouvelle direction collective centrale de la Chine a mis en avant le concept du « rêve chinois », un rêve du grand renouveau de la nation chinoise qui entraîne les 1,3 milliard de Chinois dans un effort axé sur la réalisation des deux grands objectifs du siècle, à savoir, achever la construction d'une société modérément prospère à tous égards d'ici 2020 et faire de la Chine un pays socialiste moderne d'ici le milieu du XXI<sup>e</sup> siècle. Ayant connu de profonds changements au cours des cinq mille dernières années et surtout depuis un siècle, la Chine a atteint aujourd'hui un nouveau point de départ historique.

Quelle voie de développement la Chine va-t-elle emprunter pour l'avenir? Quelles sont les politiques nationales et étrangères qu'elle va poursuivre? Et quel genre de rôle international va-t-elle jouer? Je comprends que ces questions sont d'un grand intérêt pour la communauté internationale. En ma qualité de Ministre des affaires étrangères du nouveau Gouvernement chinois, je tiens à donner une réponse catégorique à chacune de ces questions.

La Chine restera fermement engagée sur la voie du développement pacifique. Le développement rapide de la Chine ces dernières années fait craindre que la Chine suive le vieux schéma suivant : de la richesse à l'arrogance, de l'arrogance à la force et de la force à l'hégémonie. Différentes versions de la théorie de la menace chinoise ont fait surface. Cependant, il ne faut pas appliquer à la Chine d'aujourd'hui ce qui s'est produit par le passé.

La mentalité dépassée de la guerre froide n'a pas sa place dans la nouvelle ère de mondialisation. La nation chinoise aime la paix, et la culture chinoise accorde une grande valeur à l'harmonie. Tout au long

de l'histoire, le peuple chinois a toujours souscrit aux échanges et au commerce internationaux, et non pas à l'agression étrangère et à l'expansion, et a toujours adhéré à la volonté patriotique de défendre la patrie plutôt qu'à la doctrine colonialiste consistant à s'emparer de nouveaux territoires.

La culture d'un pays détermine ses valeurs, et son histoire indique la direction que prendra son avenir. Il y a près de 40 ans, c'est depuis cette tribune que le dirigeant chinois Deng Xiaoping déclarait solennellement, au nom du Gouvernement chinois, que la Chine ne chercherait jamais une hégémonie sur le monde. Aujourd'hui, cette déclaration continue d'être notre engagement et notre conviction immuables. La Chine a honoré et continuera à honorer ses promesses et restera une force inébranlable pour défendre la paix dans le monde.

La Chine poursuit un développement pacifique et appelle tous les autres pays à suivre le même chemin. Depuis le début de la réforme et de l'ouverture, la Chine a établi des relations croissantes d'interdépendance avec l'économie mondiale et d'intégration dans le système international. Nous sommes déterminés à travailler avec les autres pays pour créer un nouveau type de relations internationales fondées sur la coopération gagnant-gagnant, et à rechercher le règlement pacifique des différends internationaux et régionaux. En ce qui concerne les différends entre la Chine et certains pays sur la souveraineté territoriale et les droits et intérêts maritimes, nous espérons sincèrement les résoudre, conformément aux procédures appropriées, par la négociation et la concertation avec les pays directement concernés. Les différends qui ne peuvent être réglés aujourd'hui peuvent être mis de côté pour un règlement ultérieur. Cela a toujours été notre position et notre pratique. D'autre part, quelles que soient les circonstances, nous protégerons fermement la souveraineté de la Chine et son intégrité territoriale et défendrons avec force les droits et intérêts légitimes et légaux de notre pays.

La Chine restera engagée dans la réforme, l'ouverture et le développement durable. Cinq années se sont écoulées depuis le début de la crise financière internationale. L'économie mondiale est de nouveau sur la bonne voie de la reprise, mais les fondations de la reprise ne sont pas solides et cette reprise ne se fait pas assez rapidement. Les causes profondes de la crise financière n'ont pas encore été éliminées, et les problèmes structurels des pays développés ne sont toujours pas réglés. L'ajustement des politiques

monétaires non conventionnelles de l'extérieur, associé à d'autres facteurs, a posé de nouveaux défis et des risques de volatilité aux marchés financiers des pays émergents.

La direction prise par l'économie chinoise appelle tout à la fois une attention nationale et internationale. À cet égard, je tiens à informer l'Assemblée que tant les fondamentaux que la performance globale de l'économie chinoise reposent sur des bases solides, et que les perspectives de développement de la Chine sont très positives. Les principaux indicateurs de l'économie chinoise sont généralement bons, et la Chine a le meilleur taux de croissance des grandes économies.

Dans le cadre de sa quête de progrès et de maintien de la stabilité, le Gouvernement chinois a adopté une politique macro-économique qui répond tout à la fois aux besoins immédiats et à long terme, ainsi qu'une série de mesures novatrices visant à promouvoir une croissance soutenue, un ajustement structurel et des réformes économiques. Nous poursuivons énergiquement la réforme, l'ouverture, l'approfondissement de l'ajustement structurel économique et l'accélération du changement dans notre modèle de croissance. Nous mettons en œuvre la politique nationale de base de conservation des ressources et de protection de l'environnement et promovons le développement vert, circulaire et à faible émission de carbone afin de bâtir un bon environnement écologique et une belle Chine.

Avec sa production économique croissante et son modèle de croissance en mutation, l'économie chinoise est entrée dans une phase de croissance forte et moyenne qui est sujette aux lois de l'économie et assurera une croissance durable et saine de l'économie chinoise. L'économie chinoise est en cours de modernisation, et sa future croissance fournira d'importants dividendes dans quatre domaines du fait de l'industrialisation, de l'application des technologies de l'information, d'un nouveau type d'urbanisation et d'une modernisation de l'agriculture, de la réforme et de l'innovation, du réajustement structurel, et d'une plus grande ouverture. Il est prévu que, au cours des cinq prochaines années, les importations chinoises dépasseront les 10 000 milliards de dollars, les investissements de la Chine à l'étranger atteindront 500 milliards de dollars, et les touristes chinois effectueront plus de 400 millions de voyages à l'étranger. Cela imprimera une forte impulsion à l'économie mondiale et fournira un nombre croissant d'avantages tangibles aux autres pays.

La Chine promouvra avec fermeté la réforme du système de gouvernance mondiale dont l'Organisation des Nations Unies est le pilier. L'Organisation des Nations Unies est une grande scène où tous les pays peuvent tenir des consultations et coopérer les uns avec les autres. C'est aussi une grande famille où les gens de tous les pays sont réunis. Nous avons toujours cru et continuons de croire que les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies constituent la pierre angulaire des relations internationales actuelles et fournissent des garanties pour la paix et la stabilité dans le monde. Le respect de la souveraineté nationale, la non-ingérence dans les affaires intérieures, la sauvegarde de la paix et la non-agression, la promotion de l'égalité et le rejet de la politique de la force sont des principes importants qui doivent être respectés. La Chine soutient fermement le rôle et l'autorité de l'Organisation des Nations Unies, appuie ses efforts de renouvellement et d'amélioration en vue de s'adapter à un monde en mutation, et attend avec intérêt une Organisation des Nations Unies qui jouera un rôle plus important dans les affaires internationales. La Chine est prête à approfondir sa coopération avec l'ONU et à s'impliquer plus activement dans les activités qu'elle entreprend dans divers domaines.

La Chine s'engage à promouvoir la démocratie dans les relations internationales et la tendance vers un monde multipolaire. Nous demandons que les pays en développement soient mieux représentés et aient davantage voix au chapitre dans le système de gouvernance mondiale. La Chine appuie également le Groupe des Vingt, le groupe BRICS – Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud – et d'autres mécanismes émergents qui jouent un grand rôle pour rendre l'ordre international plus juste et plus équitable. Nous appelons également à la réforme des systèmes monétaires et financiers internationaux et nous voulons que soit maintenu le rôle de l'Organisation mondiale du commerce en tant que forum principal dans le domaine du commerce. Nous sommes opposés au protectionnisme commercial et nous travaillons à rendre la mondialisation économique plus équilibrée, plus inclusive et plus profitable pour tous. Nous appelons les pays à renforcer la coordination des politiques macroéconomiques et à être conscients des retombées de leur adaptation respective des politiques économiques. Nous appelons à un renforcement du dialogue Nord-Sud et à la coopération Sud-Sud afin que les bienfaits du développement soient plus accessibles aux populations de tous les pays.

La Chine assumera avec fermeté ses responsabilités et obligations internationales. La nation chinoise est responsable et prête à jouer son rôle. Bien qu'elle reste un pays en développement confronté à la tâche ardue du développement, la Chine, en tant que deuxième économie mondiale et membre permanent du Conseil de sécurité, est pleinement consciente de ses responsabilités et des attentes placées en elle par la communauté internationale. Nous nous engagerons plus complètement et plus activement dans les affaires internationales et travaillerons en étroite collaboration avec d'autres pays pour relever les défis mondiaux complexes et nous attaquer aux problèmes difficiles auxquels l'humanité fait face. Nous exprimerons les vues de la Chine, offrirons la sagesse de la Chine, proposerons les solutions de la Chine, assumerons dûment notre rôle et fournirons plus de biens publics à la communauté internationale.

Nous défendrons avec force une vision correcte de la justice plutôt que des intérêts particuliers, et nous nous efforcerons de construire une communauté de destin avec les autres pays en développement. Dans le cadre de nos échanges et de notre coopération avec les autres pays en développement, nous défendrons la justice et la placerons au-dessus des intérêts particuliers. Nous aiderons les autres pays en développement au mieux de nos capacités, de manière à leur permettre de réaliser un développement autonome et durable.

Nous jouerons un rôle plus proactif et constructif dans le règlement des questions internationales et régionales d'actualité brûlante afin de promouvoir la paix et le dialogue, de désamorcer les conflits et de garantir la paix et la stabilité mondiales. Nous allons poursuivre nos missions d'escorte et nos opérations de lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden, et accroître notre participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies de manière à contribuer davantage à la paix et la sécurité en Afrique et dans les autres régions où c'est nécessaire.

La crise en Syrie dure depuis bientôt trois ans, provoquant des souffrances et des traumatismes immenses dans la population syrienne mais aussi dans les pays voisins de la Syrie. L'utilisation récente d'armes chimiques a fait l'objet d'une condamnation universelle. La Chine est fermement opposée à l'usage des armes chimiques. Nous espérons qu'une résolution sera rapidement adoptée au Conseil de sécurité pour appuyer l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) afin de lancer la vérification et la

destruction des armes chimiques, et nous nous tenons prêts à contribuer financièrement à l'OIAC aux fins de détruire l'arsenal chimique syrien et de dépêcher des experts sur le terrain.

La Chine appelle à l'arrêt immédiat des hostilités et de la violence en Syrie, aux fins de réunir les conditions nécessaires à la vérification et à la destruction de ces armes chimiques. Nous appelons à la convocation très rapide de la conférence dite de « Genève II » et à des progrès rapides sur la voie d'un règlement politique de la question syrienne. La Chine n'a rien à gagner en Syrie. Nous respectons les aspirations et le choix du peuple syrien. La Chine suit l'évolution de la situation humanitaire en Syrie avec beaucoup d'inquiétude. Nous avons fourni et continuerons de fournir toute l'assistance qui nous est possible au peuple syrien, ainsi qu'aux réfugiés syriens à l'étranger.

Récemment, la Chine a apporté à la Jordanie une aide humanitaire d'urgence d'un montant de 15 millions de yuan, et a contribué à hauteur de 24 millions de yuan à l'aide humanitaire d'urgence du Programme alimentaire mondial et de l'Organisation mondiale de la Santé, à l'intention respectivement des personnes déplacées en Syrie et des réfugiés syriens au Liban.

La Chine œuvre à promouvoir un règlement pacifique de la question nucléaire iranienne par la voie du dialogue. Nous avons joué un rôle constructif dans la recherche d'un règlement global, durable et adapté à la question nucléaire iranienne, qui respecte le régime international de non-prolifération et permette de préserver la paix et la stabilité au Moyen-Orient. Le dialogue entre l'Iran et les membres permanents du Conseil de sécurité, ainsi que l'Allemagne, a créé à cet égard de nouvelles occasions. Toutes les parties concernées doivent intensifier les efforts diplomatiques et faire en sorte que ce dialogue progresse rapidement sur le fond.

La question de Palestine est au cœur du conflit au Moyen-Orient. Guidée par la proposition en quatre points du Président Xi Jinping pour le règlement de la question de la Palestine, la Chine continuera d'œuvrer à une solution globale, juste et durable de ce problème.

Grâce aux efforts concertés de toutes les parties concernées, les tensions s'apaisent sur la péninsule coréenne. Une dénucléarisation réussie de la péninsule coréenne et le maintien de la paix et de la stabilité de la péninsule à long terme ne peuvent que servir les intérêts de toutes les parties en présence. La Chine estime

depuis toujours qu'un règlement négocié par le dialogue constitue la manière adaptée de régler la question nucléaire sur la péninsule; à cet égard, les pourparlers à six pays sont un cadre efficace pour promouvoir la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Cette année marque le dixième anniversaire du lancement des pourparlers à six pays. Nous espérons à cet égard que toutes les parties s'emploieront à mettre en place un climat favorable, réunir un consensus, œuvrer vers un même objectif et reprendre rapidement les pourparlers.

La coopération internationale au développement a atteint un stade crucial : nous devons faire fond sur les résultats obtenus si nous voulons continuer de progresser. La Chine appuie la poursuite de la mise en œuvre pleine et entière des objectifs du Millénaire pour le développement et l'engagement rapide de négociations intergouvernementales autour du programme de développement pour l'après-2015. Celui-ci doit continuer d'être axé sur le développement et l'élimination de la pauvreté, tenir dûment compte des conditions nationales en vigueur et des divers stades de développement atteints dans les différents pays, et respecter la voie de développement choisie en toute indépendance par chaque pays. Le programme devra accorder la priorité au renforcement des partenariats de développement mondiaux; adhérer aux principes de responsabilité commune mais différenciée, d'équité et de capacités respectives; améliorer les mécanismes de suivi; accélérer le financement du développement; promouvoir la libéralisation et la facilitation des échanges et des investissements; et accroître l'aide publique au développement et l'assistance technique fournies aux pays en développement.

La Chine se félicite des conclusions positives de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'est tenue à Doha à la fin de 2012. Elle espère que les pays développés feront montre de volonté politique et honoreront leurs engagements en intensifiant leurs efforts pour réduire leurs émissions et en apportant aux pays en développement les capitaux, la technologie et l'appui au renforcement des capacités dont ils ont besoin. Le Gouvernement chinois prend très au sérieux les changements climatiques, et les nombreuses et vigoureuses actions politiques qu'il a entreprises à cet égard se sont traduites par des progrès notables. La Chine continuera de jouer tout son rôle dans la lutte contre les changements climatiques dans le monde.

Le temps passe très vite. Nous célébrerons bientôt le soixante-dixième anniversaire de la fondation

de l'Organisation des Nations Unies. Née des cendres de la Deuxième Guerre mondiale, l'ONU symbolise l'aspiration des peuples de tous les pays à la paix mondiale et au développement international. Le rêve chinois est un rêve de prospérité pour le pays et de bonheur pour son peuple; il est très proche du rêve des peuples du monde entier. En tant que Membre responsable de l'ONU, la Chine est prête à œuvrer, avec tous les États Membres, au respect fidèle des objectifs de la Charte des Nations Unies, pour s'acquitter respectueusement de sa mission historique et poursuivre sans relâche tous les efforts nécessaires pour faire progresser la noble cause de la paix et du développement dans l'intérêt de toute l'humanité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République d'Ouzbékistan, S. E. M. Abdulaziz Kamilov.

**M. Kamilov** (Ouzbékistan) (*parle en anglais*) : L'évolution rapide de la situation, les tensions croissantes, la radicalisation, les défis à la sécurité et les menaces qui pèsent sur diverses régions du monde actuellement ne peuvent que susciter l'alarme et l'inquiétude de tous. Il n'est que naturel, par conséquent, que ces problèmes figurent au premier rang des préoccupations de l'Assemblée générale à la présente session.

La guerre en Afghanistan, qui dure depuis plus de 30 ans, reste une source de menaces graves pour la sécurité régionale et mondiale. La situation qui règne en Afghanistan est, aux dires des experts, globalement incertaine et imprévisible. Dans ces conditions, le retrait progressif des troupes de la Force internationale d'assistance à la sécurité prévu en 2014 pourrait entraîner une intensification des affrontements dans le pays, attiser le terrorisme, l'extrémisme et le trafic de stupéfiants, et aggraver les tensions interrégionales. Il ne fait aucun doute que cela aura un impact négatif sur la situation dans la région plus large de l'Asie centrale et dans les régions voisines.

Force est de reconnaître que la position adoptée par le monde ne laisse subsister aucun doute : la solution au problème afghan ne peut être de nature militaire. La sortie de crise, en Afghanistan, ne peut que passer par un processus politique et des négociations entre les principales parties concernées, par la réalisation du consensus, si difficile que cela puisse être, et par une assistance active de la communauté internationale et de l'ONU.

L'Ouzbékistan souscrit, s'agissant de l'Afghanistan, à une politique ouverte et claire fondée sur des relations de bon voisinage et sur le principe de non-ingérence dans les affaires internes du pays. L'Ouzbékistan veut encore renforcer ses liens bilatéraux amicaux et mutuellement bénéfiques avec l'Afghanistan, et appuyer le Gouvernement élu par le peuple afghan lui-même. Nous allons également continuer à apporter une assistance concrète aux fins du redressement de l'économie afghane, sachant que le bien-être économique est une condition indispensable de la paix et de la prospérité dans le pays. Ces principes et ces démarches à l'égard de l'Afghanistan puisent à la source des conceptions présidant à la politique étrangère de l'Ouzbékistan, et qui ont force de loi.

Deuxièmement, un nouveau programme de développement mondial est actuellement à l'examen au sein de l'ONU. Il doit tenir compte de l'interdépendance des êtres humains et de leur environnement et contribuer à appuyer le développement social et économique tout en préservant la viabilité environnementale. L'Ouzbékistan accorde une attention prioritaire au développement durable et à la sécurité écologique. Pour preuve, nous avons récemment adopté un programme d'action sur la protection de l'environnement pour la période 2013-2017. Le Gouvernement ouzbek consacrera environ 2 milliards de dollars à la mise en œuvre de ce programme, qui vise la préservation d'un environnement sain, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et l'introduction des principes écologiques fondamentaux du développement durable dans tous les secteurs de l'économie.

La disparition de la mer d'Aral est une des catastrophes écologiques les plus graves que le monde ait connue. Chaque année, il devient évident que le problème de l'assèchement de la mer Aral et, par-dessus tout, les risques que cela comporte pour l'environnement, la société et l'homme, pour le patrimoine génétique et la santé humaine sont de plus en plus graves et irréversibles. Nous sommes reconnaissants à l'Organisation des Nations Unies, au Secrétaire général Ban Ki-moon en particulier, pour l'attention portée au problème de la mer d'Aral. Ce soutien précieux nous conforte dans le fait que les pays de la région ne seront pas laissés à eux-mêmes dans leur lutte contre cette catastrophe planétaire.

Je souhaite aujourd'hui appeler l'attention, en premier lieu, sur la question de la prévention de la destruction complète de la mer d'Aral et de la préservation du système environnemental actuel

dans la région de la mer d'Aral, en garantissant à la population des conditions minimales d'existence et en sauvegardant la faune et la flore existantes. Telles sont les questions fondamentales qui sont au centre du message du Président de la République d'Ouzbékistan, Président du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral, publié en tant que document officiel de l'Assemblée générale (A/67/884, annexe).

En deuxième lieu, nous saisissons cette occasion pour appeler les donateurs internationaux à élargir leur aide à la mise en œuvre du Programme de mesures visant à éliminer les risques liés à l'assèchement de la mer d'Aral et à prévenir une catastrophe écologique dans cette région, un programme qui est en pleine conformité avec les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en ce qui concerne la réalisation de la pérennité écologique, la lutte contre les maladies et l'amélioration de la protection de la mère et de l'enfant.

En troisième lieu, garantir une utilisation rationnelle des ressources en eau constitue un problème grave dans le contexte d'une dégradation de la situation environnementale et d'une pénurie d'eau potable dans notre région et à l'échelle mondiale. Nul n'ignore que les deux grands fleuves transfrontaliers, le Daria et le Syr-Daria, sont depuis toujours un bien commun et une source de vie pour les nations de la région. Ces deux fleuves alimentent le bassin de la mer d'Aral.

À cet égard, nous ne pouvons qu'être préoccupés par les plans du Tadjikistan et du Kirghizistan de construire de nouvelles et importantes centrales hydroélectriques dotées de barrages immenses à l'échelle mondiale : la centrale hydroélectrique de Rogoun, avec un barrage d'une hauteur de 350 mètres en amont de l'Amou-Daria et la centrale hydroélectrique de Kambarata 1, avec un barrage d'une hauteur de 275 mètres en amont du Syr-Daria. Selon de nombreux spécialistes, l'exécution de ces plans perturbera le débit naturel des fleuves, avec des conséquences écologiques et socioéconomiques désastreuses. L'équilibre hydrique et écologique déjà fragile de l'Asie centrale sera radicalement bouleversé. En outre, la construction de ces installations a été planifiée dans des zones où il existe une faille tectonique avec un risque sismique de 9 à 10 points sur l'échelle de Richter, ce qui fait peser un risque élevé de catastrophe imputable à l'homme.

Compte tenu de ce qui précède, nous nous en tenons fermement à notre position de principe, à savoir qu'il est inacceptable de construire des installations hydrauliques sur des cours d'eau internationaux sans le consentement

préalable de tous les pays concernés. Conformément à la pratique internationale, il est indispensable de procéder à une expertise internationale obligatoire et équitable des projets Rogoun et Kambarata 1, sous l'égide des Nations Unies, afin d'évaluer l'impact de ces nouvelles installations hydroélectriques sur le régime hydrologique naturel, l'environnement, la faune et la flore.

La position de l'Ouzbékistan repose sur les règles du droit international, notamment les dispositions de la Convention des Nations Unies sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux de 1992 et de la Convention sur le droit aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation de 1997.

Nous approchons de 2015, année butoir fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement adoptés en 2000. À ce propos, il convient de souligner que les réalisations de la République d'Ouzbékistan, au cours de ses années d'indépendance, en matière d'économie, de politique sociale, d'amélioration du bien-être de la population, de qualité de l'enseignement, des services de santé et de la pérennité écologique ont permis à notre pays de donner la priorité à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Les chiffres suivants attestent des niveaux actuels et potentiels de développement de notre pays.

En comparaison avec l'année 2000, le produit intérieur brut (PIB) de l'Ouzbékistan a été multiplié par 3,1 et le PIB par habitant par 2,6. Le salaire nominal a été multiplié par 22, le montant moyen des pensions par 12,7 et le revenu réel par habitant par 8,4. Ces six dernières années, le taux de croissance économique de l'Ouzbékistan a dépassé les 8%. Les dépenses de l'État dans le domaine social et de la protection civile ont été multipliées par cinq. Près de 60% des dépenses de l'État sont consacrées au financement du développement social, dont plus de 34% à l'éducation et plus de 15% à la santé publique.

Je suis convaincu que la participation continue de l'Ouzbékistan aux efforts des Nations Unies dans le domaine du développement durable contribuera à améliorer les conditions de vie des populations et à réaliser les objectifs visant à assurer la sécurité et la stabilité dans l'ensemble de la région.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M<sup>me</sup> Julie Bishop, Ministre des affaires étrangères du Commonwealth d'Australie.

**M<sup>me</sup> Bishop** (Australie) (*parle en anglais*) : En tant que Ministre des affaires étrangères de l'Australie depuis peu, je me réjouis de participer au présent débat général. Il y a quelques semaines, l'Australie a organisé des élections législatives et s'est doté d'un nouveau gouvernement. Il y a neuf jours à peine, je suis devenue la trente-huitième Ministre des affaires étrangères de mon pays. Un changement de gouvernement représente un événement majeur sur le plan national. Cela ne s'est produit que sept fois dans notre pays depuis la Seconde Guerre mondiale.

L'Australie est une démocratie ouverte et libérale. Nous sommes conscients de notre chance de connaître depuis 1901 des transitions démocratiques pacifiques. L'Organisation des Nations Unies offre le même idéal de paix et d'ordre dans les relations entre États. C'est le lieu où nous pouvons résoudre nos divergences et être entendus sur les sujets qui nous préoccupent le plus.

Il existe un lien intrinsèque entre la sécurité et la stabilité des gouvernements et le développement économique.

Les bons gouvernements ont compris que leur tâche la plus importante est d'offrir un environnement sûr et stable à leurs citoyens, mais que cette tâche est étroitement liée à la solidité de leur économie. La croissance économique, le développement et le commerce sont les principaux facteurs de la prospérité nationale et internationale et un soutien essentiel à la sécurité mondiale. C'est pourquoi la diplomatie économique occupera une place centrale dans la politique étrangère du nouveau Gouvernement australien.

Nous sommes résolus à promouvoir une gouvernance économique responsable et des systèmes commerciaux ouverts favorisant des économies axées sur l'exportation. Nous savons qu'un secteur d'activité solide, des règles commerciales transparentes et une politique libérale d'investissement étranger peuvent stimuler la croissance économique et offrir ainsi des possibilités de réaliser la prospérité et la sécurité. Les économies fortes donnent aux nations et à leurs peuples un environnement dans lequel chacun peut bâtir sa vie, choisir la vie qui lui convient. Les économies solides et ouvertes favorisent une croissance pérenne. Ce constat découle de notre expérience en Australie et dans notre région.

La réussite économique de l'Australie et son niveau de vie élevé sont le fruit d'efforts consentis depuis de nombreuses années. Nous avons libéralisé notre économie et démantelé de manière unilatérale les barrières commerciales et les politiques protectionnistes. Dans notre propre région, les économies se sont ouvertes, les niveaux de vie se sont améliorés. Nous avons constaté une croissance significative de la classe moyenne en Asie du Sud-Est. D'après une estimation, environ 145 millions d'individus appartiendront à la classe moyenne en 2015, alors qu'ils étaient 95 millions en 2010. En Asie de façon générale, on prévoit que la classe moyenne comptera plus de 3 milliards d'individus en 2030. L'Indonésie, actuellement seizième économie du monde, est en passe de devenir la septième plus forte économie du monde d'ici à 2030. La Chine et l'Inde devraient être les première et troisième plus grandes économies du monde d'ici à 2030. En Chine, plus de 290 millions d'individus ont été arrachés à la pauvreté entre 1999 et 2009.

Le Secrétaire général a mis l'accent, à juste titre, cette semaine sur les besoins des pauvres, l'engagement que nous avons pris à leur égard il y a 10 ans et sur notre vision de l'avenir. Nous devons mener à son terme la tâche que nous nous sommes fixés conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement. Au-delà de 2015, nous devons faire de la croissance économique durable une priorité dans le cadre du développement mondial. Nous devons permettre à chacun, y compris aux personnes handicapées, de mener une vie saine et productive, en n'oubliant personne. Nous devons encourager la participation des femmes à l'économie et leur autonomisation.

L'avenir de la paix repose sur la prospérité économique. L'aide est un élément important pour obtenir une croissance économique durable à travers le monde. Elle joue un rôle déterminant dans l'appui aux réformes économiques et à la bonne gestion, en encourageant la primauté du droit et en stimulant les capacités de production dans les secteurs liés au commerce. Mais ce qui importe, c'est l'efficacité avec laquelle l'aide est apportée. À titre d'exemple, les carences de l'infrastructure qui empêchent des économies en développement d'accéder pleinement aux marchés mondiaux doivent être surmontées. On estime que les besoins de financement des infrastructures, y compris les routes et les ports nécessaires pour faciliter le commerce, dépassent largement l'aide mondiale. Selon la Banque asiatique de développement, l'Asie à elle seule aura besoin de 750 milliards de dollars

chaque année, dans les 10 prochaines années, pour satisfaire ses besoins d'infrastructure. En comparaison, l'aide mondiale s'élève chaque année à 130 milliards de dollars. Seul le secteur privé dispose de la capacité de mobiliser le financement nécessaire pour faire face à ces investissements d'infrastructure massifs.

L'aide peut jouer un rôle en aidant à surmonter les obstacles à l'investissement. Elle doit attirer les capitaux du secteur privé mais ne jamais les remplacer. Les effets en sont importants. Selon un rapport conjoint de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Organisation pour la coopération économique et le développement, chaque dollar investi au titre de l'aide au commerce peut augmenter de huit dollars le montant des exportations des pays en développement.

Nous sommes fermement convaincus que la croissance économique des pays en développement peut être libérée grâce au commerce. L'Australie continuera d'encourager la libéralisation du commerce au travers de l'Organisation mondiale du commerce, d'accords sectoriels régionaux spécifiques et de négociations commerciales bilatérales libres. Le Gouvernement australien souhaite mettre sur pied un réseau d'accords commerciaux bilatéraux et régionaux libres. Nous nous emploierons au sein de l'Organisation mondiale du commerce à élaborer un nouvel ordre du jour multilatéral du commerce. L'Australie accorde la plus haute priorité aux réformes économiques globales et à la libéralisation du commerce, car il s'agit du moyen le plus efficace d'assurer des emplois et de la croissance économique. Tels seront les thèmes centraux lorsque nous présiderons le Groupe des 20 en 2014.

Personne ne saurait prétendre que la sphère économique peut exister en dehors des autres domaines de l'expérience humaine. Le progrès économique est à lui seul insuffisant. Nous devons veiller à ce que tous les peuples du monde puissent exercer librement et pleinement leurs droits économiques, civils et politiques. L'Australie a été l'une des huit nations à avoir signé la Déclaration universelle des droits de l'homme et, en 1948, le Président de l'Assemblée générale, un Australien, le Ministre des affaires étrangères, M. H.V. Evatt, a présidé à l'adoption de la Déclaration.

Depuis lors, l'Australie a joué un rôle de premier plan dans la défense des droits de l'homme à l'échelle mondiale et régionale en soutenant l'égalité et les libertés fondamentales – liberté contre les discriminations; liberté contre l'esclavage, la torture, les arrestations arbitraires, la détention ou l'exil;

liberté de parole, de conscience et de culte; liberté de travailler, de jouir de la santé et de l'éducation et de participer à la vie de la communauté. Il est essentiel que ces libertés soient étendues à toutes les femmes et les filles, en leur permettant un accès équitable à l'emploi, aux ressources, à l'éducation et aux services de santé, et qu'elles reposent sur des systèmes juridiques solides et indépendants afin d'assurer la réalisation des droits économiques, sociaux et politiques.

L'Australie continuera à promouvoir et préserver les droits de l'homme partout dans le monde. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons devenir membres du Conseil des droits de l'homme pour la période 2018-2020.

La situation en Syrie constitue une crise humanitaire et de sécurité à laquelle nous devons réagir d'urgence. Si rien n'est fait, cette situation continuera d'être la source de grandes souffrances et entraînera une déstabilisation de la région. Comme le reste du monde, l'Australie a condamné l'horrible attaque aux armes chimiques commise le 21 août dernier, tout comme elle a condamné l'utilisation par le régime d'Al-Assad d'armes classiques contre son propre peuple.

C'est à chaque gouvernement qu'il incombe au premier chef de ses citoyens. En 2005, les dirigeants des États Membres de l'ONU ont appuyé ce principe dans la partie du Document final du Sommet mondial consacrée à la responsabilité de protéger (résolution 60/1). L'Australie, qui préside actuellement le Conseil de sécurité, se portera coauteur d'un projet de résolution soumis au Conseil, qui condamne avec la plus grande fermeté tout emploi d'armes chimiques. Ce projet de résolution établit clairement, pour la première fois, que l'emploi d'armes chimiques constitue une menace contre la paix et la sécurité internationales, et crée ainsi une nouvelle norme internationale qui contribuera à décourager toute utilisation future. Le projet stipule également que les responsables de l'emploi de telles armes devront être traduits en justice – un appel auquel nous souscrivons entièrement.

Nous nous félicitons du fait que ce projet de résolution déclare sans ambages que le régime d'Al-Assad doit se conformer totalement à l'obligation de détruire ses armes chimiques. L'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques doit bénéficier d'un solide appui international pour le rôle qu'elle joue dans la destruction des armes chimiques de la Syrie.

L'Australie continuera également d'insister pour que le Conseil prenne des mesures afin de contribuer aux efforts humanitaires en Syrie et, bien entendu, apportera tout son soutien aux efforts destinés à parvenir à une solution politique conformément au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe), qui conduise à la cessation de la violence et à une transition politique répondant aux aspirations de tous les Syriens.

Mais nous ne pouvons pas nous pencher sur un seul aspect de la sécurité mondiale, car nous sommes résolus à relever les défis en matière de sécurité à travers le monde, y compris dans la région de l'océan Indien et de l'océan Pacifique. Grâce à notre présence au Conseil de sécurité, forts de notre expérience en matière de maintien de la paix et de consolidation de la paix, nous prenons des initiatives utiles à notre région. Nous nous félicitons du ferme soutien apporté hier par le Conseil de sécurité à la résolution 2117 (2013), présentée par l'Australie, sur la question des armes légères et de petit calibre.

Ces armes sont la source principale de nombreux conflits portés à l'attention du Conseil.

Lorsque l'Australie a dirigé la Mission régionale d'assistance aux Iles Salomon (RAMSI), il y a 13 ans, avec ses amis de la Nouvelle-Zélande, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et d'autres pays du Pacifique, une des premières tâches de la Mission a consisté à restaurer la paix et la sécurité. La mission RAMSI a pris immédiatement des dispositions pour la remise des armes à feu en toute sécurité, une mesure rapide et essentielle qui a permis d'instaurer la paix et de la maintenir pendant les 10 années qui ont suivi. Et les femmes ont joué un rôle déterminant en la matière.

C'est pourquoi, dans la région du Pacifique, nous soutenons les efforts visant à renforcer la participation des femmes dans les domaines de la police, par le biais du recrutement, du maintien d'effectif et de programmes de formation et d'appui à l'encadrement. Aux Philippines, l'Australie finance la participation des femmes dans les processus de paix, qui rassemblent des femmes musulmanes, chrétiennes et autochtones. Et nous continuons à nous appuyer sur notre expérience en matière de sécurité, de désarmement et de maintien de la paix.

En tant que parrain du projet de résolution, nous avons œuvré à l'adoption du premier Traité mondial sur le commerce des armes (résolution 67/234 B), qui vient

d'être signé par la majorité des États Membres de l'ONU, auxquels se sont ajoutés 18 signataires cette semaine.

Par ailleurs, hors du Conseil, nous travaillons directement avec les pays de notre région à l'amélioration de leur sécurité. L'Australie salue les efforts déployés par le Timor-Leste et les pays du Groupe G7+ sortant d'un conflit, dont les Iles Salomon et l'Afghanistan, pour promouvoir la primauté du droit, les institutions civiles et politiques et un secteur privé vigoureux.

L'Organisation des Nations Unies est une instance très précieuse pour la sécurité et la prospérité de notre monde. C'est ce que Harry Truman, Président des États-Unis au moment de la création de l'ONU, a imaginé en évoquant un « tissu mondial de sécurité internationale et de prospérité croissante ». Aucune communauté ne peut bâtir des vies, des familles et des nations sans stabilité, prévisibilité et sécurité. Aucun pays ne peut garantir la sécurité de son peuple sans une économie qui lui permette de mener avec dignité une vie conforme à ses aspirations.

Comme vous l'avez clairement souligné, Monsieur le Président, la tâche qui attend l'Organisation des Nations Unies cette année et l'année prochaine, à savoir la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015, va définir la voie à suivre pour l'humanité dans les prochaines décennies. Au nom du peuple australien, j'adresse mes vœux de réussite aux nations qui vont s'engager dans cette voie et les assurer que l'Australie contribuera à cette entreprise. Ensemble, nous allons nous efforcer de garantir la prospérité qui étayent et soutiennent la paix et la sécurité internationales.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Franciscus Cornelis Gerardus Maria Timmermans, Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas.

**M. Timmermans** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Cette année, nous fêtons le centenaire du Palais de la paix à La Haye, siège de la Cour internationale de Justice (CIJ) et de la Cour permanente d'arbitrage et symbole de la recherche de la paix au moyen de la loi. L'année prochaine, nous commémorerons le centenaire de la première des deux guerres mondiales suicidaires qui ont été responsables de souffrances indicibles, de crimes abominables contre l'humanité et de l'oppression de la moitié de la population européenne jusqu'à la chute du mur de Berlin en 1989.

Des cendres de ces conflits mondiaux est né le désir des peuples du monde de mettre fin aux conflits

violents et de garantir les droits de l'homme à chaque être humain où qu'il vive. « Plus jamais! » : tel a été le souhait exprimé alors par l'humanité. Malheureusement, nous n'avons toujours pas concrétisé cette aspiration.

Au cours des célébrations de La Haye cette année, qui ont donné une impulsion nouvelle au règlement pacifique des différends, des faits d'une violence inqualifiable se sont produits en Syrie, notamment avec le recours aux armes chimiques. Plus récemment, à Nairobi, des dizaines de personnes ont été tuées par des terroristes. Parmi ces victimes se trouvait Elif Yavuz, jeune hollandaise enceinte de huit mois et qui attendait son premier enfant. Mes pensées vont à la famille d'Elif Yavuz, à toutes les victimes de l'attaque de Nairobi et à leurs proches.

La capacité de la communauté internationale à mettre fin à de tels actes tragiques a conduit par le passé à la création de nouveaux organes et instruments. Après la Seconde Guerre mondiale, l'ONU a été créée et la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée. Après des génocides plus récents, la Cour pénale Internationale a été instituée. L'emploi d'armes chimiques par Saddam Hussein a conduit à la Convention sur les armes chimiques et à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC). Des institutions et des instruments sont à notre disposition. La question est de savoir ce qui les empêche d'atteindre leur objectif. La réponse à cette question a peut-être déjà été donnée, il y a quatre siècles, par le philosophe hollandais Baruch Spinoza lorsqu'il a écrit : « La paix n'est pas l'absence de guerre; c'est une vertu, un état d'esprit, une disposition à la bienveillance, à la confiance, à la justice ».

Je suis convaincu que la communauté internationale doit continuer à travailler sur ce projet, que nous avons lancé il y a un siècle. Nous devons suivre l'exemple d'Elif Yavuz, qui voulait venir en aide aux personnes atteintes du VIH/sida et de la malaria. Nous devons œuvrer à la réalisation de ses objectifs, au respect de ses idéaux. Nous devons dire clairement que le terrorisme ne triomphera jamais. Nous devons investir dans l'ONU et la soutenir de toute notre force. Nous appuyons fermement le Secrétaire général et le message qu'il nous a adressé ici, mardi dernier. Nous le rejoindrons sur la route de la paix, de la justice et du développement.

Les Pays-Bas plaident en faveur d'un programme cohérent visant à renforcer l'ordre juridique international. L'instauration d'un monde pacifique exige un ordre

juridique durable et un programme de développement solide. Elle exige une stratégie de désarmement et que l'accent soit mis sur les droits de l'homme. Tels sont les principes de la politique étrangère des Pays-Bas. Un partenariat pour la paix, la justice et le développement constitue la pierre angulaire de la candidature des Pays-Bas à un siège non permanent au Conseil de sécurité en 2017-2018.

Le monde a été choqué de découvrir qu'une attaque chimique avait été perpétrée lieu en Syrie, le 21 août dernier. Cette attaque a constitué une violation d'une des règles les plus importantes du droit international. Le Protocole de Genève de 1925, auquel la Syrie est partie, interdit l'emploi d'armes chimiques. La situation en Syrie représente une vraie menace pour la paix et la sécurité internationales. Les Pays-Bas en appellent le Conseil de sécurité pour qu'il agisse de manière concertée et réponde à cette menace. Nous venons d'apprendre de la Ministre des affaires étrangères de l'Australie les mesures qui seront prises à ce sujet.

*M<sup>me</sup> Bruell-Melchior (Monaco), Vice-Présidente, assume la présidence.*

La Syrie ne respecte pas la règle internationale exigeant d'un État la protection de ses propres citoyens. Mais la Communauté internationale y a sa part de responsabilité. Les Pays-Bas appuient la proposition tendant à ce que les membres permanents du Conseil de sécurité s'abstiennent de recourir au veto lors d'un vote concernant une intervention destinée à faire cesser des crimes odieux à grande échelle identifiés par le Sommet mondial de 2005. Ces membres doivent faire la preuve qu'ils s'acquittent avec sérieux de leur responsabilité en matière de protection des populations vulnérables, en mettant l'accent sur le consensus auquel nous sommes parvenus, à savoir que le génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et l'épuration ethnique ne doivent jamais être tolérés.

Comme le Secrétaire général l'a indiqué, les responsables des atrocités commises en Syrie devront répondre de leurs actes conformément au droit international. L'emploi d'armes chimiques est un crime de guerre en vertu du Traité de Rome. Si le Gouvernement syrien n'a pas la possibilité de poursuivre et de juger les coupables, il peut demander à la CPI de s'en charger. Si la Syrie ne présente pas de requête, le Conseil de sécurité devra agir. Enfin, comme le Secrétaire général l'a également souligné, nous ne saurions nous satisfaire de la destruction des armes chimiques alors qu'une guerre continue de détruire la Syrie et de tuer

des innocents. Une solution pacifique s'impose. Et les femmes syriennes doivent jouer un rôle à cet égard, car il ne peut y avoir de solution sans elles.

La résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité constitue un outil précieux de promotion de processus de règlement des conflits largement représentatifs. Nous avons organisé cette semaine une manifestation parallèle pour marquer l'importance de la participation politique des femmes dans la réussite de la transition au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. La Directrice exécutive chargée d'ONU-Femmes m'avait dit au début de la semaine que l'autre nom de toutes les femmes était « Courage. C'est certainement le cas en Syrie.

Les Pays-Bas appuient les efforts que déploie John Kerry pour encourager Israël et l'Autorité palestinienne à parvenir à la solution des deux États par la voie des négociations directes. La communauté internationale doit appuyer les pourparlers israélo-palestiniens. Seule la solution politique peut permettre d'aboutir à une paix durable.

Il y a cinquante ans, le Président des États-Unis, John Kennedy, formulait sa crainte de ce que l'on voie, dans les années 70, 15, 20 ou même 25 États dotés de l'arme nucléaire. Grâce pour une part au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ce risque a été écarté, mais le risque d'une poursuite de la prolifération d'armes nucléaires ne s'est pas dissipé. Si beaucoup a été accompli dans le domaine du désarmement, il reste encore du chemin à parcourir. Dans le discours qu'il a prononcé à Berlin en juin, le Président Obama a mis en garde contre le danger que représentaient les armes nucléaires. « Tant qu'il y a des armes nucléaires, nous ne sommes pas vraiment en sécurité », a-t-il affirmé – et il a raison. Il compte prendre d'autres mesures pour réduire les arsenaux nucléaires stratégiques. Il veut aussi notablement réduire le nombre d'armes non stratégiques américaines et russes en Europe. Les Pays-Bas appuient ces efforts et entendent y contribuer.

En mars prochain, le Sommet sur la sécurité nucléaire se tiendra à la Haye. Le fait que mon pays accueille ce sommet est conforme à notre tradition de pays de paix, de justice et de sécurité. Les matières nucléaires peuvent servir de façon importante à guérir nos maladies et à chauffer nos maisons. Mais heureusement que la possibilité que des terroristes puissent utiliser des matières nucléaires dans une attaque est faible. Mais que cela se produise et le monde en paiera le prix fort.

Le Sommet sur la sécurité nucléaire a pour but de donner une nouvelle impulsion à l'action menée pour garantir la sécurité nucléaire et prévenir le terrorisme nucléaire en signant et en mettant en œuvre des accords au plus haut niveau multilatéral. Gouvernements, monde des affaires, chercheurs et organisations de tous les pays œuvrent de concert pour réduire les quantités de matières nucléaires, mieux sécuriser les matières résiduelles et lutter contre la contrebande nucléaire.

Le centenaire du Palais de la Paix est une bonne occasion de mettre l'accent sur le règlement pacifique des différends. Les Pays-Bas ont mis à profit la célébration de cet anniversaire pour consolider les instruments de règlement pacifique. Nous plaidons pour l'adoption de trois mesures intrinsèquement liées.

Premièrement, nous devons encourager les pays à accepter la juridiction obligatoire de la Cour internationale de Justice. En tant qu'États Membres de l'Organisation des Nations Unies, nous reconnaissons dans la Cour un organe principal de l'ONU. À mon avis, l'acceptation de sa juridiction obligatoire doit s'ensuivre logiquement et nécessairement. Deuxièmement, nous devons aider les pays à prendre conscience qu'un arbitrage constitue un moyen utile et souple de règlement des différends. Le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale doivent appeler plus souvent l'attention des parties sur cet instrument et nous devrions plaider plus souvent en sa faveur dans les débats publics. Troisièmement, il nous faut lever les obstacles qui entravent le règlement pacifique des différends en proposant d'autres solutions. Voilà pourquoi les Pays-Bas appuient avec enthousiasme le Département des affaires politiques et l'organisation non gouvernementale qui encourage la médiation.

Dans son rapport de 2011 sur la responsabilité de protéger (A/65/877), le Secrétaire général a à juste titre souligné l'importance de la médiation comme moyen de prévenir les crimes atroces. Les systèmes juridiques nationaux sont le fondement de l'ordre juridique international. C'est en renforçant les systèmes juridiques nationaux qu'il sera possible de garder fermées les portes des tribunaux de la Cour pénale internationale (CPI).

La Cour pénale internationale est inextricablement liée à la chaîne mondiale des institutions juridiques. Elle rend justice quand des crimes de caractère international sont perpétrés, aidant de la sorte à empêcher que d'autres crimes soient commis. Il importe donc que les pays continuent d'adhérer au Statut de Rome et que ce

dernier continue de bénéficier de l'appui de tous. Nous devons faire le nécessaire pour que les pays qui ont adhéré au Statut continuent de coopérer avec la Cour.

Cette année marque le soixante-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et le vingtième anniversaire de la Déclaration de Vienne. La Déclaration universelle est une source d'inspiration intarissable. Elle a été adoptée sans une seule voix discordante sous la conduite éclairée d'Eleanor Roosevelt, agent du changement avant la lettre. Juste avant le vote elle avait affirmé, « Nous nous trouvons aujourd'hui au seuil d'un grand événement à la fois dans la vie de l'Organisation des Nations Unies et dans la vie de l'humanité » (voir A/PV.180).

La Conférence mondiale sur les droits de l'homme à Vienne a souligné que les droits de l'homme étaient universels, indivisibles, interdépendants et liés les uns aux autres. Vingt ans après Vienne, les modèles de notre infrastructure des droits de l'homme sont parfaitement en place. À nous, maintenant, de faire le nécessaire en matière d'application, de volonté politique, de capacités, de ressources financières et de réformes des organes conventionnels. À cette fin, la politique néerlandaise en matière de droits de l'homme souligne la nécessité de nouer des partenariats trilatéraux dans différentes régions du monde. Nous mettons l'accent sur la protection des défenseurs des droits de l'homme et la promotion des LGBT et des droits des femmes.

Sans développement, il ne peut y avoir ni paix ni sécurité dans le monde. Nous nous approchons rapidement de 2015, et nous avons accompli de grands progrès. Dans les deux prochaines années, nous pouvons encore changer la donne et progresser dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le programme de développement pour l'après-2015 bénéficiera aussi d'un cadre unique et unifié. Nous ne pouvons parler des souffrances des personnes les plus pauvres au monde en les dissociant des problèmes environnementaux qui mettent en péril la vie de notre planète. Il importe de veiller à ce que le développement soit durable pour pouvoir en équilibrer et en intégrer les dimensions économique, sociale et écologique. La paix, la sécurité et l'état de droit constituent un quatrième élément vital du développement durable.

Les maîtres-mots du programme de développement pour l'après-2015 doivent être : amélioration de l'aide, intensification des échanges et renforcement de la cohérence des politiques de développement durable. Il

nous faut également promouvoir les droits des femmes, dont les droits et la santé en matière de sexualité et de procréation, ainsi que l'égalité des chances. J'ai quatre enfants, dont deux filles. Je trouverais intolérable, en tant que parent, qu'elles n'aient pas les mêmes chances que leurs frères.

Il va sans dire qu'un pays qui s'est construit en gagnant des terres sur la mer est inquiet des risques que lui fait courir l'élévation du niveau de la mer. C'est pourquoi nous sommes fermement solidaires avec les autres pays pareillement menacés. Les Pays-Bas entendent renforcer la synergie entre climat et politiques de réduction de la pauvreté, en particulier dans le domaine de l'eau et de la sécurité alimentaire.

Il y a exactement 75 ans aujourd'hui, le Premier Ministre britannique, Neville Chamberlain déclarait, dans un discours prononcé à la radio au sujet de la crise des Sudètes :

« N'est-il pas horrible, invraisemblable, inconcevable qu'ici, nous en soyons à creuser des tranchées et essayer des masques à gaz, à cause d'une querelle, dans un pays lointain, entre gens dont nous ne savons rien »

La Tchécoslovaquie devait être dépecée peu après. Les signataires des Accords de Munich n'étaient pas seuls en faute : toute la communauté internationale – particulièrement les démocraties qui composaient l'Europe aux côtés de la Tchécoslovaquie, dont mon propre pays, les Pays-Bas – a détourné les yeux.

Nous ne pouvons plus prétendre aujourd'hui que nous ne savons rien des querelles qui se passent dans les pays lointains ou entre leurs populations. Si nous échouons, ce ne sera pas à cause de l'insuffisance des instruments juridiques que nous avons mis au point. Ce sera parce que la communauté internationale n'aura pas eu assez le sens des responsabilités. Nous avons le devoir de prendre nos responsabilités et de contribuer au règlement de la crise en Syrie.

Le Secrétaire général a parlé du rôle des dirigeants en début de semaine et cité le brillant exemple de Nelson Mandela. J'aimerais que nous écoutions tous plus souvent les paroles de « Madiba ». Sur le dossier de la Syrie, nous devons suivre l'exemple du Secrétaire général et faire en sorte que la paix et la justice deviennent une réalité.

Investir dans l'ONU revient à investir dans notre avenir commun. Nous sommes des actionnaires avec des intérêts à long terme. Nous devons avoir à disposition les instruments de paix, de justice et de développement qui permettent d'éviter les catastrophes le moment venu. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'investir dans l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, qui joue aujourd'hui un rôle crucial dans le cadre de la crise syrienne. C'est la raison pour laquelle nous devrions investir dans la légitimité et l'efficacité du Conseil de sécurité. C'est la raison pour laquelle nous devrions nous employer autant que possible à élaborer un programme de développement durable pour l'après-2015 qui soit clair et ambitieux. Nous faisons tous partie de la même équipe, et nous devons investir ensemble dans notre ONU.

**La Présidente par intérim :** Je donne à présent la parole à S. E. M. Basile Ikouebe, Ministre des affaires étrangères et de la francophonie de la République du Congo.

**M. Ikouebe (Congo) :** Au début de cette semaine, à l'ouverture de nos travaux, la communauté internationale a fermement condamné les odieux attentats qui ont une fois de plus frappé le Kenya, victime d'une situation qui doit donner à réfléchir sur notre capacité à prévenir, à gérer et à régler les conflits. Car le drame du Kenya, c'est d'être situé dans le voisinage d'un territoire, la Somalie, trop longtemps livré aux groupes terroristes. La leçon à tirer, c'est d'éviter tout vide qui serve de terreau fertile aux menées les plus subversives. Voilà pourquoi, en Afrique centrale, les États membres de la communauté sous-régionale ont promptement réagi au risque de « somalisation » de la République centrafricaine dès le déclenchement de cette crise, malgré des moyens limités.

La concertation que viennent de tenir ici, à New York, le 25 septembre, les partenaires de ce pays meurtri sur la crise humanitaire en République centrafricaine indique clairement que la communauté internationale a pris la mesure de l'enjeu, en décidant de s'engager résolument à assister la République centrafricaine sur les plans politique, sécuritaire, humanitaire, économique et financier et à lui assurer une transition réussie, comme au Mali, un pays que nous félicitons et qui mérite, aujourd'hui comme hier, toute notre sollicitude et notre solidarité.

Ainsi, au-delà de l'urgence humanitaire, il faut apporter à la République centrafricaine toutes les ressources nécessaires à la restauration de l'autorité de

l'État, au fonctionnement même de son administration, à la relance de l'économie et à la préparation des élections. Une force internationale de soutien à la Centrafrique, la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine, se met en place, et nous encourageons le Conseil de sécurité à adopter rapidement une résolution appuyant cette initiative pour créer les conditions de la restauration de la paix et de la sécurité, garanties de la nécessaire stabilité et de la mise en œuvre effective de la feuille de route de la transition. En tant que médiateur et président du comité de suivi de cette crise, le Congo ne peut que se féliciter d'une évolution aussi encourageante.

Toujours dans le voisinage immédiat de mon pays, en participant à la signature de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région le 24 février 2013, le Président Denis Sassou N'Gusso a réaffirmé son engagement pour une politique extérieure visant la paix, la sécurité dans le monde et en Afrique, particulièrement en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs, privilégiant ainsi la recherche de solutions pacifiques et se montrant toujours disponible, comme en témoignent les diverses consultations dont il a pris l'initiative dans le cadre de la mise en œuvre de cet Accord-cadre et les sollicitations dont il est l'objet.

C'est dans cet esprit que le Congo se félicite des conclusions de la deuxième réunion des États parties à l'Accord-cadre, tenue ici même le 23 septembre, et salue le leadership du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, tout en appelant à l'aboutissement des pourparlers de Kampala.

Il y a deux ans à peine, nous saluions la vague des soulèvements populaires, dits « Printemps arabe », qui entraînaient la chute de certains régimes politiques dans le monde arabe, parfois par la force des armes. Nous avons salué ces mouvements autant que nous l'avions fait des formidables changements qui ont bouleversé le paysage de l'Europe après la chute du mur de Berlin en 1989. Aujourd'hui, au regard des développements survenus dans certains de ces pays, dont les populations aspiraient et aspirent toujours légitimement à la liberté, à la démocratie et à la justice sociale, je ne puis m'empêcher de rappeler les propos que j'avais tenus ici même, à cette tribune, lors de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale (voir A/66/PV.27). J'invitais alors à plus de circonspection et de prudence, convaincu que le renversement d'un régime politique ne confère pas nécessairement la liberté et la démocratie,

car celles-ci se conquièrent et se nourrissent d'autres conquêtes qui ne sauraient être imposées de l'extérieur.

Ces situations que nous venons d'évoquer sont, à cet égard, pleines d'enseignements, non seulement du fait de l'instabilité interne qui en découle, mais aussi et surtout en raison de leurs conséquences imprévisibles sur la paix et la sécurité régionales et internationales.

C'est le lieu d'évoquer les autres défis à la paix et à la sécurité internationales que posent notamment la tragédie syrienne qui se déroule implacablement sous nos yeux et l'insoutenable conflit israélo-palestinien, qui a consumé tant de vies humaines, d'énergie et de temps.

S'agissant de la situation en Syrie, ma délégation condamne avec fermeté l'utilisation des armes chimiques et se félicite de l'adhésion du Gouvernement syrien à la Convention sur les armes chimiques et de sa décision de placer sous contrôle international son stock d'armes chimiques en vue de leur destruction. Toutefois, ma délégation estime que seule une issue politique pourrait mettre un terme au martyre du peuple syrien et à cette guerre fratricide, qui a déjà fait plus de 100 000 morts. C'est pourquoi le Congo salue l'accord américano-russe et les consultations en cours au sein du Conseil de sécurité pour l'adoption d'une résolution, qui constituent les signes avant-coureurs de cette démarche qui pourrait réunir dans un proche avenir, nous l'espérons, les protagonistes syriens et toutes les parties concernées autour d'une table dans le cadre d'une conférence pour la paix en Syrie. Nous estimons ici, une fois de plus, qu'il faut privilégier une solution pacifique.

Au moment même où la Syrie s'engage à éliminer son stock d'armes chimiques, il me paraît opportun de rappeler l'une des menaces les plus graves pour l'humanité qu'est le péril nucléaire. Il est en effet urgent que les États dotés de l'arme nucléaire tout autant que ceux qui détiennent d'autres armes de destruction massive, telles les armes biologiques, mettent en œuvre des mesures concrètes permettant d'éliminer ces arsenaux et de progresser vers un réel désarmement, tout en veillant à la prohibition de la prolifération nucléaire à des fins militaires. C'est le lieu de saluer l'ouverture faite ici par l'Iran concernant les négociations sur son programme nucléaire.

L'année dernière, le Congo s'est associé à la décision historique de l'Assemblée générale de conférer le statut d'État non membre observateur de l'ONU

à la Palestine. Il s'agissait en l'occurrence d'un acte symbolique salué par la quasi-unanimité de cette auguste Assemblée. L'initiative américaine visant à relancer les pourparlers israélo-palestiniens mérite le soutien de l'ensemble de la communauté internationale. Ici également, le Congo encourage le dialogue et écarte tout recours à la force et à la violence.

Sur ce chapitre des crises politiques, dans un esprit de paix et de justice, comment ne pas demander la levée de l'embargo injustement imposé au peuple cubain depuis cinq décennies? Cette décision unilatérale est contraire aux principes et valeurs énoncés dans la Charte des Nations Unies et à un ordre international basé sur la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États et sur la coopération pacifique.

Les effets néfastes de la crise économique et financière qui a secoué le monde récemment sont loin d'avoir été conjurés, même si nous pouvons aujourd'hui observer, ici et là, quelques signes de frémissement qui sont loin de relancer une croissance soutenue. Les progrès enregistrés par une quarantaine de pays en développement ont certes permis un certain rééquilibrage des pouvoirs, comme l'indique le Rapport sur le développement humain de 2013 du Programme des Nations Unies pour le développement. Cependant, les fruits de la croissance sont inégalement répartis. De même, les disparités au sein d'une même nation, et entre pays riches et pauvres, posent encore la problématique des inégalités et de la justice sociale, souvent à l'origine de la rupture de la paix sociale. D'ici à 2015, nombreux sont donc les pays africains qui n'auront pas atteint les objectifs du Millénaire pour le développement.

En ce qui concerne mon pays, des progrès significatifs s'observent dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, au niveau notamment des objectifs relatifs à l'éducation et à la santé maternelle et infanto-juvénile, grâce aux efforts et initiatives que le Gouvernement a menés à travers, entre autres, la suppression des frais scolaires, la gratuité des manuels, le recrutement d'enseignants, la gratuité des césariennes, des vaccins et des traitements antirétroviraux. Néanmoins, certaines lenteurs sont encore observées dans la progression de la lutte contre la pauvreté et la promotion d'emplois décents. Toutefois, la lutte contre la pauvreté reste une préoccupation majeure à laquelle le Gouvernement accorde un intérêt prioritaire, à travers des programmes d'investissement touchant la santé, l'éducation, la formation professionnelle,

les équipements collectifs, la production agricole, et l'exploitation forestière et minière.

Nous avons donc des raisons d'espérer des avancées d'ici à 2015. Le contexte national s'y prête. Le Congo jouit d'une stabilité rassurante et d'un environnement économique favorable. La paix s'y est installée durablement. Le processus démocratique se consolide, nourri par un dialogue régulier entre Gouvernement et opposition pour l'organisation de scrutins apaisés. En outre, le pays dispose d'un cadre global harmonieux pour mettre en œuvre sa politique de développement, axée sur la modernisation et l'industrialisation du pays grâce à la mise en œuvre du Plan national de développement 2012-2016.

L'évolution favorable des prix des produits pétroliers et d'autres ressources naturelles comme le bois a permis au pays d'enregistrer des taux de croissance économique importants – plus de 5 % en moyenne par an depuis 2010 – alors que le taux d'inflation est maîtrisé. Cette embellie économique améliore sensiblement les revenus de l'État, qui sont en augmentation constante. La République du Congo a également bénéficié de l'annulation d'une partie substantielle de sa dette, avec l'accession au point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés en janvier 2010, et peut donc, dorénavant, disposer de plus de ressources en faveur des programmes de développement nationaux, notamment dans les secteurs sociaux.

Les réformes structurelles entreprises dans le cadre de la facilité élargie de crédit ont permis de réaliser des progrès fondamentaux dans la gestion des finances publiques et dans la stabilisation macroéconomique. Le climat des affaires s'améliore progressivement. D'autres mesures sont adoptées pour permettre au Congo d'accélérer la réalisation de la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) a défini les contours de « l'avenir que nous voulons ». L'Ambassadeur Ashe, notre Président à la présente session, qui a été l'un des cofacilitateurs du processus de Rio+20, est donc bien placé pour nous amener à planter le décor qui nous permettra d'embrasser l'horizon qu'est cet avenir que nous voulons. « Le programme de développement pour l'après-2015 : préparons le terrain », tel est le thème central de la présente session. Ce thème s'affiche comme une invitation à jeter les bases d'une autre vision du développement, orientée vers l'élimination de la pauvreté et vers le développement humain.

Ma délégation convient donc avec le Président de l'Assemblée qu'il s'agit de concevoir un programme ambitieux et audacieux qui tienne compte des défis nouveaux et émergents du développement, et qui intègre mieux les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable.

Le Congo, pays du bassin forestier du Congo, ne peut que s'inscrire dans cette perspective. L'engagement du Congo pour le développement durable, tant au niveau national que régional et international, est constant. C'est dans ce cadre qu'après avoir porté la voix de l'Afrique tout au long du processus de Rio+20, il poursuit son engagement militant dans le cadre du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable. Une fois définis ces objectifs de développement durable, il restera la question vitale du financement. La création d'un comité d'experts sur cette question répond donc à cette préoccupation.

Il est regrettable que la question des changements climatiques, qui touche l'humanité tout entière, souffre encore de l'absence de consensus. Qu'il me soit permis de revenir sur un sujet de profonde préoccupation pour nous, les pays en développement. Il s'agit de la question du financement de la lutte contre les changements climatiques, qui doit demeurer un élément central de nos négociations. Pour notre part, nous insistons sur la nécessité de soutenir les pays en développement dans la mise en place de régimes sobres en carbone et résilients aux changements climatiques pour faire face à ce défi planétaire lancé à l'humanité.

Concernant le mécanisme renforcé de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD plus), le Congo se félicite du consensus sur la nécessité de la participation de tous les pays, selon leurs capacités respectives et le contexte national, afin de lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts et d'augmenter les stocks de carbone forestier, responsable de près de 20 % des émissions totales de gaz à effet de serre. Notre attachement à la conservation de la nature et à la protection de la faune nous conduit à mener une action énergique contre le phénomène du braconnage. C'est dans ce contexte que le Congo organisera l'an prochain une grande réunion internationale sur la lutte contre ce fléau, à laquelle participeront les acteurs politiques et techniques concernés par la gestion de la faune, les pays acheteurs des produits de la faune, ainsi que des organisations internationales.

Le monde a changé, et il nous faut nous rendre à l'évidence des nouveaux défis géopolitiques qui ont favorisé l'émergence de nouvelles forces sur la scène internationale. Tout organisme vivant est appelé à évoluer. L'Organisation des Nations Unies, que nous voulons plus transparente, plus dynamique et plus démocratique, échappera difficilement à cette loi de la nature. Comme le relevait déjà en 1963 le Président John F. Kennedy à la dix-huitième session de l'Assemblée générale :

« L'Organisation des Nations Unies ne peut survivre si elle reste statique. Ses obligations augmentent en même temps qu'elle prend plus d'ampleur. La Charte doit être modifiée, et la pratique des Nations Unies aussi. Les auteurs de la Charte n'ont pas voulu en faire quelque chose d'éternellement figé. » (A/PV.1209, p.8)

Nous sommes ici donc au cœur d'un débat d'une actualité pertinente.

La réforme des Nations Unies est donc urgente et possible. Elle doit se fonder sur des principes de démocratie, de justice et d'égalité. Dans cette optique, le cycle des négociations intergouvernementales sur la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes doit aboutir, dans un cadre consensuel, à des résultats concrets. Cette réforme participera de la volonté de l'ensemble des États Membres de faire de l'Organisation une institution porteuse des valeurs de modernité et ouverte sur l'avenir, un sanctuaire des constructeurs de l'avenir de ce monde. Un monde où les défis planétaires nécessitent des solutions globales concertées. Un monde qui se construit sur le socle de la solidarité, de l'unité, du respect mutuel et de la tolérance.

*La séance est levée à 14 h 55.*